

# Les études maghrébines en France

## Livre blanc

# Les études maghrébines en France

## Livre blanc

Choukri Hmed et  
Antoine Perrier (dir.)

GIS Moyen-Orient  
et mondes  
musulmans

2023

|             |                                                                                                                         |     |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
|             | Le Groupement d'intérêt scientifique<br>« Moyen-Orient et mondes musulmans »                                            | 08  |
|             | <b>REMERCIEMENTS</b>                                                                                                    | 010 |
|             | <b>INTRODUCTION</b>                                                                                                     | 014 |
| Focus       | Méthodologie                                                                                                            | 020 |
| <b>[I]</b>  | <b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE<br/>DE L'HISTOIRE DU CHAMP<br/>EN FRANCE</b>                                                   | 024 |
| A           | LES HÉRITAGES COLONIAUX DANS LES<br>ANNÉES 1960 : LE MOMENT JACQUES<br>BERQUE                                           | 026 |
| B           | LES ANNÉES 1970 ET 1980 : LA GÉNÉRATION<br>DE LA COOPÉRATION                                                            | 028 |
| C           | LE CREUSET DES ANNÉES 1990-2000 :<br>ISOLEMENT DE LA « MAGHRÉBOLOGIE »<br>FRANÇAISE ET INITIATIVES<br>INSTITUTIONNELLES | 030 |
| D           | UN RENOUVEAU FRAGILE DEPUIS LES<br>ANNÉES 2010                                                                          | 033 |
| <b>[II]</b> | <b>ÉTAT DES LIEUX DE LA<br/>RECHERCHE PAR DISCIPLINE</b>                                                                | 036 |
| A           | HISTOIRE ANTIQUE, HISTOIRE DE L'ART ET<br>ARCHÉOLOGIE (Stéphanie Guédon)                                                | 039 |
| B           | HISTOIRE MÉDIÉVALE (Dominique Valérian)                                                                                 | 042 |

|            |                                                                                          |     |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| C          | HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE<br>(Augustin Jomier, Antoine Perrier,<br>Malika Rahal) | 046 |
| D          | ANTHROPOLOGIE (Katia Boissevain)                                                         | 050 |
| E          | GÉOGRAPHIE (Roman Stadnicki)                                                             | 054 |
| F          | SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE<br>(Choukri Hmed)                                        | 057 |
| G          | ÉTUDES BERBÈRES ET AMAZIGHES<br>(Malika Assam)                                           | 061 |
| H          | LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE<br>(Catherine Miller)                                        | 065 |
| Conclusion |                                                                                          | 069 |

### **[III] ENSEIGNEMENT 071**

|         |                                                                                                                                                     |     |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| A       | EN LICENCE ET EN MASTER : UN MAGHREB<br>INVISIBLE, DES CURSUS SÉPARÉS                                                                               | 073 |
| Focus 1 | Cartographie des formations en études<br>arabes en France                                                                                           | 074 |
| Focus 2 | Le Maghreb dans l'enseignement et la<br>recherche à l'Inalco (Alexandrine Barontini)                                                                | 078 |
| Focus 3 | De la centralité à la banalisation de la<br>place du Maghreb dans les études politiques<br>du site universitaire Aix-Marseille<br>(Vincent Geisser) | 084 |
| B       | EN DOCTORAT : UNE FRAGILITÉ<br>STRUCTURELLE                                                                                                         | 091 |

|         |                                                                                             |     |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Focus 4 | Le Maghreb dans les thèses de SHS<br>entre 2011 et 2021, ou la prédominance<br>de la France | 096 |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

### **[IV] RÉSEAUX, PROJETS ET PARTENARIATS DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB 99**

|         |                                                                                                                  |     |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| A       | EN FRANCE : UNE INSERTION<br>DÉSÉQUILIBRÉE DANS LA RECHERCHE<br>FINANCÉE                                         | 101 |
| Focus 5 | Deux projets structurants pour les études<br>maghrébines : les ERC Tarica (2017-2021)<br>et Dream (2018-2023)    | 103 |
| B       | LES DIFFICULTÉS DES PARTENARIATS<br>INSTITUTIONNELS FRANCO-MAGHRÉBINS                                            | 106 |
| Focus 6 | Un obstacle majeur pour la mobilité<br>des enseignants et des chercheurs :<br>les difficultés d'entrée en France | 109 |
| Focus 7 | Les UMIFRE de Rabat et de Tunis, acteurs<br>essentiels de la recherche dans la région                            | 112 |
| C       | DES PUBLICATIONS DYNAMIQUES MAIS<br>DILUÉES                                                                      | 116 |
| Focus 8 | Les maisons d'édition françaises sur<br>le Maghreb                                                               | 119 |
| Focus 9 | Le Maghreb dans les revues françaises                                                                            | 121 |
| D       | RESSOURCES ET BIBLIOTHÈQUES EN<br>FRANCE : UNE RICHESSE MÉCONNUE                                                 | 125 |

|          |                                                                                                                                                            |     |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Focus 10 | Le projet Digital Maghreb (Digi#Magh): vers un portail des ressources documentaires françaises sur le Maghreb                                              | 126 |
| Focus 11 | Le Maghreb et les humanités numériques                                                                                                                     | 130 |
|          | CONCLUSION: UNE RECHERCHE DYNAMIQUE MAIS ÉLOIGNÉE DU MAGHREB                                                                                               | 133 |
| Focus 12 | Un laboratoire de mobilité internationale (LMI): MOVIDA (Mobilités, Voyages, Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne) | 136 |
| [V]      | BILAN: ATOUTS ET FAIBLESSES DU CHAMP D'ÉTUDES                                                                                                              | 138 |
| [VI]     | PRÉCONISATIONS: REMÉDIER À LA MARGINALISATION, GARDER « LES COUDÉES FRANCHES »                                                                             | 142 |
| A        | DES POSTES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS FLÉCHÉS SUR LE MAGHREB                                                                                                 | 145 |
| B        | STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE: LE GIS MOMM, LIEU PRIVILÉGIÉ DU SOUTIEN AUX ÉTUDES SUR LE MAGHREB                                                          | 146 |
| C        | ENSEIGNEMENT: VERS UNE FORMATION INTÉGRÉE SUR LE MAGHREB                                                                                                   | 148 |

|          |                                                                                  |     |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| D        | DE NOUVEAUX CADRES DE PARTENARIAT AVEC LE MAGHREB                                | 150 |
| Focus 13 | Une réussite de la coopération franco-tunisienne, le forum Insaniyyat Tunis 2022 | 152 |
| E        | LE RENFORCEMENT DES UMIFRE DE TUNIS ET RABAT                                     | 155 |

## Institutions membres du Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans

- CNRS
- Collège de France
- EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales)
- EPHE (École Pratique des Hautes Études)
- ENS Lyon
- FMSH (Fondation Maison des Sciences de l'Homme)
- IFAO (Institut Français d'Archéologie Orientale)
- INALCO
- INHA (Institut National d'Histoire de l'Art)
- IRD (Institut de Recherche pour le Développement)
- Aix-Marseille Université
- Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Université Sorbonne Nouvelle
- Sorbonne université
- Université Paris Cité
- Université Paris-Nanterre
- Université Lumière Lyon 2
- Université Lyon III Jean Moulin
- Université Paris Dauphine — PSL
- Sciences Po Aix
- Sciences Po Grenoble
- Sciences Po Lyon
- Sciences Po Paris
- Université de Tours
- Université de Strasbourg

## Le Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans

Créé par le CNRS au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Moyen-Orient et mondes musulmans a vocation à fédérer l'ensemble des équipes de recherche françaises qui se consacrent à ce champ, dans toutes les disciplines concernées (histoire, géographie, sciences politiques, sociologie, anthropologie, histoire de l'art, littérature, islamologie, philosophie, archéologie). Au 1<sup>er</sup> juin 2022, le GIS rassemble 40 équipes de recherche (UMR et équipes d'accueil) et 10 UMIFRE / ÉFÉ (Écoles françaises à l'Étranger); ces unités relèvent en tout de 25 tutelles, universités, grandes écoles et organismes de recherche

Le champ couvert par le GIS MOMM s'intéresse en priorité au Moyen-Orient et au Maghreb, en raison d'une longue tradition française d'étude des sociétés qui les composent. Il n'entend pas pour autant ignorer les autres « mondes musulmans » : cette expression se réfère à une histoire et à une culture communes, développées au-delà des mondes arabes, persan et turc dans de vastes espaces qui s'étendent à l'Inde et à l'Asie du Sud-Est, en passant par l'Asie centrale et l'Afrique subsaharienne, et elle englobe toutes les sociétés qui sont aujourd'hui concernées par le fait islamique en Europe et en Amérique. Le champ d'intervention du GIS couvre donc de très vastes régions de la planète et possède par définition une délimitation mouvante. Seul un nombre limité des équipes du GIS s'insère entièrement dans le champ thématique du groupement. Dans la plupart des cas, il s'agit d'équipes généralistes ou thématiques, au sein desquelles œuvrent quelques chercheurs et enseignants-chercheurs spécialistes du Moyen-Orient et des mondes musulmans.

Le GIS MOMM est par son objet d'étude naturellement enclin aux collaborations internationales, ou du moins à une ouverture internationale, que ce soit avec les régions étudiées ou avec les mondes académiques européens et anglo-saxons. C'est dans cette perspective internationale qu'il convient donc de replacer l'ensemble des constats et des réflexions qui seront faits dans ce rapport.

**12—13**

**REMERCIEMENTS**

Ce *Livre blanc* a été rédigé entre septembre 2022 et avril 2023 par Choukri Hmed, maître de conférences habilité à diriger les recherches en science politique à l'Université Paris Dauphine PSL (IRISSO) et directeur-adjoint du GIS MOMM, et Antoine Perrier, chargé de recherche au CNRS en histoire contemporaine (IREMAM). Il s'appuie sur les réflexions d'un groupe de travail dont les séances se sont tenues entre juin 2021 et janvier 2023. Ce groupe était composé de Malika Assam (Aix-Marseille Université), Katia Boissevain (CNRS, IRMC) Stéphanie Guédon (Université de Limoges), Augustin Jomier (Inalco), Catherine Miller (CNRS, IREMAM), Malika Rahal (CNRS, IHTP) et Dominique Valérian (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Il a pu compter sur l'appui de Mehdi Sakatni et d'Alexis Ogor, respectivement postdoctorant et assistant ingénieur au GIS Moyen-Orient et mondes musulmans (UAR 2999 du CNRS).

Le *Livre blanc* a également bénéficié des relectures et des conseils de Frédéric Abécassis (ENS Lyon, directeur du GIS MOMM), Charlotte Courreye (Université Lyon 3), Vincent Geisser (CNRS, IREMAM), Anne Jourdain et Élise Penalva-Icher (Université Paris-Dauphine, IRISSO), Catherine Mayeur-Jaouen (Sorbonne Université), Éric Vallet (Université de Strasbourg) et Mercedes Volait (CNRS, InVisu).

Plusieurs focus ont bénéficié des retours essentiels de collègues sollicités pour l'occasion: Alexandrine Barontini (Inalco), Anouk Cohen (Centre Jacques Berque), Alia Gana (ERC Tarica), Leyla Dakhli (ERC DREAM), Sophie Bava (MOVIDA), Vincent Geisser (Pôle aixois), Imed Melliti (Institut supérieur des sciences humaines de Tunis, Université Tunis El Manar), Roman Stadnicki (Citeres).

Sa rédaction aurait enfin été impossible sans le précieux concours des trois cents collègues ayant accepté de répondre au questionnaire qui leur était adressé. Que toutes et tous soient ici remerciés.



16—17

INTRODUCTION

Ce *Livre blanc* a pour but de donner une image scientifiquement fondée de l'état des recherches et des enseignements sur le Maghreb, grâce à une large enquête quantitative et qualitative sur laquelle s'appuient des préconisations destinées à donner une nouvelle dynamique aux études sur cette région « historiquement liée à la France ».

Rédigé par les responsables du chantier prioritaire « Décloisonner les études sur le Maghreb » du Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans (ci-après GIS MOMM), il s'inscrit dans la lignée d'une démarche entamée par ce dernier il y a près de dix ans. En 2014, Catherine Mayeur-Jaouen soulignait déjà le retard pris par le Maghreb au sein des études sur les mondes musulmans, le faible nombre d'encadrants de thèse et d'importantes lacunes thématiques<sup>[1]</sup>. Une autre publication, elle aussi diligentée par le GIS MOMM en 2020 et portant sur la transition numérique, constatait le même décalage entre Maghreb et Moyen-Orient dans le développement des humanités numériques<sup>[2]</sup>. Ces diagnostics répétés ont justifié la création d'un chantier prioritaire au sein du GIS pour promouvoir trois decloisonnements (géographique, linguistique et chronologique) des études maghrébines.

Les études sur le Maghreb se trouvent aujourd'hui dans une situation paradoxale que ce *Livre blanc* voudrait mettre au jour et expliquer. La région est bien identifiée par une demande sociale de plus en plus prononcée, portée par une partie croissante de la population française originaire, plus ou moins directement, de ces trois pays. Le Maghreb est, de surcroît, un des premiers partenaires de la France sur les plans diplomatique, culturel et économique. Une communauté scientifique se reconnaît dans ce domaine d'étude régional, ce qu'atteste l'exceptionnel taux de réponse au questionnaire sur les études maghrébines envoyé pour les besoins de ce *Livre blanc* à près de 450 chercheurs et enseignants-chercheurs, en poste ou non. La « maghrébologie », terme forgé il y a plus de trente ans par Michel Camau, est incontestablement une spécialité de l'université et de la recherche françaises depuis les indépendances des pays maghrébins. Pourtant, en dépit de leur présence indiscutable dans le monde académique, les études sur le Maghreb ne constituent pas un champ autonome structuré. Bien au contraire, elles présentent des déséquilibres majeurs et sont restées durablement étrangères aux principales évolutions que connaissent les études aréales ces dernières décennies, autour de recherches ancrées empiriquement ou de l'élaboration de cursus dédiés mêlant étroitement formation linguistique et approches de sciences humaines et sociales.

Une des premières initiatives du chantier prioritaire du GIS MOMM a très récemment mis en lumière ces faiblesses. Celui-ci a contribué, au cours de l'année 2021-2022, à l'organisation du Forum Insaniyyat des sciences humaines et sociales Tunis 2022, qui a rassemblé plus de 1300 personnes dans la capitale tunisienne<sup>[3]</sup>. Cette vaste manifestation scientifique, inédite par son format pour la région, a montré les atouts de la recherche française mais également le besoin insatisfait d'un véritable

[1] Catherine Mayeur-Jaouen, *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, GIS MOMM, 2014, consultable en ligne

[2] Noémie Lucas, Mercedes Volait, *Vers la science ouverte ? La transition numérique et les études sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans en France*, GIS MOMM, 2020, consultable en ligne. Voir le site du forum : <https://insaniyyat.com/>.

[3]

dialogue entre les études françaises sur le Maghreb et les recherches pratiquées au Maghreb même. L'obstacle principal au développement de ces contacts est de plus en plus linguistique : il faut surmonter l'incompréhension entre des collègues français souvent peu ou pas arabisants ou berbérissants, et des collègues maghrébins de moins en moins francophones. En conséquence, la place de choix conservée par la France dans l'ensemble de la recherche mondiale sur le Maghreb dissimule mal de profonds déséquilibres et une concurrence de plus en plus prononcée, sur place, des instituts de recherche américains, allemands ou anglais<sup>[4]</sup>.

Du point de vue des enseignements, le diagnostic qui émergeait des discussions et des débats organisés avec de très nombreux collègues est encore plus amer :

- Depuis les années 1970 et surtout les années 1980 et la fin de la politique culturelle à destination des immigrés, l'enseignement de l'arabe maghrébin en France est réduit à la portion congrue, à tel point qu'il est très difficile de l'apprendre en dehors de l'Inalco.
- Plus grave encore, il est toujours quasiment impossible pour un étudiant de licence ou de master d'acquérir en même temps une formation solide en langues et en sciences sociales (histoire, sociologie, science politique, anthropologie...) sur le Maghreb.
- En dépit des liens étroits qui unissent la France à la rive sud de la Méditerranée et de la présence sur le sol français de la plus importante communauté d'immigrés nés au Maghreb<sup>[5]</sup>, il n'existe à ce jour aucune formation de master entièrement consacrée au Maghreb dans notre pays.

Le paradoxe est d'autant plus fort que le déficit criant de formation est déconnecté d'une recherche qui compte d'incontestables atouts. Certes, le dynamisme de l'époque coloniale n'est plus de mise – et d'une certaine manière, il faut s'en réjouir, quand on sait que les sciences sociales ont prêté leur concours ou ont *a minima* accompagné la domination française, entre 1830 et 1962, sur cette région du monde. Soixante ans après l'indépendance de l'Algérie, les disciplines constitutives des sciences sociales continuent de recruter des jeunes chercheurs insérés dans les milieux internationaux et qui conduisent des enquêtes de terrain à la fois innovantes et courageuses dans les pays concernés, parfois dans des conditions difficiles. La richesse des ressources documentaires en France sur le Maghreb et la variété des supports de publication traduisent une vitalité indéniable. Le dialogue entre les disciplines, traditionnellement balbutiant en France, semble être amorcé depuis quelques années, au sein de revues qui, comme *L'Année du Maghreb* ou la récente *Mondes arabes*, mêlent historiens, politistes, sociologues et

[4] Comme le notait déjà le rapport sur ces centres rédigé par Élise Massicard, Marielle Morin, Éric Vallet, *Cahier du GIS n°1 : Les centres de recherche américains et européens au Maghreb, au Moyen-Orient et en Asie Centrale*, GIS MOMM 2022, consultable en ligne.

[5] Les immigrés algériens, marocains et tunisiens représentent 29,2 % de la population immigrée totale en 2021 selon l'INSEE, soit une population totale d'environ 2 millions de personnes, réparties entre 881 700 immigrés algériens, 834 600 immigrés marocains et 316 100 immigrés tunisiens (*L'essentiel sur les immigrés et les étrangers*, 10 août 2022). Rappelons que pour l'INSEE, un immigré en France est une personne née non-française à l'étranger, présente sur le sol français au moment de l'enquête. Cette personne peut être devenue de nationalité française ou restée de nationalité étrangère.

anthropologues. Les différents forums et congrès du GIS MOMM, dont la 5e édition s'ouvre cette année à Lyon, ont permis de favoriser les rencontres et le dialogue entre spécialistes du Maghreb et spécialistes d'autres régions (mondes turcs, Asie centrale, Proche-Orient, péninsule Arabique) qui jusqu'ici s'ignoraient mutuellement.

Néanmoins, les héritages de décennies de **marginalisation du Maghreb comme terrain d'étude pour les chercheurs arabisants, au profit exclusif du Proche-Orient**, pèsent encore sur un domaine qui n'a bénéficié que très rarement de **postes fléchés sur le Maghreb, à l'Université comme au CNRS**. En outre, **les mobilités de et vers cette région du monde sont de plus en plus compliquées**, ce qui revient finalement à décourager – si ce n'est désespérer – les étudiantes et les étudiants de s'engager dans cette spécialisation. Le tournant de **l'arabisation des universités maghrébines**, aux conséquences désormais massives, ne s'est pas accompagné d'une politique de formation en langue arabe des chercheurs français dont une grande partie se trouve coupés, de fait, de la production scientifique du Maghreb.

Ces constats sont redoublés par le fait que le traitement dans l'espace public des Maghrébins et des questions liées à leur existence (ici et là-bas) est sujet, particulièrement depuis les années 2000, à une **forte politisation et à une assimilation hâtive entre Maghrébins et musulmans**. Par effet de ricochet, les chercheurs sur le Maghreb qui ne traitent pas de politique étrangère ou de l'engagement de la France dans les guerres de décolonisation souffrent le plus souvent d'une **moindre légitimité de leur objet dans le champ académique**, laquelle renvoie directement à la stigmatisation des populations issues du Maghreb dans le débat public, à gauche comme à droite<sup>[6]</sup>. La discussion et le débat, même scientifiques, sont entachés de passion et renvoient de près ou de loin à la place que devrait occuper la France – ou le gouvernement français – en Méditerranée, dans la géopolitique ou l'économie de l'Algérie, de la Tunisie ou du Maroc (rappelons que la France exporte environ pour 15 milliards d'euros au Maghreb et importe pour 20 milliards<sup>[7]</sup>), ou alors à la présence des populations maghrébines sur le territoire hexagonal, souvent caractérisée aujourd'hui encore par la « double absence », selon l'expression forgée par le sociologue Abdelmalek Sayad il y a près de vingt ans<sup>[8]</sup>.

Ce *Livre blanc* est aussi écrit à l'heure d'un **tournant pour le Maghreb**. La page des printemps arabes de 2011 se referme progressivement sur des sociétés où les années de contestation n'ont pas abouti au relèvement d'une université en crise depuis vingt ans, victime de l'absence de soutien des États et des difficultés économiques. Dans le même temps, les choix

[6] Il est de ce point de vue instructif de relire, plus de trente ans après sa publication, le dialogue de Jean Leca avec Abdelmalek Sayad dans le numéro 12 de *Politix*, dans lequel ils écrivent, à propos de l'objet « immigration », qu'« il y a une dignité sociale des objets sociaux dont on traite : le patronat n'est pas la classe ouvrière et au sein de celle-ci, le prolétariat "immigré", c'est encore autre chose que la main-d'œuvre ouvrière nationale ; il y a aussi une dignité intellectuelle des objets sociaux – dignité sociale des objets intellectuels et dignité intellectuelle des objets sociaux » (Abdelmalek Sayad, « Les maux-à-mots de l'immigration. Entretien avec Jean Leca », *Politix*, vol. 3, n°12, 1990, p. 8).

[7] Chiffres établis par la Direction générale des douanes et des droits indirects au sein du ministère de l'Économie et des finances, sur les 11 premiers mois de 2022. ([https://lekiosque.finances.gouv.fr/site\\_fr/CPF/resultat\\_CPF.asp?id=Z2210\\_Z2200\\_C1002&v=2](https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/CPF/resultat_CPF.asp?id=Z2210_Z2200_C1002&v=2)).

[8] Abdelmalek SAYAD, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 2004. Par cette expression, A. Sayad entend l'absence de l'émigré de la société politique « d'origine », doublée de son absence au sein de la société politique « d'accueil ».

politiques des différents gouvernements ont tari l'intense coopération scientifique, soutenue pendant des décennies par la diplomatie française, entre étudiants venus étudier en France et enseignants français partis exercer au Maroc, en Algérie ou en Tunisie. Une nouvelle génération de chercheurs arabisants et berbérissants a toutefois su s'adapter à ces nouvelles conditions, si bien que le **Maghreb cesse peu à peu d'être un terrain d'enquête quasiment sans « barrière à l'entrée »**, où la maîtrise des langues arabe ou berbère paraissait superflue pour l'analyse de sociétés considérées comme francophones. Pour autant, il reste un vide générationnel, au niveau de l'encadrement des thèses, qui n'a pas compensé la disparition des études maghrébines issues de la colonisation, reconstruites ensuite dans les années 1960 et 1970.

Prenant acte de ces mutations au long cours, ce *Livre blanc* propose successivement :

- L'esquisse d'une **histoire du champ des études sur le Maghreb** en sciences humaines et sociales, depuis son apparition jusqu'à aujourd'hui, de façon globale puis par discipline ;
- un bilan des principaux **atouts et faiblesses en matière d'enseignement** ;
- un bilan des principaux **atouts et faiblesses en matière de recherche** ;
- des **recommandations** en vue d'une meilleure structuration de ce champ, de l'établissement d'un dialogue renoué avec les spécialistes et les sociétés du Maghreb, d'une formation plus adaptée aux exigences, notamment linguistiques, du terrain et d'une meilleure adéquation avec la demande sociale en France.

L'équipe du Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans a suivi ici une méthodologie inclusive et exhaustive. La première tâche du groupe de travail formé pour l'occasion a consisté à établir une base de données, ventilée par discipline<sup>[9]</sup>, de l'ensemble des chercheur-es, enseignant-es-chercheur-es, en exercice, émérités ou à la retraite, ainsi que des doctorant-es, post-doctorant-es, docteur-es sans poste ou enseignant-es dans le secondaire, travaillant sur le Maghreb. Cette base de données constitue en soi un résultat fondamental de cette recherche ; elle est constituée de 446 individus.

Sur cette base, un questionnaire en ligne (composé sur LimeSurvey) comportant 83 questions ouvertes et fermées – et figurant sur la page dédiée à l'enquête « Études maghrébines » sur le site du GIS MOMM<sup>[10]</sup> – a été envoyé par courrier électronique aux 446 individus entre le 1<sup>er</sup> février et le 5 avril 2022. Plusieurs questions ouvertes permettaient aux enquêtés d'exprimer leurs opinions sur les grands domaines du *Livre blanc* (enseignement, recherche, partenariat, etc.). La conformité du questionnaire au Règlement général de protection des données a été validée par l'InSHS du CNRS. Le questionnaire offrait donc une riche base de données quantitatives comme qualitatives.

L'enquête s'adressait à tout chercheur en sciences humaines et sociales, du doctorant au professeur émérite, titulaire ou non, dont les travaux académiques ont croisé le Maghreb. On a restreint celui-ci aux trois pays centraux que sont

le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, malgré la présence ponctuelle de spécialistes de la Libye ou de la Mauritanie. Concernant la première, en dépit d'une demande croissante de chercheurs libyens et d'une politique volontariste de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC, l'une des deux UMIFRE de la région), les recherches menées en France sur ce pays sont presque inexistantes. Quant à la Mauritanie, malgré une politique active du Centre Jacques Berque envers cette région intégrée dans l'aire arabophone, elle relève traditionnellement des études africaines dans les découpages français et compte, elle aussi, peu de spécialistes.

La couverture disciplinaire s'est concentrée sur les principaux domaines des sciences humaines et sociales pratiquées au Maghreb<sup>[11]</sup>. Le questionnaire a été adressé par courriel nominatif à partir d'une liste de noms établie par le groupe de travail. 299 réponses valides et complètes ont ainsi été obtenues, ce qui établit le taux de réponse à 67 %, chiffre considérable dans une enquête quantitative de ce type<sup>[12]</sup>.

Les réponses aux questions ouvertes ont fait l'objet d'une analyse qualitative croisée avec des entretiens réalisés par des membres du groupe de travail avec des figures marquantes du champ dont l'expérience rétrospective permettait

[11] L'économie et le droit sont moins représentés à quelques exceptions près, les praticiens de ces disciplines revendiquant moins leur appartenance aux sciences sociales et le Maghreb n'y comptant que très peu de spécialistes. Habituellement exclus du champ des études « Moyen-Orient et mondes musulmans », l'archéologie et l'histoire antique ont été incluses ici, compte tenu de leur importance particulière au Maghreb.

[12] Au moment de sa clôture le 5 avril 2022, 423 réponses avaient été recueillies. Alexis Ogor, étudiant en master 2 « Sociologie d'enquête » à l'Université Paris Cité a été recruté comme stagiaire au sein du GIS MOMM afin de procéder au traitement de la base de données. Il a d'abord été nécessaire de « nettoyer » la base en supprimant les doublons ainsi que les réponses incomplètes. N'ont été retenus que les 299 enquêtés ayant indiqué à la fois leur statut et leur discipline de rattachement. Après cette première étape, les variables ont fait l'objet d'un recodage (217 au total, correspondant aux 83 questions). Les chiffres cités dans ce *Livre blanc* sont issus de l'exploitation statistique de ces réponses via le logiciel R.

[9] Étaient représentées la science politique, la sociologie, l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine), l'anthropologie, la géographie, l'histoire de l'art, la littérature et les sciences du langage, les sciences de l'information et de la communication, l'économie ainsi que le droit et les études berbères. Concernant cette dernière discipline, il était important de la distinguer en tant que telle au sein de l'ensemble des disciplines, afin de lui donner une visibilité qui lui a longtemps fait défaut.

[10] <http://majlis-remomm.fr/>.

d'éclairer et d'affiner les conclusions du *Livre blanc*. Le groupe de travail a ainsi pu recueillir les propos de :

- Michel Camau (entretien réalisé par Choukri Hmed le 21 février 2022)
- Jean-Robert Henry (par Antoine Perrier le 8 mars 2022)
- Jacques Frémeaux (par Antoine Perrier le 31 mars 2022)
- Dominique Caubet (par Catherine Miller le 11 mai 2022)
- Daniel Rivet (par Antoine Perrier et Mehdi Sakatni le 11 mai 2022)
- Salem Chaker (réalisé par Malika Assam le 13 mai 2022)

Ces entretiens ont été complétés par de nombreuses discussions menées dans le cadre de présentations au sein du Conseil scientifique du GIS MOMM, à l'occasion d'une Table-ronde dédiée aux études maghrébines au Forum Insaniyyat de Tunis en septembre 2022 et d'une présentation à la Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme à Aix-en-Provence en avril 2023. Elles ont apporté de précieuses lumières sur l'histoire du champ, ainsi que les enjeux épistémologiques, scientifiques et politiques qui ont accompagné sa structuration ces quarante dernières années, des deux côtés de la Méditerranée.

En se fondant sur les deux variables du statut et de la discipline de rattachement, le groupe d'enquêtés présente les caractéristiques suivantes : plus de la moitié d'entre eux sont titulaires (51,1 %), le reste se répartissant entre non-titulaires (42,5 %) et un petit nombre d'anciens titulaires (6,4 %). Les deux statuts les plus représentés sont les doctorants (n=67) et les maîtres de conférences sans habilitation à diriger les recherches (n=57).

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon le statut

| Statut                                        | Nombre | Proportion |
|-----------------------------------------------|--------|------------|
| Titulaires de l'enseignement supérieur        | 153    | 51,1 %     |
| Chargé-e de recherche au CNRS avec HDR        | 3      | 1,0 %      |
| Chargé-e de recherche au CNRS sans HDR        | 14     | 4,7 %      |
| Directeur-riche de recherche au CNRS          | 18     | 6,0 %      |
| Maître de conférences avec HDR                | 14     | 4,7 %      |
| Maître de conférences sans HDR                | 57     | 19 %       |
| Chercheur-e ou DR hors CNRS, DE EHESS, autres | 16     | 5,3 %      |
| Professeur-e des universités                  | 31     | 10,4 %     |
| Non-titulaires                                | 127    | 42,5 %     |
| Doctorant-e                                   | 67     | 22,4 %     |
| Post-doctorant-e                              | 25     | 8,4 %      |
| Docteur-e sans poste                          | 27     | 9,0 %      |
| Enseignant-e dans le secondaire               | 8      | 2,7 %      |
| Anciens titulaires                            | 19     | 6,4 %      |
| Retraité-e                                    | 6      | 2,0 %      |
| Émérite                                       | 13     | 4,4 %      |
| Total                                         | 299    |            |

Source : Enquête par questionnaire, « Études sur le Maghreb en France », GIS MOMM, 2023.

Parmi les disciplines représentées au sein de la base, l'histoire arrive largement en tête en nombre d'enquêtés (n=97, soit près d'un tiers des répondants), suivie par la science politique, la sociologie et la linguistique. À l'inverse, les sciences de l'information et de la communication, le droit et les sciences économiques se distinguent par un nombre d'enquêtés inférieur à 10. Les 16 enquêtés ayant répondu « Autre » relèvent d'autres disciplines comme le cinéma ou l'urbanisme.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon la discipline

| Discipline                                       | Nombre | Proportion |
|--------------------------------------------------|--------|------------|
| Histoire                                         | 97     | 32,4 %     |
| Science politique                                | 39     | 13,0 %     |
| Sociologie                                       | 31     | 10,4 %     |
| Linguistique                                     | 30     | 10,0 %     |
| Histoire de l'art et archéologie                 | 29     | 9,7 %      |
| Géographie                                       | 24     | 8 %        |
| Anthropologie                                    | 16     | 5,4 %      |
| Littérature                                      | 10     | 3,3 %      |
| Sciences de l'information et de la communication | 4      | 1,3 %      |
| Droit                                            | 2      | 0,7 %      |
| Sciences économiques                             | 1      | 0,3 %      |
| Autre                                            | 16     | 5,4 %      |
| Total                                            | 299    |            |

Source : Enquête par questionnaire, « Études sur le Maghreb en France », GIS MOMM, 2023

Une première géographie du champ apparaît depuis la variable renseignant l'établissement de soutenance de thèse des enquêtés (ou de rattachement dans le cas des doctorants). On constate ainsi que 58,8 % d'entre eux ont soutenu ou préparent actuellement leur thèse dans un établissement parisien contre 35,7 % en dehors de Paris et 5,5 % à l'étranger. Parmi les 299 enquêtés du questionnaire, les cinq établissements les plus cités sont dans l'ordre décroissant l'Université Paris 1 (45), l'EHESS (26), Aix-Marseille Université (26), Sorbonne Université (18) et l'Inalco (16).

26—27

[I]  
PRÉSENTATION  
GÉNÉRALE  
DE L'HISTOIRE  
DU CHAMP  
EN FRANCE

# 28 [I] A LES HÉRITAGES COLONIAUX DANS LES ANNÉES 1960: LE MOMENT JACQUES BERQUE

Au sein de l'empire français, le Maghreb a occupé une place de choix pour les orientalistes, historiens, ethnologues, archéologues qui ont fait des « territoires d'Afrique du Nord » placés sous domination coloniale (1830-1962), le terrain privilégié de leurs enquêtes. Malgré des liens plus ou moins distendus avec les administrations, la science française sur le Maghreb reste marquée par son association de fait à l'expansion coloniale. La colonie algérienne et les protectorats favorisent la naissance des premières institutions de recherche ou missions scientifiques; les savants proches des administrations ou esprits plus indépendants posent alors les fondements des sciences sociales pratiquées dans la région. À l'image de Robert Montagne (1893-1954), de nombreux savants spécialistes du Maghreb ou plus généralement du monde musulman ont commencé leurs travaux sur le terrain quand ils étaient au service d'une administration, comme celle du protectorat français au Maroc. Leurs conclusions, initialement destinées à contribuer à la « pacification » des pays colonisés, ont souvent excédé cette simple dimension militaire pour construire un champ savant qui prend ses distances avec l'État colonial, notamment après 1945. Robert Montagne, fondateur du Centre des hautes études d'administration musulmane (CHEAM), finit professeur au Collège de France en 1948. Leurs successeurs ne contredisent pas le rôle fondamental de cet héritage mais les années d'indépendance leur offrent l'occasion d'une mise à distance: les premiers historiens français du Maghreb de cette génération s'engagent dans la lutte contre une société coloniale dont ils étaient parfois issus.

L'histoire s'affirme en effet comme la discipline idéale pour porter un regard critique sur les dernières décennies et fonder un champ

d'études né de la décolonisation. Charles-Robert Ageron, Charles-André Julien, Jean-Louis Miège ou André Nouschi, proches des élites nationalistes désormais au pouvoir, sont parfois nés au Maghreb ou enseignent dans les nouvelles universités maghrébines. Figure emblématique de cet ancrage local, Jacques Berque est professeur au Collège de France (1956-1981), titulaire d'une chaire d'histoire sociale de l'islam contemporain, après avoir été contrôleur civil du protectorat marocain. Son érudition livresque, sa parfaite maîtrise de l'arabe marocain et de l'arabe classique (il propose, en 1990, une traduction du Coran) et l'originalité de son style marquent durablement les études sur le Maghreb. Bien des jeunes spécialistes de cette génération se rappellent avoir été reçus dans sa maison des Landes, sur le modèle de la visite au grand écrivain, rituel initiatique obligatoire pour tout débutant dans les études maghrébines. Le ton inimitable de Jacques Berque, sa force de pénétration des sociétés maghrébines et l'obscurité de certaines de ses intuitions laissent toutefois un héritage paradoxal, fait d'admiration et de distance. Consacrant une certaine domination de l'histoire, mais familière des approches anthropologiques et de l'islamologie, son œuvre annonce aussi les difficultés que connaît la relève de cette génération issue des sociétés coloniales.

La sociologie n'est pas en reste: on se contentera de rappeler ici que la théorie de l'habitus et celle de la pratique, piliers de l'approche de Pierre Bourdieu qui ont profondément renouvelé l'épistémologie des sciences sociales depuis les années 1960, sont nées en Algérie – et plus précisément en Kabylie. De la même manière, la sociologie de l'immigration a connu une impulsion inédite grâce aux travaux d'Abdelmalek Sayad, collaborateur de P. Bourdieu, dont les premiers terrains d'enquête ont été menés en Algérie à partir de 1955<sup>[13]</sup>.

[13]

Sur l'origine algérienne de la théorie bourdieusienne, voir Enrique Martin-Criado, *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, traduit de l'espagnol par Hélène Bretin, Paris, Édition du Croquant, 2008. Sur la postérité algérienne de l'œuvre de P. Bourdieu, voir: Kamel Chachoua, « Pierre Bourdieu et l'Algérie: Le savant et la politique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [en ligne], 131 | 2012.

# 30 [I] B LES ANNÉES 1970 ET 1980 : LA GÉNÉRATION DE LA COOPÉRATION

La génération de la décolonisation laisse place à celle des coopérants, enseignant dans les lycées ou les universités du Maghreb en manque de cadres dans les années 1960 et 1970. En quelques années, tout a pourtant changé : les coopérants décrivent une ambiance sans rapport avec la colonisation, vierge de toute amertume (« les pieds-noirs partis avaient emporté le péché colonial avec eux », dit Jean-Robert Henry en entretien)<sup>[14]</sup>. Ces conditions leur apportent une connaissance approfondie du milieu académique local qui croît en même temps qu'eux, en partie en lien avec leur enseignement, à une époque où celui-ci est encore largement francophone. Une « limite de situation », selon l'expression de Jean-Paul Sartre cité par Jacques Frémeaux en entretien, introduit une première rupture pour toute cette génération, coopérante ou non, laquelle marque pour longtemps ce champ d'études : l'apprentissage de la langue arabe n'apparaît ni nécessaire ni même possible dans des sociétés maghrébines encore imprégnées du français appris massivement à l'école et encore pratiqué partout dans les administrations. Tout en conservant de fortes relations personnelles avec les futures figures de l'université maghrébine, le temps de la coopération donne naissance à une « maghrébologie » essentiellement francophone<sup>[15]</sup>.

[14] Sur cette période, voir Jean-Robert Henry, Jean-Claude Vatin (eds), *Le temps de la coopération au Maghreb, Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, Paris, Karthala, 2012.

[15] En France, la réflexion portée en outre par les binationaux en poste à l'Université ou au CNRS permet de faire évoluer le discours et les préjugés hérités de la période coloniale. Ainsi, Marcel Bénabou chercha par exemple à inverser le prisme d'une histoire ancienne du Maghreb écrite

La spécialisation maghrébine paraît, dans la France des années 1970 ou 1980, marginale, en dépit des succès éditoriaux de la *Sociologie de l'Algérie* (1958) de Pierre Bourdieu ou du *Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie* (1964), écrit avec Abdelmalek Sayad : l'heure est aux réflexions marxistes sur l'économie des campagnes<sup>[16]</sup> ou la naissance des classes ouvrières<sup>[17]</sup>, aux grands débats sur les modes de production des économies du Tiers-monde où le Maghreb n'est qu'un cas d'étude parmi d'autres<sup>[18]</sup>. Autrement, le travail sur la période coloniale paraît déjà daté en comparaison des autres tendances fortes de l'historiographie. La sociologie ne s'empare pas de ce terrain autrement que par de premières études, timides mais décisives, sur les immigrés maghrébins en France, l'anthropologie souffre encore de la compromission de ses figures tutélaires avec la colonisation. Des ethnologues comme Fanny Colonna – qui conserve, après l'indépendance de 1962, la seule nationalité algérienne – maintiennent toutefois un fort ancrage sur le terrain, prenant la suite de Pierre Bourdieu ou de Jacques Berque. Les études linguistiques à propos des parlers arabes maghrébins se développent principalement autour de l'équipe de David Cohen à Paris-III.

Durant ces années, les études sur le Maghreb adoptent un schéma bipolaire entre les pôles parisiens (l'Inalco (voir **Focus 2**), l'École pratique des Hautes études puis l'École des hautes études en sciences sociales, la Sorbonne) et un pôle aixois formé autour du Centre de recherche sur l'Afrique méditerranéenne (CRAM) et l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, première revue spécialisée qui deviendra plus tard *L'Année du Maghreb* (voir **Focus 3**). L'organisation entre deux pôles régionaux ne changera plus : aucune UMR dédiée au Maghreb ou au monde arabo-musulman n'est créée à Paris, le seul laboratoire fédérant toutes les recherches sur la région restant l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (IREMAM) à Aix-en-Provence, fondé en 1986. Les tentatives d'axes transversaux entre Paris et Aix, comme celle avancée par Salem Chaker autour des études berbères dans les années 2000, restent infructueuses.

à l'avantage d'une Rome et d'un Occident conquérants. Sa thèse sur *La résistance africaine à la romanisation* (1976) ouvrait de façon éclatante les débats. Ce constat peut être étendu à d'autres disciplines.

[16] Lucette Valensi, *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles*, Paris, Mouton, 1977.

[17] René Gallissot, *Le Patronat européen au Maroc, action sociale, action politique (1931-1942)*, Centre universitaire de la recherche scientifique du Maroc, Rabat, Éditions techniques nord-africaines, 1964 ; rééd. Casablanca, Eddif, 1990. Voir l'entretien qu'il a accordé à la revue en ligne *Période* en mars 2016, dans lequel il revient sur sa trajectoire politique et professionnelle.

[18] Les publications de Samir Amin sont à cet égard significatives. Voir, entre autres, *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973.



# 32 [I] C LE CREUSET DES ANNÉES 1990-2000: ISOLEMENT DE LA « MAGHRÉBOLOGIE » FRANÇAISE ET INITIATIVES INSTITUTIONNELLES

Le contexte des années 1990 n'est pas favorable au Maghreb et marque une rupture appelée à perdurer entre les spécialistes de cette région et les études sur le Moyen-Orient. La guerre civile ou « décennie noire » en Algérie, les verrous resserrés de la dictature de Ben Ali en Tunisie, la poursuite de la répression des années de plomb au Maroc ne facilitent guère l'accès au terrain et consacrent aussi un changement d'image de la région. Le Maghreb, durablement associé à la violence terroriste, aux régimes autoritaires, à un héritage colonial éloigné et sans plus de prise avec la société française, perd en légitimité dans le champ académique et institutionnel, en comparaison avec le Moyen-Orient. Les grandes heures de la cause de l'indépendance ou de l'unité arabe, de Habib Bourguiba à Gamal Abdel Nasser, paraissent lointaines et les intérêts pour la région se fractionnent. L'âge néo-libéral rejoue le « Grand Tour », les étudiants les plus brillants détournent leur intérêt vers le Proche-Orient où ils apprennent l'arabe au Caire, à Damas ou à Beyrouth, où se trouvent les principales formations pour les étudiants français (avec Tunis, mais qui était réservée aux agrégatifs d'arabe), consacrant une grande divergence dont le Maghreb est la principale victime. La trajectoire d'André Raymond, historien majeur des mondes arabo-musulmans, est symptomatique de ce déplacement : après une thèse consacrée à l'histoire tunisienne, il se tourne vers le Proche-Orient de l'époque ottomane ou des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Comme l'exprime Daniel Rivet en entretien :

*« C'est une hypothèse : le Maghreb – après le temps du colonialisme, dans le courant des années 1990, c'est le GIA [Groupe islamique armé], les années noires en Algérie, les années de plomb au Maroc, Ben Ali en Tunisie – c'est barbare, c'est sauvage, c'est tribal, c'est le colonialisme*

*épais, ventru et raciste. C'est répulsif. Et le Moyen-Orient, c'est le vieil Orient sémitique, avant même l'islam ; c'est un héritage : le canal de Suez, l'école de droit du Caire, l'IFAO, l'archéologie, Dunand, le collège protestant de Beyrouth, les Jésuites à Beyrouth, au Caire et en Moyenne-Égypte, etc. c'était un faciès lithographique, comme on disait en géomorphologie, beaucoup plus classe moyenne supérieure que pour les gens qui voulaient travailler sur le Maghreb »<sup>[19]</sup>.*

La diglossie de l'arabe hiérarchisant une langue écrite « littéraire » et donc jugée plus noble que des parlers locaux, ajoute aux difficultés des études maghrébines. La disparition de l'arabe maghrébin des épreuves du baccalauréat en 1999 est éloquente : jusqu'alors considéré comme une « langue maternelle », celui-ci est désormais ravalé par l'inspection d'arabe et les jurys de concours au rang de sous-ensemble de l'arabe standard, dont les locuteurs des parlers marocain, algérien, ou tunisien n'auraient qu'une maîtrise imparfaite. Au dire des inspecteurs arabisants, on doit les considérer comme « analphabètes » en arabe (standard, soit le seul qui compte)<sup>[20]</sup> : au-delà de la volonté d'intégrer le Maghreb dans un univers culturel plus vaste, auquel il appartient en effet, ces mots donnent le ton du dédain académique et social dans lequel le Maghreb est tenu. À Aix-en-Provence, où une partie des enseignants de l'université d'Alger s'était repliée, les chercheurs non-arabisants sont ainsi marginalisés par la direction arabisante du laboratoire, dans un contexte où les spécialistes du Machrek se désintéressent, pour la plupart d'entre eux, d'une Afrique du Nord lestée par le poids colonial et l'ignorance de la langue arabe de ses spécialistes.

L'étude de l'Algérie coloniale domine en effet l'historiographie ; la linguistique et les littératures francophones du Maghreb sont privilégiées ; les formations en arabe maghrébin autonomes rencontrent la résistance des spécialistes de l'arabe littéraire. La linguistique arabe et la linguistique francophone forment deux domaines parallèles, marquant une rupture entre un Maghreb arabisant et un Maghreb francophone.

Un troisième terme consacre cet éclatement : le **berbère constitue un domaine d'étude à part**, séparé de l'arabe malgré des cursus intégrés qui, après quelques années d'existence, prennent fin en 2001. La collaboration difficile, parfois dans les mêmes établissements, entre arabisants et berbérissants n'est pas facilitée par l'illégitimité du berbère au Maghreb même, où les trois États issus de l'indépendance affirment l'arabité exclusive de l'identité nationale. Arabe maghrébin, berbère, arabe littéral, français : chaque langue éprouve des difficultés pour trouver sa place dans un domaine disciplinaire qui risque de l'engloutir ou former des alliances qui la subordonneraient à un autre univers linguistique.

[19] Entretien, Daniel Rivet.

[20] Une motion de l'association des professeurs de langues vivantes proposée par Jacqueline Chabbi et Joseph Dichy avance en 1999 : « Donner l'illusion à des jeunes gens, issus dans leur immense majorité de l'immigration maghrébine, que leur connaissance très partielle de l'arabe est suffisante, est une attitude criminelle : ils sont en réalité *analphabètes* en arabe. » Citée par Dominique Caubet, « À propos de la linguification de l'arabe dialectal-darja, langue de France », in Jean-Michel Eloy (dir.), *Des langues collatérales, Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Actes du Colloque international réuni à Amiens du 21 au 24 novembre 2001, Amiens, Centre d'études picardes, 2004, p. 511-530.

Les années 1990 sont, par contraste, celles où de premières générations d'universitaires maghrébins formés dans les universités locales constituent un champ dynamique avec lequel la recherche française tâche d'entretenir un dialogue. Des écoles doctorales franco-algériennes animent le domaine de la linguistique et la formation de premiers réseaux. Plus fondamentalement, la création, en 1992, de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) à Tunis marque la volonté du ministère des Affaires étrangères de développer une analyse des sociétés contemporaines nourrie de la recherche scientifique. Initialement conçu pour abriter son siège à Tunis et deux antennes à Alger et Rabat, l'IRMC propose de faciliter les recherches de terrain pour les Européens et de faire connaître la recherche française aux universités locales. L'absence d'antenne à Alger et l'autonomie conquise du Centre Jacques Berque à Rabat n'empêchent pas le développement de sciences sociales dynamiques, dans les années 2000, proposant notamment l'analyse des phénomènes autoritaires. La réticence initiale du CNRS et la force d'initiative du ministère des Affaires étrangères scellent aussi une forte imprégnation de la diplomatie dans les missions confiées aux UMIFRE où prévalent depuis les sciences du contemporain<sup>[21]</sup>.

En France, la fondation de l'Institut Maghreb-Europe en 1991 marque une volonté d'organisation d'un champ qui constate son autonomie de fait. Premier cursus interdisciplinaire en histoire et sciences sociales, ses quelques années d'existence montrent aussi la fragilité des initiatives institutionnelles sur le Maghreb qui n'aura pas droit, contrairement aux études latino-américaines ou africaines, à des organismes nationaux pérennes. Certes, l'étude sur le Maghreb a bénéficié de la comparaison avec d'autres espaces: le renouveau de l'histoire médiévale de l'Afrique du Nord est un débordement des études sur l'Al-Andalus espagnole ou la Sicile musulmane dont les Écoles françaises, à Rome et à Madrid, entretiennent la vitalité. Les travaux de Jocelyne Dakhli, en anthropologie historique, contribuent à réintégrer le Maghreb dans l'espace intellectuel plus vaste de l'Islam. Dans le même esprit, les tentatives de Michel Camau, au cours des années 1990, pour ne pas isoler l'IRMC dans une «maghrébologie» étroite en invitant des historiens ou sociologues français de premier plan à s'exprimer à Tunis, signalent la conscience partagée que le Maghreb ne doit pas devenir une aire coupée des préoccupations disciplinaires communes, ou un monde clos sur lui-même.

[21]

Sur les recherches conduites autour de l'IRMC depuis la fin des années 1990, voir à titre d'illustration Pierre Robert Baduel (dir.), *Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, Tunis, IRMC, Paris, Karthala, 2009.

# 35 [I] D UN RENOUVEAU FRAGILE DEPUIS LES ANNÉES 2010

Les situations révolutionnaires de 2011 libèrent en grande partie le Maghreb de cette image: pour une fois, le coup d'envoi d'un mouvement international et transnational est venu de Tunis et se diffuse dans le reste des mondes arabes. Le Maghreb ne paraît plus victime mais acteur de son histoire et suscite un regain d'intérêt dans la société française, parmi le grand public comme chez les étudiants. Il gagne temporairement en légitimité auprès des agences de financement et d'ambitieux programmes de recherche renouvellent la sociologie et la science politique autour de l'engagement militant ou des situations révolutionnaires. Toutes les approches et disciplines, comme la sociologie du genre ou la sociologie de la racialisation, de l'État ou des mouvements sociaux, sont investies par les spécialistes du Maghreb qui ne s'isolent pas dans un sous-champ régional.

L'histoire connaît aussi de profonds renouvellements: exploitation de sources de langue arabe pour toutes les périodes historiques ou décloisonnement du Maghreb qui s'ouvre vers le monde ottoman, la Méditerranée ou l'Afrique. Des historiens arabisants choisissent le Maghreb alors réintégré comme objet légitime du champ d'études sur le «Moyen-Orient et les mondes musulmans», qui s'organise autour du Groupement d'intérêt scientifique en 2013. La vue d'ensemble qu'offre ce dernier sur le champ souligne néanmoins le retard pris par les recherches sur le Maghreb sur le reste des études arabes en matière de maîtrise des langues ou d'insertion dans des réseaux internationaux.

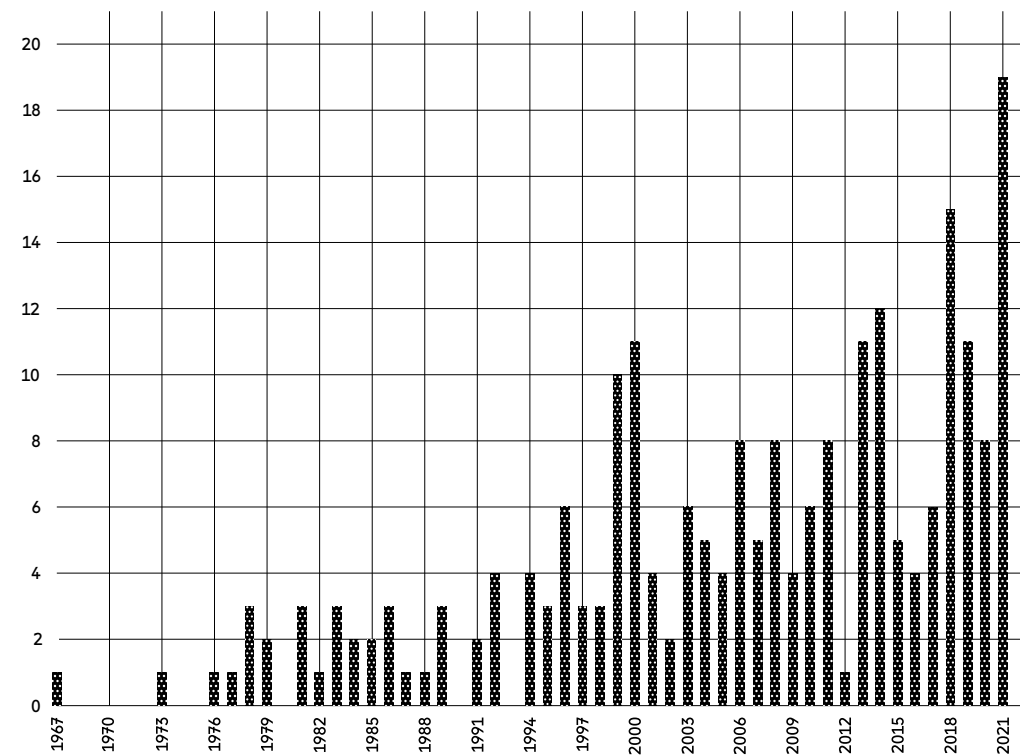
Les études sur le Maghreb présentent ainsi des fragilités persistantes : l'instabilité des contextes politiques puis sanitaires ne facilite pas les missions archéologiques ou les recherches de terrain ; la coopération avec des universités maghrébines arabisées, disposant de faibles moyens, est parfois compliquée ; l'absence de formation spécialisée empêche d'inscrire dans le temps long les renouvellements disciplinaires et la constitution d'une « relève ». Les études berbères comme la linguistique sont menacées par l'absence de renouvellement générationnel. La forte demande politique et sociale pour le Maghreb, portée aussi par des générations de Français issus de l'immigration nord-africaine qui accèdent aux plus hauts diplômes de l'université<sup>[22]</sup>, rencontre un champ peu préparé pour y répondre. Les études sur le Maghreb sont victimes des héritages démographiques : la génération des étudiants accédant au niveau master et doctorat dans les années 2010 paraît prise en étau entre un manque de directeurs de recherche – fruit des crises des décennies précédentes ou de la sur-spécialisation des domaines de recherche – et l'absence de formations dédiées à la fois aux langues du Maghreb *et* aux sciences sociales à l'université. La faiblesse du potentiel de formation, héritage de décennies de marginalisation, contraste avec la vivacité de nouvelles recherches, qui se polarisent toutefois sur un nombre limité de problématiques.

Cette concentration persistante sur les thèmes français s'explique enfin par la situation au Maghreb même où, depuis les années 2000, les sciences humaines et sociales connaissent une crise qui concerne toute l'université depuis la réforme des cursus d'après le format LMD, la baisse générale des subventions, la marginalisation économique des universitaires et le recul massif de la francophonie (à l'exception de certains milieux où les jeunes générations continuent d'étudier en France mais presque jamais les sciences humaines et sociales à l'université). Cette tendance, générale, se décline toutefois différemment selon les disciplines.

[22]

À titre indicatif, plus des trois quarts des auteurs de thèses de doctorat portant sur le Maghreb, soutenues en France entre 2011 et 2021, portent un patronyme arabophone ou berbérophone.

Graphique 1: Nombre de thèses soutenues par année portant sur le Maghreb, au moins en partie (champ : répondants au questionnaire) (N=226)



[II]  
ÉTAT DES LIEUX  
DE LA RECHERCHE  
PAR DISCIPLINE

Cet état des lieux disciplinaire, établi par chacun des membres du groupe de travail, réunis à plusieurs reprises entre 2021 et 2023 au sein du GIS MOMM au Campus Condorcet à Aubervilliers, de l'Inalco à Paris et de l'Institut d'Études Avancées d'Aix-Marseille Université dans la capitale phocéenne, montre à la fois les avancées et les points aveugles de chacune des spécialités depuis une soixantaine d'années.

# 41 [II] A HISTOIRE ANTIQUE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Stéphanie Guédon

Origine et  
enjeux  
généraux du  
champ  
disciplinaire

L'intérêt particulier pour le Maghreb antique, développé en France à l'époque contemporaine, est fortement lié à l'histoire de la colonisation française. Prise comme assise idéologique des ambitions politiques françaises, l'histoire romaine fut invoquée comme modèle à suivre : la France, revendiquant l'héritage de Rome, prétendait s'inscrire dans ses pas au Maghreb. L'écriture de l'histoire du Maghreb antique s'est largement appuyée sur la recherche et l'importante production historiographique française développée à partir de cette période. L'enjeu spécifique revêtu par le champ historique dans les relations entre la France et le Maghreb explique aussi l'orientation scientifique, la charge des concepts (« romanisation », ou à l'inverse « résistance à la romanisation ») et des débats qui ont animé la recherche à la suite des indépendances retrouvées dans les pays du Maghreb et plus particulièrement en Algérie. Leur écho est encore fort aujourd'hui dans les sociétés maghrébines et la perception qu'elles ont de leur passé. Il rend aussi souhaitable et nécessaire que l'Antiquité trouve pleinement sa place dans les discussions en cours sur les implications de la période coloniale au Maghreb dans l'écriture et la compréhension de l'histoire de la région sur le long terme.

Recherches sur  
le terrain

Sur le terrain, une grande partie du financement des missions archéologiques françaises à l'étranger relève du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Au Maghreb, leur nombre est toutefois limité et aucune mission n'est aujourd'hui financée en Algérie. De façon globale, la décennie écoulée a vu le nombre de missions françaises financées par le MEAE

au Maghreb fortement chuter. L'implication traditionnelle des laboratoires, des universités, du CNRS et des EFE (Casa de Velázquez et École française de Rome), ou plus récemment de fondations (ex. : ARPAMED), ne permet pas d'y remédier car les difficultés sont multiples.

Plus encore qu'il n'a pu l'être par le passé, le contexte actuel pour les chercheurs français en matière d'accès au terrain et de coopération multilatérale avec les collègues et les institutions dans les pays du Maghreb connaît un degré de fragilité, voire de rupture, extrêmement préoccupant. Celui-ci affecte l'ensemble des recherches françaises en sciences humaines et sociales sur cette aire géographique<sup>[23]</sup>. Les crises politiques, les récessions économiques, l'insécurité et la guerre en Libye, auxquelles se sont ajoutées récemment les crises sanitaires, ont aggravé la situation depuis les années 2010. Tel est aussi l'état des lieux établi par le rapport *Cartographie stratégique des missions françaises à l'étranger (2018-2022)* du MEAE en 2019, qui préconise parmi les objectifs prioritaires de «chercher à dynamiser la coopération archéologique dans les pays du Maghreb».

#### Revue françaises

Deux revues françaises sont spécifiquement dédiées à la publication d'études d'histoire et d'archéologie sur le Maghreb antique. Fondée en 1966, la revue *Antiquités africaines*, administrée par le Centre Camille Jullian depuis 1993 et diffusée par CNRS Éditions, couvre la période comprise entre la protohistoire et la période arabe. Ses numéros sont consultables en ligne (portail Persée pour les numéros courant jusqu'à l'année 2015 incluse, puis sur le portail OpenEdition pour les numéros suivants). Une autre revue existe, sur le même périmètre : *Karthago* (fondée en 1950) qui, bien qu'étant rattachée à Sorbonne Université, ne bénéficie d'aucune aide financière. Sa publication reste donc aléatoire. Les numéros ne sont malheureusement pas consultables en archives ouvertes, en raison du refus opposé à cette diffusion par l'éditeur (Peeters); les articles doivent être achetés pour être consultés en ligne et téléchargés.

Avec la *Bibliographie analytique de l'Afrique antique (BAAA)*, le champ d'étude bénéficie d'un outil de travail unique, édité en français et créé au début des années 1960 par Serge Lancel et Jehan Desanges. Ce périodique propose une bibliographie critique, par année, des parutions internationales dédiées au Maghreb antique, de la protohistoire à l'époque arabe, et couvrant l'ensemble des champs de l'histoire et de l'archéologie. Publié par l'École française de Rome, il est disponible sur le portail OpenEdition depuis 2020.

#### État des forces et des faiblesses

Le constat général pour la recherche française est celui à la fois d'un intérêt pour l'étude de l'Antiquité au Maghreb qui ne se dément pas, mais aussi d'un essoufflement institutionnel de la discipline. La reconnaissance académique dont bénéficie l'expertise scientifique acquise par la recherche française dans le champ disciplinaire est tout à fait sensible à travers la place particulière qui lui est faite au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres/ Institut de France (choix des membres, des prix décernés, soutien associatif

[23]

Voir le constat proposé par T. Amraoui et L. Callegarin, dir. *Dossier Débats. Archéologie et diplomatie européenne en Méditerranée : de nouveaux défis face aux crises*, Madrid, *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 50-2, 2020, p. 331-374.

avec la Société d'étude du Maghreb préhistorique, antique et médiéval). En témoigne également le choix de faire porter la question d'histoire ancienne sur «L'Afrique romaine (de l'Atlantique à la Tripolitaine) de 69 à 439», au programme du concours de l'agrégation d'histoire et du CAPES d'histoire-géographie pour les sessions 2006 et 2007. Ce dynamisme est aussi perceptible à travers les sujets de thèses soutenues ces dernières années qui montrent un intérêt des jeunes chercheurs pour le Maghreb antique. Il se manifeste enfin dans l'orientation des recherches qui se développent sur le Maghreb préromain et de thématiques qui s'affranchissent d'une perspective romano-centrée<sup>[24]</sup>.

Cette expertise scientifique pâtit néanmoins aujourd'hui d'une absence de relève générationnelle au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche que n'ont pas réussi à pallier les quelques recrutements récents. S'y ajoutent plus généralement les difficultés liées au financement de la recherche en France et les problèmes majeurs d'accès au terrain et aux archives scientifiques, qui contribuent à la faiblesse généralisée des recherches en sciences humaines et sociales françaises sur le Maghreb. Leur poids est d'autant plus pesant pour les recherches françaises menées sur le Maghreb antique que les deux UMIFRE présentes en Tunisie et au Maroc, le Centre Jacques-Berque à Rabat et l'IRMC à Tunis, n'intègrent pas ce champ disciplinaire dans leurs objectifs scientifiques. Or la connaissance, la conservation et la préservation du patrimoine antique, très riche mais aussi menacé, constituent aujourd'hui un véritable enjeu de société pour lequel les institutions et les collègues en charge de ces questions dans les pays du Maghreb sont demandeurs de collaboration entre les deux rives de la Méditerranée, mais à laquelle en l'état la communauté scientifique française, fautes de moyens humains, de soutiens institutionnels et financiers, a de plus en plus de mal à répondre.

[24]

Gilbert Meynier, *L'Algérie des origines*, Paris, La Découverte, 2007.

## Dominique Valérian

## Un long hiatus postcolonial

Les études sur le Maghreb médiéval, qui furent florissantes durant la période coloniale, ont fortement reculé après les années 1960, en partie en raison des remises en causes de l'historiographie coloniale mais aussi d'un problème de structures et d'encadrement. Si des étudiants maghrébins ont continué à soutenir des thèses de qualité puis ont joué un rôle important dans les universités de leurs pays respectifs dans les premières décennies suivant l'indépendance, il faut attendre la fin des années 1990 et le début des années 2000 pour que des docteurs français entament davantage de recherche sur le Maghreb médiéval. Au début des années 1990 encore, aucun directeur de thèse n'était spécialiste du Maghreb médiéval à Paris ou à Aix-en-Provence et seul Pierre Guichard, spécialiste d'al-Andalus plus que du Maghreb, était en mesure à Lyon d'encadrer des travaux de recherche, contribuant à la formation d'une génération d'historiens arabisants et berbérissants. L'absence de centre de recherche français au Maghreb susceptible d'accueillir des doctorants est également un des facteurs majeurs de ce retard.

## Un renouveau des études sur le Maghreb médiéval dans le sillage d'al-Andalus

La Casa de Velázquez, et dans une moindre mesure l'École française de Rome, ont permis de pallier en partie cette lacune pour les études sur l'Occident islamique, mais en orientant les sujets selon leurs priorités scientifiques: al-Andalus pour Madrid, la Sicile islamique et les relations entre Italie et Maghreb pour Rome. Les travaux doctoraux sur al-Andalus ont en outre été stimulés par un réel dynamisme des études en péninsule Ibérique depuis les années 1980, que ce soit en philologie, histoire ou archéologie. Dès lors, c'est après la thèse, et dans un contexte plutôt favorable pour les

recrutements de titulaires, que les travaux de plusieurs chercheurs se sont orientés plus spécifiquement vers le Maghreb médiéval. De manière significative par exemple, les principaux programmes archéologiques avec participation française en Tunisie, Algérie et Maroc, ont été dirigés ou parfois initiés, par des chercheurs ayant commencé sur les terrains ibérique ou sicilien.

Le redémarrage des travaux sur le Maghreb médiéval s'est donc produit dans le cadre d'échanges entre spécialistes de l'Occident islamique, et plus largement de l'Islam médiéval. Les colloques internationaux, alors réguliers en Espagne et au Maghreb, et les rencontres de l'Association de doctorants spécialistes de l'islam médiéval *Dīwān* initiées en France en 1998 par trois doctorants (tous trois passés par l'École française de Rome ou la Casa de Velázquez), et soutenues par l'équipe Orient-méditerranée ont sans doute joué un rôle important dans la structuration de ce champ d'études. Il en est résulté en particulier la mise en place d'un séminaire mensuel sur l'Occident islamique en 2006 réunissant au Colegio de España (Cité universitaire internationale de Paris) historiens et archéologues des équipes de Lyon (CIHAM) et Paris (Orient & Méditerranée), ainsi que des invités venant d'Europe (notamment d'Espagne) ou du Maghreb, autour de thématiques successives qui ont donné lieu à plusieurs publications collectives dans lesquelles le Maghreb occupe une place notable.

Plusieurs recrutements de spécialistes travaillant pour tout ou partie sur le Maghreb, à l'université ou au CNRS, ont permis un meilleur encadrement des étudiants, depuis la licence jusqu'au doctorat, avec cependant une forte concentration à Paris (12 titulaires) mais une présence aussi à Lyon (4), Bordeaux (2), Nantes (1), Aix-Marseille (1). Parmi eux, dix sont actuellement habilités à diriger des recherches, ce qui se traduit par un accroissement des thèses sur le Maghreb: une vingtaine ont été soutenues depuis 2011 en histoire, histoire de l'art et archéologie, dont neuf sous la direction de spécialistes de l'Occident islamique et cinq de spécialistes de l'Islam oriental.

Les publications suivent ce mouvement, avec un certain élargissement des éditeurs: si l'École française de Rome et la Casa de Velázquez jouent un rôle important, on note également le rôle des presses universitaires (Lyon, Toulouse, Paris 1, avec une collection spécialement dédiée à l'histoire de l'Islam), alors que l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) à Beyrouth et l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) au Caire, qui avaient pu jouer un rôle par défaut autrefois, sont moins sollicités. S'il n'existe pas, en France, de revue spécialisée sur le Maghreb médiéval, nombreuses sont les revues sur l'Islam qui accueillent des articles, même si la pratique des publications dans des ouvrages collectifs, résultant de colloques ou de programmes de recherche, reste importante et féconde.

## Perspectives et renouvellements

Le renouveau ne concerne pas seulement la recherche française mais aussi le Maghreb et il est encore plus important en Espagne et aux États-Unis, ces derniers investissant fermement les études sur le Maghreb avec un fort accent mis sur la formation linguistique.

Les renouvellements sont d'abord venus de questionnements nouveaux, souvent empruntés aux travaux plus avancés sur l'Orient ou al-Andalus. Parmi eux, il faut noter une relecture des premiers siècles de l'Islam et des processus d'islamisation et d'arabisation, mais aussi un intérêt pour les périodes

«tardives» (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), longtemps négligées par l'historiographie. De même, des espaces de marges ou mal intégrés (Sahara, Méditerranée, plus récemment Libye) ont été repensés dans la perspective d'une histoire connectée<sup>[25]</sup>. Enfin les courants de l'islam considérés comme hétérodoxes comme l'ibadisme ou l'almohadisme connaissent un regain d'intérêt.

Ces travaux sont nourris par un élargissement des sources mobilisées. Il faut d'abord souligner le recours à des textes jusqu'alors étudiés par les islamologues, comme les sources juridiques ou hagiographiques, avec un travail important de repérage des manuscrits encore massivement inédits, notamment dans les bibliothèques de confréries religieuses (zāwiya-s), qui s'accompagne de programmes de préservation et de numérisation sur place ou en France, comme à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) du CNRS.

L'archéologie a également apporté des matériaux nouveaux, profitant des progrès des méthodes archéologiques et archéométriques et de programmes importants en Tunisie et au Maroc co-pilotés par des équipes maghrébines et françaises, le plus souvent en association avec l'École française de Rome et la Casa de Velázquez et plus récemment du Centre Jacques Berque, et parfois soutenus par l'Institut et la commission des fouilles. L'Institut national de recherches archéologiques (INRAP) a aussi témoigné d'un intérêt, notamment au Maroc, qui reste à confirmer. En Algérie, les difficultés d'accès au terrain ont entravé la plupart des programmes, notamment dans le Sud, mais il faut relever le travail de formation mené depuis plusieurs années auprès des étudiants en archéologie de Tlemcen.

Enfin, ces renouvellements se caractérisent par une volonté de désenclavement des réflexions sur le Maghreb médiéval, en s'appuyant à la fois sur les avancées des recherches sur d'autres espaces de l'Islam et en replaçant le Maghreb dans des espaces larges, là aussi dans la perspective d'une histoire connectée. L'opposition ancienne entre spécialistes du Maghreb et du Machrek tend à s'estomper, du moins dans certaines universités, et cette évolution doit être soutenue, notamment par une action coordonnée des Écoles françaises à l'étranger et des UMIFRE de Rabat et Tunis. Enfin, l'intégration du Maghreb à l'espace méditerranéen et saharien a fait l'objet de plusieurs travaux importants qui repensent une économie d'échanges à large échelle mais aussi la nature des relations politiques entre ces espaces, proposant une lecture s'éloignant des modèles produits par l'historiographie coloniale.

#### Facteurs de blocage

Malgré ce renouveau, réel, des études sur le Maghreb médiéval, des blocages subsistent. Le premier, ancien, est l'orientation des deux UMIFRE de Tunis et Rabat vers le contemporain, même si une ouverture récente vers les périodes hautes a été esquissée, qu'il faut confirmer et amplifier. Cela permettrait en particulier un meilleur accueil des jeunes chercheurs et les pousserait davantage à choisir des sujets de thèse ou postdoctoraux portant sur le Maghreb médiéval. Dans l'autre sens, plus récente et très inquiétante pour

l'avenir est la diminution des circulations depuis le Maghreb vers la France, liée en partie à la politique malthusienne des visas, pour les enseignants et chercheurs et plus encore pour les étudiants (voir focus 6), mais aussi à l'abandon quasi-total par les pays du Maghreb des bourses doctorales pour leurs étudiants souhaitant faire leur thèse en France, qui étaient pourtant nombreux dans les années 1990. Enfin la circulation des savoirs, dans les deux sens, reste encore difficile, malgré les possibilités techniques nouvelles (*webinaires*, publications dématérialisées), en raison en partie d'un problème de maîtrise des langues (de l'arabe en France, du français au Maghreb), mais faute également d'une meilleure visibilité des productions de part et d'autre.

[25]

Sur cette perspective, on peut lire, parmi une bibliographie pléthorique : Sanjay Subrahmanyam, *From Tagus to the Ganges. Explorations in Connected History*, Oxford, Oxford University Press, 2011. En français, on peut lire son article : Sanjay Subrahmanyam, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2007/5 (n° 54-4bis), p. 34-53.



## Augustin Jomier, Antoine Perrier, Malika Rahal

### Un double héritage

L'histoire du Maghreb aux périodes moderne et contemporaine est marquée par l'héritage de deux approches principales, qui ont existé concurremment des années 1970 aux années 2000. La première relève d'une histoire de la colonisation, née des contestations de la politique française en Afrique du Nord, puis des décolonisations (entre autres, Charles-André Julien et Charles-Robert Ageron), et renouvelée depuis les années 1990 par les luttes antiracistes, puis, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, par les apports de l'*imperial turn* (la compréhension de phénomènes historiques au sein des empires coloniaux et au croisement de ces empires). Le second groupe d'approches se fonde sur la connaissance des langues et des textes du Maghreb (en arabe, judéo-arabe, amazigh, turc ottoman) : après avoir été florissantes durant la période coloniale, ces perspectives ont été profondément transformées par l'anthropologie historique (à la suite de Jacques Berque ou Lucette Valensi) et plus largement par les sciences sociales, à partir des années 1970. Cette deuxième veine s'est davantage développée dans des institutions de recherche (CNRS, EHESS, EPHE) qu'à l'université. La relève de cette génération d'historiens connaissant le terrain et ses langues n'a pas toujours été assurée par la formation d'un nombre suffisant d'étudiants à l'université ; ou, du moins, la portée de leurs travaux n'a pas orienté leurs élèves vers la seule histoire du Maghreb, d'autant que l'écrasante majorité des historiens arabisants consacrent depuis une quarantaine d'années leurs recherches non au Maghreb, mais au Proche ou au Moyen-Orient.

### Dynamiques et limites des études coloniales

Le principal trait des études historiques sur le Maghreb aujourd'hui est la forte place qu'occupent les recherches sur la période coloniale, et, parmi elles, celles sur l'Algérie. Trois causes ont été avancées à cela : « l'issue politique des luttes pour l'indépendance ; le caractère traumatique des temps

coloniaux pour des pans entiers des sociétés maghrébines ; et l'accumulation des savoirs nationaux et internationaux sur cette période<sup>[26]</sup> », auxquelles on peut ajouter, depuis les années 2000, l'important développement des études coloniales à l'université (demande étudiante, questions de concours en 2016 et en 2022 incluant le Maghreb colonial, succès des approches postcoloniales), dans un contexte d'abord favorable pour les recrutements. Les recherches sur la période coloniale ont profondément renouvelé la connaissance de la guerre d'indépendance algérienne, parfois en lien avec les travaux des historiens algériens, et plus largement de la domination française au Maghreb<sup>[27]</sup>. Elles font du Maghreb un des terrains privilégiés de l'historiographie du fait colonial en France et même dans le monde, les historiens du Maghreb colonial étant ainsi en position de force dans cette branche de la discipline. En conséquence, si l'histoire contemporaine du Maghreb est très largement enseignée à l'université, elle se résume souvent à cette seule période.

La prévalence des questionnements sur la période coloniale en général, et sur le cas algérien en particulier, est aussi alimentée par une forte demande du grand public (associations, universités populaires, ouvrages et médias de vulgarisation), laquelle est aussi nourrie par des discours politiques, voire par les pouvoirs publics généralement peu au fait des avancées de la recherche. La dernière mission confiée par le président de la République à Benjamin Stora en juillet 2020 sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie<sup>[28]</sup> témoigne de l'importance de l'histoire dans la décision publique s'agissant des relations avec l'Algérie mais aussi, au regard des nombreuses polémiques qu'elle a suscitées, des fractures du champ historique et des réticences d'une partie d'entre eux devant la commande publique.

Le dynamisme des études sur l'Algérie coloniale fait de ces dernières un champ d'études quasiment autonome, au point que les historiens en viennent le plus souvent à négliger, sur un plan géographique, l'échelle régionale maghrébine dans leurs analyses, et à oublier les périodes qui précèdent et suivent la période coloniale. La domination des études coloniales implique également une focalisation sur les sources européennes, à l'exclusion des sources en langues vernaculaires, à rebours des nouvelles approches qui ont depuis longtemps renouvelé l'histoire du fait colonial en Afrique, en Amérique ou en Asie et qui recommandent de fonder toute recherche sur la connaissance des langues en usage dans ces sociétés<sup>[29]</sup>. L'essentiel des postes à l'université est occupé par des spécialistes du fait colonial et le nombre d'enseignants-chercheurs à même de traiter des sources en amazigh, arabe et judéo-arabe, ou en turc ottoman est des plus faibles. Par-delà ses conséquences épistémologiques, cet état de fait limite le dialogue avec les collègues du Sud de la Méditerranée qui ne pratiquent de plus en plus souvent que la langue arabe, au demeurant celle de leurs sources. Désormais,

[26] Isabelle Grangaud et M'hamed Oualdi, « Tout est-il colonial dans le Maghreb ? Ce que les travaux des historiens modernistes peuvent apporter », *L'Année du Maghreb*, vol. 10, 2014, p. 233-254.

[27] Sylvie Thénault, *Une drôle de justice*, Paris, La Découverte, 2001 et *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012.

[28] Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, Rapport pour le président de la République, janvier 2021, consultable en ligne.

[29] Mouvement illustré par l'ouvrage de Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2011.

l'essentiel des ouvrages des historiens maghrébins sont publiés en arabe, y compris ceux portant sur la période coloniale, et restent inaccessibles à la plupart des historiens français, l'inverse étant aussi vrai. En général, la circulation des livres, de plus en plus coûteux, entre les deux rives de la Méditerranée paraît extrêmement limitée.

### De forts déséquilibres

Par contraste, les autres pays (Maroc, Tunisie, Libye) sont bien moins étudiés que l'Algérie. Il en est de même pour les périodes moderne (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) et post-coloniale. Coïncées entre les études médiévales et des études coloniales relativement bien dotées, périphériques pour des études ottomanes centrées sur le cœur de l'Empire ottoman, les études sur le Maghreb moderne sont le fait d'une poignée d'enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires en France; le Maroc et la Libye étant en grande partie délaissés. Leurs travaux montrent pourtant l'importance de la période moderne dans la construction du Maghreb contemporain. En lien avec les histoires impériales européennes, ils ont par exemple démontré que la question de la nationalité n'est pas apparue à l'époque coloniale mais qu'elle relève d'une longue histoire façonnée par les revendications de sujets maghrébins. Ces mêmes travaux, au croisement des empires européens et ottoman, ont aussi exploré ce qui restait des cultures politiques et matérielles ottomanes lorsque les sociétés maghrébines étaient colonisées et leur usage par les acteurs maghrébins face à la domination française.

Pour la période contemporaine, même si le nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires en histoire travaillant sur le Maghreb indépendant se compte sur les doigts d'une main, une réelle dynamique est engagée: des études envisagent à la fois les périodes coloniales et indépendantes; des thèses sont préparées sur la période qui a suivi les indépendances, depuis 1956 ou 1962. Plus nombreux sur l'Algérie que sur les autres pays, ces travaux se focalisent sur deux époques: les premières années de l'indépendance, le socialisme, la construction des États, qui placent les pays du Maghreb au cœur de circulations militantes mondiales (ces travaux utilisent alors les productions de chercheurs en sciences sociales qui ont séjourné au Maghreb dans les années 1960 et 1970 comme une source historique); la période plus récente (décennie noire en Algérie, les « printemps arabes » depuis 2011). Pour que ce renouveau se concrétise, il faudrait que certains de ces jeunes docteurs puissent trouver toute leur place dans l'université et qu'ils puissent former la génération suivante.

### Vers des approches décroisées?

Pour rééquilibrer les différentes approches et tirer parti de leurs complémentarités, certains historiens s'emploient depuis quelques années à les décroiser:

- Certains appellent à lier davantage la période moderne et la période coloniale, en enquêtant sur le devenir d'institutions sociales, politiques et de formes d'expression culturelles préexistant à la colonisation;
- D'autres cherchent à connecter espace ottoman et espace maghrébin, ou encore espaces saharien et maghrébin pour rendre justice à la place de carrefour qu'occupe le Maghreb. Ils cherchent aussi à situer la région au cœur de phénomènes

mondiaux (l'esclavage; la construction du droit; les Empires; les décolonisations; la période des révolutions des années 1960 et 1970; les circulations militantes), afin de cesser d'en faire une périphérie agie par l'Europe;

- L'histoire même de la colonisation est renouvelée par les historiens lisant des documents en langues vernaculaires (sources religieuses, administratives, littéraires, etc.) pour dégager les formes de temporalité et les répertoires d'actions des sujets maghrébins de la colonisation, en situant le Maghreb au cœur d'approches comparatives avec le reste du monde arabo-musulman.

Par rapport au constat alarmiste formulé en 2014 (un seul professeur d'histoire contemporaine du Maghreb et aucun maître de conférences)<sup>[30]</sup>, on remarque une amélioration notamment en termes de capacité d'encadrement de thèses, grâce à la création d'un poste « Histoire du Maghreb contemporain » à Sciences Po Paris et de plusieurs HDR en préparation ou soutenues sur l'histoire de l'Algérie. **Le taux d'encadrement reste toutefois faible en comparaison de l'histoire médiévale.** Si le constat d'une misère de l'historiographie du Maghreb a pu être dressé en 2012<sup>[31]</sup>, il mérite d'être réévalué au regard d'un renouvellement méthodologique et générationnel qui ne dissimule pas de persistants déséquilibres en termes de périodes, de régions et d'approches.

[30] Le constat en a été dressé dans le *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, du GIS MOMM (op. cit., p. 53-54) et par Ruth Grosrichard (Sciences Po Paris) dans *Le Monde*, « Comment la France a délaissé les études maghrébines » (18 septembre 2015).

[31] Pierre Vermeren, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

## Katia Boissevain

Si l'anthropologie a été particulièrement marquée par sa collaboration à l'entreprise coloniale à travers le monde, ses objets ont été renouvelés depuis plus d'un demi-siècle. Les premières thématiques travaillées au Maghreb à partir des années 1950 se sont fondées d'une part sur des thèmes conçus au contact de l'**anthropologie méditerranéenne**, comme le clientélisme, l'honneur et la honte, la sociabilité, le familialisme, le clientélisme, d'autre part à partir de **théories de l'alliance** développées en « Arabie » par W. Smith comme le « mariage arabe »<sup>[32]</sup>, ou telles que la segmentarité et le couple-concept de fusion-fission développé en d'Afrique de l'Est chez les Nuers par Evans-Pritchard (inspiré par Durkheim)<sup>[33]</sup>. Le Maghreb est donc, dès la naissance de l'anthropologie contemporaine, qui s'autonomise en partie des premières enquêtes coloniales, une région à la croisée des chemins qui s'appréhende, depuis l'Europe, par des théories méditerranéennes souvent, moyenne-orientales parfois, et africaines plus rarement.

Ces thèmes ont ensuite été revisités et se sont nourris d'autres travaux menés sous d'autres latitudes, sur les techniques, les systèmes symboliques, les formes de religiosité, les jeux, les traditions orales, musicales, ou culinaires. L'étude des systèmes d'alliance et de la condition des femmes, avec le travail de Germaine Tillion ou de Camille Lacoste-Dujardin ont conféré sa spécificité à l'ethnologie du Maghreb. Cette dernière ayant mauvaise presse au sortir des indépendances et au début de l'essor des universités

Des déplacements thématiques successifs

- [32] William Smith, *Kinship and Marriage in Early Arabia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014 [1885].
- [33] Lilia Ben Salem, « Intérêt des analyses en termes de segmentarité pour l'étude des sociétés du Maghreb », *REMM*, 33, 1982, p. 113-135.

indépendantes, l'accent fut dès lors porté sur des travaux tournés vers « le développement »<sup>[34]</sup> et l'économie. Selon François Siino, le rapport à cette discipline relève « dans un premier temps de façon exclusive d'un imaginaire de la science, propre au politique [...] qui emprunte à la fois à la pensée réformiste du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'héritage d'une science coloniale "utile" et au discours déployé par les organisations internationales sur le thème du développement par la science »<sup>[35]</sup>. La seule anthropologie tolérée dans les décennies 1960 et 1970 concernait les questions agricoles et agraires, l'exode rural et les transformations de mode de vie, notamment familial. Les années passant, l'anthropologie retrouve ses lettres de noblesse, à la faveur de travaux sur la mémoire, sur le rapport au temps et à la perte, notamment par le biais des questions connexes au religieux et à la migration. L'école des Annales et l'histoire des mentalités ne sont pas étrangères à cette réconciliation : les sujets d'études vilipendés vingt ans plus tôt, telles que les pratiques religieuses et les représentations du monde, peuvent à nouveau être explorés et discutés avec une légitimité scientifique, et s'éprouvent désormais dans une comparaison avec les études en sciences humaines et sociales conduits sur le christianisme au nord de la Méditerranée.

Dès lors, les travaux sur les confréries, le culte des saints, les rituels et les pratiques religieuses ordinaires ont permis de mieux renseigner les relations entre politique et religieux, formant ainsi un socle de connaissance commun, partagé par les chercheurs ultérieurement engagés, en Algérie surtout mais au Maroc et en Tunisie, dans des recherches portant sur les mouvements islamistes et les tendances plus rigoristes de l'islam. Dès la fin de la première décennie 2000, des terrains sont ainsi entrepris sur les questions d'identités minoritaires (berbère, juive, harki, italienne ou maltaise), et les questions sur la complexité de la composition sociale émergent et contribuent à rompre l'illusion d'une société uniforme et unie selon l'optique politique promue. Les situations révolutionnaires de 2011 ont fait éclore une variété de thématiques traitées par l'anthropologie au Maghreb : anthropologie environnementale, anthropologie religieuse, anthropologie de la migration sous toutes ses déclinaisons – notamment en termes de circulations complexes –, anthropologie du genre et libertés individuelles (sexuelles ou politiques).

De son côté, l'**islamologie** au sens strict connaît un essor récent avec des travaux conduits sur le Maroc (soufisme, droit musulman, pratiques pieuses), sous la direction de spécialistes du soufisme en contexte oriental mais connaisseurs de l'islam maghrébin à l'Inalco ou Aix-Marseille Université.

Discipline anthropologique et méthode ethnographique

Les glissements thématiques progressifs, pour heureux qu'ils soient, ont été accompagnés de glissements disciplinaires : la science politique, la sociologie et la géographie se sont peu à peu approprié la démarche ethnographique de l'observation de terrain, et l'histoire a intégré des problématiques et des questionnements anthropologiques ; ce mouvement n'étant pas circonscrit

- [34] Sur la critique de cette idéologie, voir notamment Frederick Cooper, « Development, Modernization, and the Social Sciences in the Era of Decolonization : the Examples of British and French Africa », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2004/1 (N° 10), p. 9-38.
- [35] François Siino, « La construction du système universitaire tunisien. Flux croisés et importation de pratiques scientifiques », in : *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Vincent Geisser (dir.), Editions du CNRS, p. 76-91.

au seul Maghreb, mais s'observe ailleurs.

Sur le plan des recrutements, certains anthropologues ou socio-anthropologues, spécialistes du religieux, ont été recrutés sur des postes de politistes consacrés à la question de la radicalisation religieuse musulmane. Cependant, si la méthode ethnographique est partagée par plusieurs disciplines, elle se limite fréquemment à la conduite d'entretiens et d'observations *in situ* (d'une usine, d'un ministère) tandis que l'anthropologie comme discipline conserve sa méthode d'immersion longue, fondée sur l'observation et surtout, la participation aux interactions sociales et leur analyse en faisant une place importante à la réflexivité.

#### Revue en anthropologie du Maghreb : un objet non identifié

Contrairement à d'autres régions, l'anthropologie ne dispose pas d'une revue disciplinaire pour la région. Il n'existe pas de « revue française d'ethnologie du Maghreb », tandis que le *Journal des Africanistes*, le *Journal de la société des américanistes*, des indianistes ou des océanistes existent depuis de nombreuses décennies et consacrent la plus grande partie de leurs publications à l'ethnologie.

En France, les articles d'anthropologie du Maghreb sont intégrés dans des revues d'anthropologie généralistes ou au contraire, dans des revues consacrées à l'aire culturelle (en premier lieu *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, devenu *L'Année du Maghreb* en 2003, la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* qui consacre rarement des dossiers au Maghreb, puis le dernier né *Mondes arabes*, qui fait suite à *Maghreb-Machrek*). On peut également lire des articles d'anthropologie dans *Ethnologie française* (mais par le détour de l'islam en France, tandis que des numéros ont porté sur la Turquie ou la Norvège) ou dans *Politique africaine*, ou encore dans certaines revues de géographie. Le Maghreb ne bénéficie donc pas de revue dont la discipline principale serait l'anthropologie.

#### Accès au terrain

Depuis une dizaine d'années, les difficultés d'accès au terrain au Maghreb font que les sciences humaines et sociales en général et l'anthropologie en particulier manquent cruellement de données sur la Mauritanie, le Sahel et la Libye. L'accès à l'Algérie connaît des hauts et des bas selon l'état des relations avec la France, lesquelles engendrent parfois des difficultés d'obtention de visas pour les chercheurs français. Néanmoins, une fois sur place, le travail peut s'accomplir. Même un sujet hautement inflammable et tabou comme celui des harkis, a pu être étudié principalement à partir de la France, mais en incluant un voyage de « retour » en Algérie de la famille avec laquelle cette anthropologue travaillait<sup>[36]</sup>.

La question de la place de l'apprentissage de la langue, arabe ou berbère, et celle de l'articulation arabe standard/arabe dialectal est toujours un point sensible. Aujourd'hui, si les étudiants en anthropologie apprennent plus facilement les langues qu'il y a quelques années, la spécialisation régionale se fait toujours tardivement, pour des raisons de formation disciplinaire. L'idée sous-jacente des cursus universitaires est que les anthropologues acquièrent et expérimentent les outils de leur discipline par une confrontation très large aux thématiques et aux aires géographiques. Cependant, le

choix d'une langue plus tôt dans le cursus pourrait ne pas remettre en cause cette architecture généraliste propre aux formations en anthropologie.

[36] Giulia Fabbiano, *Hériter 1962. Harkis et immigrés algériens à l'épreuve des appartenances nationales*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2016.

## Roman Stadnicki

Les tendances de la géographie sur le Maghreb sont difficiles à isoler en raison d'un éclatement récent de la recherche sur le territoire français, de la difficulté à extraire les travaux sur le Maghreb de ceux portant plus largement sur les mondes arabes (ouverts donc au Moyen-Orient) et de ceux axés sur la Méditerranée (alors ouverts aux comparaisons entre les deux rives). Les travaux de géographie sont par ailleurs souvent insérés dans des projets de recherche collective où ils constituent une part qu'il serait artificiel d'isoler, y compris au sein de collaborations entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.

En France, un **principal pôle académique s'est dégagé à Tours, malgré une recherche dispersée sur tout le territoire**. L'université de Tours, avec l'équipe Monde Arabe et Méditerranée de l'UMR CITERES (ex-Urbama)<sup>[37]</sup>, représente en effet la plus forte concentration de géographes travaillant sur le Maghreb et le Moyen-Orient. L'activité de l'équipe est structurée en trois grands axes (identités, interculturalités, circulations; configurations et figurations de la ville et de l'urbain; dynamiques et recompositions politiques des territoires). Les **études urbaines** constituent ainsi l'un des champs de recherche privilégiés depuis la fondation d'Urbama dans les années 1970. Elles ont donné lieu à de nombreux travaux collectifs, assortis de publications portant sur les politiques urbaines et la gouvernance, la citoyenneté et la fragmentation, les processus de territorialisation dans les périphéries des métropoles ou, encore, sur les questions des marges urbaines et de la lutte contre la pauvreté<sup>[38]</sup>.

[37] <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?rubrique63>

[38] À titre d'illustration de ces recherches, deux publications récentes : Nora Semmoud et Pierre Signoles (dir.), *Exister et résister dans les marges urbaines. Villes du bassin méditerranéen*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2020; Bénédicte Florin, Anna Madæuf, Olivier Sanmartin, Roman Stadnicki, Florence Troin (dir.), *Abécédaire de la ville au Maghreb et au Moyen-Orient*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2020.

Si le Maghreb occupe une place moins centrale au sein d'Urbama, d'autres pôles se remarquent en France. Aix-Marseille Université, entre les UMR TELEMME et IREMAM, accueille également plusieurs géographes travaillant sur le Maghreb, notamment sur les **mobilités**, les **paysages** et **l'aménagement du territoire**, sur la **coopération économique et politique** entre les deux rives (un parcours de master est consacré à ces questions) ou **l'urbanisation** et les **mobilisations sociales**. L'université Paris 8 forme des géographes spécialisés sur le Maghreb, à la fois en **géopolitique** via l'Institut Français de Géopolitique (et sa revue *Hérodote*<sup>[39]</sup>), dont un numéro de 2021 a porté sur le Maghreb) et via le Master Mondes Méditerranéens en Mouvement, formations dans lesquelles interviennent plusieurs enseignants-chercheurs en géographie. Enfin, les autres universités parisiennes (ainsi que l'ENS et Science-Po), mais aussi celles de Montpellier (UMR Art-Dev), de Lyon 2 et 3, de Poitiers (UMR Migrinter où des travaux portent sur les **migrations internationales**), ainsi que les institutions où les études aréales sont développées (Inalco/Cermom, Ehess, etc.), accueillent quelques géographes et doctorants parmi d'autres spécialistes.

Parmi les **revues scientifiques**, les *Cahiers d'Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*<sup>[40]</sup>, édités à Tours, sont la revue à comité de lecture qui accueille le plus de travaux de géographie sur la région. Les derniers numéros parus reflètent les différents champs et thèmes de la discipline (Nord du Maroc, territoires sahariens algériens, villes nouvelles au Maghreb, espaces publics en Méditerranée, politiques urbaines et inégalités en Méditerranée, entre autres exemples). Les autres revues françaises accueillant des travaux de géographie sur le Maghreb sont :

- *Méditerranée*<sup>[41]</sup>, éditée à Aix-Marseille, avec un fort prisme en études environnementales;
- *Rives Méditerranéennes*<sup>[42]</sup>, qui privilégie les approches comparatives et croise des travaux d'histoire et de géographie et, en varia, *Echogéo*<sup>[43]</sup> et *Les Cahiers d'Outre-Mer*<sup>[44]</sup> entre autres.

Les géographes français de Tours et d'ailleurs entretiennent des **coopérations scientifiques anciennes et renouvelées autour de thèmes particulièrement porteurs pour la recherche en Afrique du Nord comme l'urbanisme, le tourisme et l'architecture** – qui, contrairement à d'autres sciences humaines et sociales, font l'objet d'investissements publics plus affirmés en raison de leur caractère appliqué. Ces collaborations sont orchestrées aussi bien au niveau des UMIFRE au Maghreb, au Centre Jacques Berque (plusieurs projets et séminaires portent sur les marges et l'architecture, le patrimoine) et l'IRMC (projet en cours sur la décentralisation et la gouvernance locale en Tunisie), et les institutions locales spécialisées dans l'aménagement et l'urbanisme telles que l'Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU) à Rabat et l'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement de l'Urbanisme et du Bâtiment (ISTEUB) à Tunis, mais

[39] [https://www.editions-ladecouverte.fr/le\\_maghreb-9782348068805](https://www.editions-ladecouverte.fr/le_maghreb-9782348068805)

[40] <https://journals.openedition.org/emam/3402>

[41] <https://journals.openedition.org/mediterranee/>

[42] <https://journals.openedition.org/rives/445>

[43] <https://journals.openedition.org/echogeo/>

[44] <https://journals.openedition.org/com/>

aussi, sans exhaustive, l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (projet ANR sur la fabrique touristique du patrimoine culturel dans la mondialisation, avec Paris 1 et Tours), l'Université de Sfax (programme sur les inégalités dans les campagnes tunisiennes avec Paris 13) entre autres exemples.

# 59 [II] F SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE

## Choukri Hmed

Pour des raisons disciplinaires, la sociologie et la science politique ont été longtemps les parents pauvres des études sur le Maghreb en France. Ce constat n'est pas propre au Maghreb : comme le note Catherine Mayeur-Jaouen dans son *Livre blanc des études sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans* en 2014, « la sociologie politique dans le sens large du terme et l'économie politique définie comme l'interface entre les domaines relevant communément de l'économie et de la sociologie (et ainsi proche de la sociologie économique) restent plutôt marginales dans les travaux des politistes qui s'intéressent au Moyen-Orient et au Maghreb<sup>[45]</sup> ». Une des raisons principales est que la sociologie étant la « science du même » – contrairement à l'anthropologie, « science de l'autre »<sup>[46]</sup> –, les chercheurs de cette discipline se sont dans leur grande majorité concentrés, et se concentrent toujours, sur les problématiques hexagonales. On en veut pour preuve le fait que l'une des revues centrales de la discipline sociologique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, fondée en 1975 par P. Bourdieu, n'a consacré jusqu'ici qu'un seul dossier au Maghreb (et au Moyen-Orient) en près de cinquante ans

[45] C. Mayeur-Jaouen, *Livre blanc des études sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, op. cit., p. 48.

[46] Sur ce point, voir le bel article d'André Béteille, « Être anthropologue chez soi : un point de vue indien », *Genèses*, 2007/2 (n° 67), p. 113-130 et plus récemment Hassan Rachik, *Devenir anthropologue chez soi. Interpréter sa propre culture*, Casablanca, La Croisée des Chemins, 2022.

d'existence<sup>[47]</sup>. Et celles et ceux qui se sont intéressés au Maghreb l'ont souvent fait parce que les trois pays centraux étaient alors des colonies françaises. C'est ainsi le cas de Pierre Bourdieu et sa *Sociologie de l'Algérie*. Les années 1970 changent un peu les choses puisque le contexte voit naître un intérêt pour les immigrés et, par extension, pour leurs pays d'origine. Des sociologues et anthropologues comme Fanny Colonna, avec sa thèse dirigée par P. Bourdieu sur les instituteurs algériens, sont des figures marquantes des années 1980 et 1990.

Parce qu'elle est de naissance plus récente, mais aussi en raison de la fermeture des régimes autoritaires et des conflits armés qui caractérisent la région – la guerre civile algérienne, notamment, et ses années noires – et donc des terrains possibles, la science politique est longtemps restée à l'écart du Maghreb. Les recherches des premiers spécialistes de science politique ont toutefois été décisives pour la discipline : ainsi à l'IEP de Paris, des thèses sont engagées dans les années 1980 sous la direction de Jean Leca ou Rémy Leveau – ce dernier fonde notamment la Chaire Moyen-Orient-Méditerranée ainsi qu'un diplôme d'études approfondies (actuel master) spécialisé sur le Maghreb avec un fort investissement sur les langues et la formation en sciences sociales –, mais la plupart des doctorants se détourneront du Maghreb pour préférer le Proche-Orient. C'est également un politiste, Michel Camau, qui contribue en 1992 à fonder l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain à Tunis, et à le rattacher au CNRS et ainsi à donner une impulsion décisive à la diffusion de la science politique dans la région. C'est encore lui qui coécrit en 2003, avec Vincent Geisser, un livre voué à une belle postérité : *Le Syndrome autoritaire* aux Presses de la FNSP. Les recherches ultérieures sur le Maghreb – mais plus généralement sur l'autoritarisme – seront irriguées par cet ouvrage, ainsi que, quelques années plus tard, par *La Force de l'obéissance*, de Béatrice Hibou (2006), qui porte également sur la Tunisie.

#### Un encadrement limité

Même s'il s'est renouvelé, l'encadrement des thèses en sociologie et en science politique sur le Maghreb reste, jusqu'à aujourd'hui, limité : peu d'enseignants-chercheurs spécialistes de la région sont titulaires d'une habilitation ou d'une agrégation du supérieur (principale voie d'accès au corps des professeurs des universités en science politique). En sociologie politique, deux professeures agrégées des universités dirigent des thèses sur le Maroc et l'Algérie, l'une à Paris 1, l'autre à Amiens, un maître de conférences est habilité à Paris-Dauphine et dirige des thèses sur la Tunisie, et un directeur de recherche au CNRS encadre des thèses sur la Tunisie à l'IEP d'Aix-en-Provence. Un chargé de recherche au CNRS contribue, à Lille, au co-encadrement de thèses sur le Maghreb. Mais le fait marquant est qu'il n'y a pas d'encadrement effectif dans ces disciplines sur cette région du monde ni à l'École normale supérieure, ni même à Sciences Po Paris, en dépit de l'existence dans ce dernier établissement d'un directeur de recherche à la FNSP qui a travaillé sur l'Algérie. Certes, en sociologie, le pôle de Paris 8, véritable terreau de l'interdisciplinarité, reste vivace grâce à l'Institut Maghreb-Europe. Fondé en 1991, cet Institut a participé au diplôme d'études

approfondies « Maghreb : histoire et sciences sociales », monté par un réseau d'enseignants-chercheurs entre Paris 1, Paris 3 et Paris 8, qui n'existe plus aujourd'hui<sup>[48]</sup>. Ce diplôme, auquel ont participé de grands noms des sciences sociales, comme René Gallissot, Mohammed Harbi, Daniel Rivet, Benjamin Stora..., était essentiellement orienté vers la discipline historique bien que quelques politistes y intervenissent. Un séminaire de « Marché unique et relations économiques Europe-Maghreb » était ainsi assuré par Mouloud Slougui, professeur d'économie à l'Université d'Alger, au cours de l'année 1993-1994 : cette thématique hautement stratégique, au cœur de l'analyse d'économie politique propre au Maghreb, est aujourd'hui paradoxalement inexistante dans l'hexagone. Le déficit d'enseignements en sociologie et en science politique au sein de ce master est souligné dès le début des années 1990<sup>[49]</sup>.

La disparition de cette formation originale à la fin des années 1990 n'a été suivie d'aucune nouvelle création propre à l'étude du Maghreb contrairement aux études latino-américaines, aux études africaines ou aux études européennes, qui ont fleuri en science politique. Depuis quelques années se sont certes développés des masters en « études transnationales », comme à l'Université Paris 8, à l'IEP d'Aix-en-Provence ou encore à Grenoble. Si ces créations constituent une nette avancée en contribuant à ancrer la science politique française – longtemps accusée, à raison, de provincialisme – dans les perspectives d'histoire et de sciences sociales globales, cela a pour effet de déconnecter encore un peu plus les études de science politique de celles des langues et de l'histoire d'une aire culturelle. En effet, aucune de ces formations n'offre d'enseignement spécialisé sur le Maghreb, pas plus que les autres masters de science politique, et l'enseignement des langues maghrébines n'y est le plus souvent pas proposé. Pis encore : aucune politique d'affichage spécifique ne permet aux étudiants de les repérer. Ainsi le master de science politique Paris 1 est-il un master de « Politique Comparée Afrique Moyen-Orient », quand celui de l'IEP d'Aix-en-Provence (qui n'est pas l'exacte réplique du DEA de politique comparée longtemps dirigé par Michel Camau, voir focus 3) s'intitule « Dynamiques politiques et mutations des sociétés (mondes arabes, Méditerranée, Europe) ». Des certificats ou des diplômes d'établissement sur « le monde arabe contemporain » (comme le DEMAC à Lyon 2 ou le certificat Monde arabe à l'IEP d'Aix), au sein desquels la sociologie ou la politique du Maghreb occupe la portion congrue, comblent imparfaitement le manque criant d'enseignement spécialisé.

Au cours de cette dernière décennie, les recherches menées par les chercheurs des deux disciplines que sont la sociologie et la science politique ont connu quelques recentrements significatifs, qui ont accompagné les recrutements d'une nouvelle génération de chercheurs. Jusqu'en 2010, les études politiques privilégiaient l'analyse de l'autoritarisme et du système politique, en lien avec les politiques de développement, l'islamisme et la « transition démocratique », plus rarement les émeutes et les mouvements sociaux ou encore les élites. Du côté de la sociologie, les études urbaines ou sur la jeunesse et la pauvreté ont également été largement représentées. Depuis 2011, à la faveur des « printemps » qui ont ébranlé tous les pays du

[47] Dossier « Révolutions et crises politiques au Maghreb et au Machrek », 211-212, 2016, sous la dir. de Choukri Hmed et Laurent Jeanpierre.

[48] Voir la brochure de présentation pour 1993-1994 : <https://octaviana.fr/document/FVNP0967>  
[49] Rapport d'activités de l'Institut Maghreb Europe, 1992, p. 5 (<https://octaviana.fr/document/FVNP0804>).

Maghreb et le reste des pays arabes, les thématiques – et les financements – se sont déplacés vers les processus révolutionnaires, l'engagement, le désengagement et le militantisme, les changements politiques et institutionnels, la sociologie du genre, moins centralement les relations internationales et les administrations, avec pour caractéristique une timide hybridation avec l'histoire contemporaine ou moderne de la région.

### Perspectives et renouvellements

Qu'il semble loin le temps de l'âpre constat dressé en 1956 par Jacques Berque dans son article des *Annales* à propos de la «sociologie maghrébine», dans lequel il déplore que le bilan des rapports entre la sociologie générale et l'étude des sociétés nord-africaines soit «assez maigre»! Selon lui, «les faits maghrébins [n'auraient] pas fourni à la théorie d'impulsion sensible<sup>[50]</sup>». Aujourd'hui, et sous l'effet d'un mouvement trentenaire poussant les chercheurs à ne pas s'enfermer dans la «maghrébologie» mais à bâtir des ponts à double-sens entre études localisées et montées en généralité, les travaux de sociologie et de science politique sur le Maghreb inspirent et nourrissent les travaux cantonnés dans leur «nationalisme méthodologique», et dialoguent de plus en plus avec eux. Il en est ainsi des travaux sur les révolutions et les crises politiques; également des travaux sur le genre; ou encore de ceux qui portent sur les administrations et les politiques sociales.

[50]

Jacques Berque, «Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine», *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 3, 1956, p. 320. Contrairement à ce qu'indique son titre, l'article porte sur l'ensemble des sciences sociales et ne se restreint pas à la seule sociologie.

# 63 [II] G ÉTUDES BERBÈRES ET AMAZIGHES<sup>[51]</sup>

## Malika Assam

Les études berbères se définissent par la langue: elles s'appliquent aux langues berbères, aux espaces où elles sont parlées et aux populations qui les parlent. Elles sont au croisement de plusieurs disciplines (linguistique, études littéraires mais aussi préhistoire, archéologie, histoire, sociologie, anthropologie, science politique...). Les études consacrées aux langues berbères ont une place particulièrement importante non seulement parce qu'elles sont l'élément de base de définition de ce champ mais aussi parce que, dans la plupart de ces approches, on ne peut se passer du bagage linguistique.

La recherche berbérissante française qui remonte à la colonisation connaît une nette rétractation en comparaison avec le quasi-monopole exercé à l'époque coloniale («triangle berbérissant» constitué autour des Langues O, de l'École des Lettres d'Alger et de Rabat), exception faite de quelques chercheurs allemands, italiens (est du domaine berbère) et espagnols (Rif). Cette rétractation a débuté avec les indépendances des États maghrébins qui ont constitué dans ce champ une rupture considérable. L'illégitimité qui a frappé les études berbères dans ces États, en raison de leur instrumentalisation à l'ère coloniale<sup>[52]</sup> mais aussi du fait des choix idéologiques des

[51]

Ce bilan s'appuie sur les réflexions menées dans le cadre du séminaire de recherche «Maghreb Amazigh» 2021-22 (AMU- Iremam/Mesopolhis/Telemme) et au sein de la Communauté d'étude-Études berbères (MESRI- Disciplines rares), ainsi que sur les mises au point proposées par Salem Chaker («Le berbère dans l'Université et la Recherche françaises: Forces et fragilités d'une présence séculaire», *Journées d'études consacrées à la mémoire de Philippe Cassuto* (21-23 avril 2021) et *Berbères aujourd'hui. Kabyles et Berbères des luttes incertaines*, L'Harmattan, 2022 («Les études berbères: bref historique et évolution récentes», p. 249-266).

[52]

Les Berbères, notamment les Kabyles, ont été perçus et présentés par le colonisateur comme faiblement islamisés, et plus disposés à accepter l'œuvre coloniale.



gouvernements, n'a pas été sans répercussion sur le champ académique français. La nécessaire analyse critique du processus colonial et de la politique de division semblait confirmer la «fiction du fait berbère». L'effet de cette délégitimation est évident dans les années 1960-1970<sup>[53]</sup>, mais avec un «héritage» encore perceptible pour les périodes ultérieures jusqu'à aujourd'hui. Le processus d'internationalisation et de «maghrébinisation» (d'abord à l'échelle des chercheurs dans les années 1970, puis à l'échelle des institutions à partir des années 1990-2000) renforce l'effet de rétractation d'une recherche freinée par le manque de volonté institutionnelle. Ainsi, les trois équipes de recherche CNRS, importantes au cours de la période 1960-1990, qui ont intégré structurellement le domaine berbère dans leurs champs d'étude ont progressivement disparu<sup>[54]</sup>.

Aujourd'hui, un nombre restreint de chercheurs sur le domaine berbère sont intégrés dans les institutions académiques. Certes, le nombre de postes statutaires a connu une augmentation significative: jusqu'en 1974, il n'existait que le poste de professeur des «Langues Orientales»; actuellement, pour un public étudiant autrement nombreux, on dénombre six postes statutaires en France<sup>[55]</sup>. Mais, à l'exception de l'Inalco, ces chercheurs s'intègrent maintenant dans des cadres plus larges, disciplinaires (comme la linguistique) ou aréaux larges (les mondes arabes et musulmans, l'Afrique). En outre, des postes non spécifiquement fléchés, aussi bien à l'université qu'au CNRS, sont occupés par des spécialistes qui travaillent en partie sur le domaine berbère dans le cadre de laboratoires et de disciplines plus générales: essentiellement des linguistes, au côté de quelques historiens ou anthropologues. Des revues spécialisées diffusent cette recherche berbérissante: si *Awal* (fondée par Mouloud Mammeri et Tassadit Yacine en 1985 avec le soutien de Pierre Bourdieu) ne paraît plus depuis 2014, l'*Encyclopédie berbère* (publiée depuis 1984 sous la direction de G. Camps puis celle de S. Chaker, et soutenue aujourd'hui par l'IREMAM, l'Inalco et l'Académie des inscriptions et des Belles-Lettres) livrera ses derniers numéros dans les années à venir. La revue *Études et documents berbères* paraît depuis 1986 sous l'égide de la MSH Paris Nord, et le LACNAD-CRB (Inalco) est publiée depuis 2009 mais à un rythme inégal. Excepté à l'Inalco (où risque toutefois de se poser la question du manque de chercheurs habilités à diriger des recherches), la pérennité des postes est incertaine: ils risquent d'être perdus lorsque les chercheurs actuels partiront ou prendront leur retraite. Cette fragilisation est soulignée depuis au moins quatre décennies<sup>[56]</sup>. On notera aussi la restriction des recherches sur la langue et la littérature berbères aux seuls berbérophones natifs en France, *a contrario* de l'Europe ou des États-Unis. Cinq des six postes de

[53] Chaker S., «Algérie 1962-1974: le refoulement des études berbères», in Henry J.-R. et Vatin J.-Cl. (éds), *Le temps de la coopération au Maghreb, Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, Paris, Karthala, 2012, p. 109-118.

[54] Celles de Germaine Tillion/Camille Lacoste (Littérature orale, dialectologie, ethnologie du domaine arabo-berbère) et de David Cohen à Paris; celle de Gabriel Camps (Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée occidentale) à Aix-en-Provence.

[55] L'équipe du LACNAD (Inalco) regroupe un PU de linguistique berbère, une PU de littérature et arts berbères ainsi qu'une MCF habilitée en anthropologie, qui collaborent avec des spécialistes d'arabe maghrébin et de judéo-arabe; à l'EPHE: une directrice d'études en linguistique berbère; à l'EHESS: une directrice d'études (chaire de linguistique berbère); à AMU: une MCF en langue et culture berbères.

[56] Sylvie Denoix, «Les études berbères en France», *L'Astrolabe*, vol. 1, 1997, p. 165-176.

titulaires (Inalco, EPHE, EHESS, Aix-Marseille Université) sont occupés par des enseignants-chercheurs d'origine berbère.

Le pôle de formation essentiel est donc circonscrit à l'Inalco qui propose un cursus complet de l'enseignement du berbère de la licence au doctorat (le seul en Europe) et qui est intégré au département Afrique. Ailleurs, le potentiel de formation est faible. Il existe un DU (diplôme universitaire délivrant un niveau de base uniquement, A1 ou A2) à Aix-Marseille Université qui offre les possibilités de soutenir un master spécialisé en Études berbères et qui délivre un diplôme en Partenariat International (avec L'Orientale, Naples); un DU très léger est proposé à Paris-VIII; des enseignements optionnels et non stabilisés, ailleurs. Il s'agit souvent d'initiatives de personnes isolées (charge de cours confiée à un doctorant ou post-doctorant par un responsable) et non d'une volonté institutionnelle forte. L'enseignement est aussi fortement lié à une «demande sociale immigrée»: la grande majorité des étudiants/diplômés de berbère sont des personnes d'origine berbère issues de l'immigration («primo-arrivants» et «enfants issus de l'immigration»).

En termes de disciplines, la linguistique, qui reste le principal pilier des études berbères, est marquée par l'émergence récente de problématiques sociolinguistiques et «applicationnistes» (aménagement, didactique, traitement automatique des langues...) en réponse à une demande ou à un projet «social» (enseignement du berbère, codification). À l'inverse, ce sont les recherches en littérature, anthropologie et histoire berbères (à l'exception de l'histoire médiévale) qui ont le plus souffert de la délégitimation politique. Cependant, on voit aujourd'hui poindre un intérêt croissant pour la littérature, les arts et l'anthropologie à l'Inalco, auparavant plus spécifiquement focalisé sur la linguistique. Outre le développement d'une littérature écrite dite contemporaine, deux axes novateurs s'intéressent d'une part aux manuscrits arabo-berbères (en partie ou en totalité rédigés en langues berbères transcrites en caractères arabes) des époques médiévale et moderne et, d'autre part, aux nouvelles dimensions de l'oralité, notamment en lien avec les nouveaux médias. Les approches en science politique ou en sociologie politique sont aussi amenées à se développer en raison de l'articulation de la dimension berbère/amazighe aux mouvements sociaux et politiques qui marquent profondément l'actualité (2001 «Mouvement des archs» en Algérie; 2011 processus de visibilité de la revendication amazighe en Libye à la faveur du «printemps arabe»; *ħirāk* du Rif à partir de 2016; *ħirāk* algérien à partir de 2019).

On terminera ce bilan par les questions de terminologie loin d'être anodines dans ce champ et qui réfèrent plus largement à un renouvellement des études maghrébines. Berbère est de plus en plus remplacé par/accompagné du terme *Amazigh* (ou de ses dérivés comme *Tamazgha* en concurrence à l'expression «Maghreb»). Ces termes, issus du champ militant, sont appropriés désormais par des chercheurs à l'échelle internationale dans le but de renouveler le regard sur l'espace appelé Maghreb ou Afrique du Nord/Nord de l'Afrique: en contrebalançant les perspectives exogènes, notamment européennes, il s'agit de «repousser les limites de ce que les paradigmes

actuels permettent d'examiner ou de considérer comme pensable»<sup>[57]</sup>. Par ailleurs, la forme plurielle (langues et littératures berbères) se diffuse. Outre l'enjeu sociopolitique (le choix du singulier implique-t-il l'imposition d'une vision nationaliste ? le pluriel conduit-il à la dissolution de la position commune des berbérophones en tant que populations minorisées ?), la réalité sociolinguistique et la thématique des langues en danger font pencher pour le pluriel : si certaines variantes de berbère connaissent un fort dynamisme, d'autres sont fortement menacées voire sont en voie de disparition sous l'effet de l'urbanisation et de l'arabisation, et nécessitent un intérêt scientifique particulier. L'idée d'une langue berbère unique rend aussi difficile la mise en place d'enseignements des diverses variétés aux étudiants (il existe un seul cours de « berbère » pour toutes les variantes dans les institutions hors Inalco).

[57]

Cf. Appel pour la revue *Tamazgha Journal studies*: « *Tamazgha challenges geographic appellations and infuses this renamed place with an indigenous dimension that has been absent for the best part of the twentieth century. A critical reflection on the scholarly implications of academic deployment of Tamazgha to reconfigure the scholarly and humane space referred to as the Maghreb/North Africa in most scholarship will open up a copious space for transformative, interdisciplinary methodological approaches that promise a reinvention of Maghrebi studies, writ large* ». <https://networks.h-net.org/node/73374/announcements/10055423/tamazgha-studies-journal>.

# 67 [II] H LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE

## Catherine Miller

Les études linguistiques et littéraires sur le Maghreb se caractérisent par le fait qu'une grande partie de ces études *ne se font pas* dans des départements d'études arabes, mais plutôt dans des départements de linguistique générale ou d'études francophones ou de littérature comparée. La majorité des 134 thèses encadrées entre 2011 et 2021 l'ont été dans ces départements. L'enseignement des parlers arabes maghrébins apparaît extrêmement mineur dans la majorité des universités (et dans le monde), à l'exception de l'Inalco, pôle historique de cet enseignement. Aujourd'hui, le nombre de collègues HDR arabisants et spécialistes des parlers maghrébins ou de littérature orale maghrébine et pouvant encadrer des thèses dans ce domaine est extrêmement restreint.

Enseignement  
et recherche sur  
les parlers  
arabes  
maghrébins

La présence d'enseignements en arabe maghrébin à l'Inalco (en alternance avec l'arabe oriental dans la chaire dite d'arabe vulgaire) remonte à 1871 et elle est officialisée en 1916 avec la création de la chaire d'arabe maghrébin. L'Inalco reste de nos jours *le seul* établissement au monde qui présente une offre conséquente en arabe maghrébin avec une grande diversité de parlers (marocain, tunisien, algérien, libyen, mauritanien, maltais et judéo-arabe) et un cursus en dialectologie arabe qui, partant de la licence créée en 1993, peut depuis 1996 aller jusqu'au master et au doctorat (voir focus 2). Le master d'arabe maghrébin de l'Inalco se veut pluridisciplinaire avec des enseignements en linguistique, sociolinguistique et dialectologie, littérature, anthropologie et histoire. Cet enseignement est aujourd'hui assuré par deux professeurs, trois maîtres de conférences, un professeur certifié et plusieurs

chargés de cours. L'Inalco est aussi la seule université à accueillir une équipe d'accueil CNRS «Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas», (LACNAD), spécialisée sur les langues, la littérature et la culture au Maghreb et dans les diasporas, qui rassemble des arabisants, des berbérissants et des spécialistes d'études juives.

En dehors de l'Inalco, l'offre d'enseignements en arabe maghrébin et en linguistique maghrébine reste très limitée dans l'ensemble des universités françaises. C'est le cas à Aix-en-Provence, considérée comme l'un des premiers pôles d'études arabes hors Paris, où malgré le recrutement en 2018 d'un spécialiste de linguistique maghrébine, l'enseignement de l'arabe maghrébin n'est pas inclus dans le diplôme d'arabe du Département d'études arabes et moyen-orientales (DEMO) mais est délivré à raison de deux heures par semaine pour les étudiants qui s'inscrivent en LEA et ne suivent pas la formation d'arabisant. L'université de Toulouse affiche certes un master sur le Maghreb (avec des cours sur le cinéma, l'histoire, etc.), mais aucun enseignement de l'arabe maghrébin n'est assuré spécifiquement. L'université de Bordeaux propose un cours de deux heures d'enseignement d'arabe maghrébin couplé à un cours de culture maghrébine effectué par un maître de conférences, spécialiste de théâtre. À Lyon, autre grand pôle arabisant, un seul cours d'arabe maghrébin est dispensé sur un semestre en LLCER à l'Université Lyon 3 (tunisien au premier semestre, marocain au deuxième). Il apparaît donc qu'en dehors de Paris, et même dans les universités qui ont une longue tradition de recherches sur le Maghreb (Aix-en-Provence) ou affichent des masters ciblés études maghrébines (Toulouse), **l'enseignement de l'arabe maghrébin reste très marginal.**

Les recherches sur l'arabe maghrébin ne sont pas dissociables de celles sur la dialectologie arabe en général. Les études linguistiques et littéraires sur le Maghreb avaient connu un développement important pendant la période coloniale avec de nombreuses recherches pionnières en dialectologie arabe faites à la fois au Maghreb et en France et des recherches portant sur la littérature orale. Après les indépendances et dans les années 1970-1980, les recherches en dialectologie arabe (dont maghrébine) étaient majoritairement entreprises à Paris-III au sein de l'équipe de D. Cohen (ERA 585), qui accueillait de nombreux doctorants originaires du Maghreb – du Maroc notamment. Cette équipe a publié une revue dédiée aux parlers arabes et sud arabiques (*MAS-GELLAS*) entre 1983 et 2002. De nombreuses autres thèses en linguistique ou sociolinguistique étaient (et sont toujours) également soutenues dans divers départements de linguistique générale, que ce soit à Paris (Paris Descartes, aujourd'hui Paris Cité), Besançon (pour la phonologie/phonétique), Rennes ou Rouen, encadrées par des linguistes non-arabisants et s'inscrivant dans des cadres théoriques formels (linguistique structuraliste, fonctionnaliste, générativiste, énonciation, sociolinguistique).

Aujourd'hui, l'encadrement et la recherche en dialectologie et sociolinguistique arabes sur les parlers maghrébines apparaissent affaiblis du fait du faible nombre de collègues HDR encore en poste. L'équipe de D. Cohen n'existe plus et ses anciens membres sont émérites ou à la retraite et ne forment plus de doctorants. Seul un professeur à l'Inalco, héritier de ce réseau, encadre des thèses. C'est aujourd'hui en Espagne, en Italie ou en

Autriche que les chercheurs français, qui restent très reconnus dans leurs domaines respectifs, participent à la recherche arabisante sur le Maghreb.

Une grande partie des recherches continuent donc de se faire en sociolinguistique francophone dans le cadre d'études sur le plurilinguisme, les politiques linguistiques ou la francophonie, notamment à Paris, Rennes, Rouen ou Grenoble, où plusieurs sociolinguistiques français ont eu un impact important chez les enseignants et chercheurs maghrébins. De nombreuses revues de sociolinguistique française ainsi que la collection dirigée jusqu'à une date récente par Thierry Bulot à L'Harmattan ont des numéros thématiques ou des ouvrages consacrés à la situation linguistique du Maghreb. Il faut également signaler le rôle joué par l'école doctorale franco-algérienne (EDAF) créée en 2004. Elle a permis la soutenance de près de 400 thèses dont plusieurs en cotutelle entre les départements de langue française des universités algériennes et des départements de linguistique en France. L'EDAF a été élargie à partir de 2012 par le réseau LAFEF<sup>[58]</sup> fédérant des laboratoires français et algériens, lequel organise plusieurs conférences et aide notamment à la création de revues algériennes de langues et littérature en ligne comme la revue *Socles*<sup>[59]</sup>.

#### Enseignement et recherche en littérature du Maghreb (et autres productions culturelles)

On note, là encore, une nette séparation entre départements d'études arabes et départements d'études francophones. Plusieurs thèses et travaux portant sur des écrivains d'expression arabe (plutôt standard) ont été faites sous la direction d'arabisants mais leur nombre reste limité. L'enseignement et la recherche sur la littérature orale maghrébine y apparaissent aujourd'hui peu développés en dehors de l'Inalco. Un renouveau des recherches en littérature orale s'amorce cependant à Lyon et Aix-Marseille Université. La grande majorité des thèses et des recherches en littérature sont réalisées au sein des départements de littérature comparée et portent principalement (mais non exclusivement) sur des écrivains maghrébins d'expression française ou travaillent à partir de traductions. Un récent développement est l'apparition de recherches s'inscrivant dans une approche de sociologie du champ littéraire offrant une vision plus historicisée et globale. Enfin, tout un courant d'études sur les productions culturelles (musique, théâtre, cinéma) se développe dans plusieurs universités et centres de recherches avec des recrutements de maîtres de conférences dans divers départements, mais là encore, il y a trop peu de collègues HDR arabisants pour encadrer ces travaux. La revue *Horizons Maghrébins*, créée en 1984 à Toulouse, a consacré plusieurs numéros thématiques aux productions littéraires et culturelles du Maghreb et le site Limag (Littératures du Maghreb), fondé en 1998 par Charles Bonn de l'université Lumière Lyon 2, recense les travaux universitaires sur la littérature maghrébine jusqu'à 2015.

En conclusion, le nombre relativement important de thèses soutenues entre 2011 et 2021 en linguistique et littérature sur le Maghreb masque le fait qu'en réalité, l'encadrement par des collègues habilités, arabisants et spécialistes de ces parlers est aujourd'hui très faible, y compris à l'Inalco. Peu de liens et d'interactions sont établis entre les recherches conduites dans le domaine de la francophonie ou de la littérature comparée avec celles

[58]  
[59]

Pour un bilan global voir [http://lafef.net/IMG/pdf/reseaulafef\\_bilan\\_2012-2021.pdf](http://lafef.net/IMG/pdf/reseaulafef_bilan_2012-2021.pdf)  
<https://www.asjp.cerist.dz/en/Articles/25>

en linguistique arabe, les chercheurs relevant de réseaux différents. L'étude des productions culturelles (musique, théâtre et cinéma) apparaît comme l'un des éventuels domaines fédérateurs ainsi que les recherches portant sur les pratiques langagières en diaspora. Jusqu'à présent, les UMIFRE (CJB et IRMC) ont développé peu de programmes de recherche portant sur les enjeux linguistiques au Maghreb, qui restent pourtant des questions sociales et politiques majeures. Du côté de l'enseignement dans les départements d'études arabes, on ne peut que regretter qu'une initiation à la dialectologie maghrébine comparée soit si peu présente. Alors que la France a été pendant des décennies le principal pôle européen d'études linguistiques et littéraires sur le Maghreb, elle apparaît aujourd'hui affaiblie par la raréfaction des recrutements dans les Universités et au CNRS.

## 71 [III] CONCLUSION

À parcourir ces bilans disciplinaires, il apparaît que le Maghreb est une spécialité de recherche dynamique mais qui a souffert, depuis une trentaine d'années, d'une déconsidération de ses objets au profit du Machrek ainsi que d'une raréfaction des postes de titulaires (si l'on exclut l'histoire médiévale). Il est diversement intégré comme sous-champ géographique selon les disciplines : soit il constitue une spécialisation plus ou moins exclusive avec un fort investissement dans les enquêtes ou la documentation locales soit il est, au contraire, saisi dans des cadres plus vastes (comme les mondes arabes, les mondes musulmans, l'Afrique ou la Méditerranée). Certaines disciplines comme le droit ou l'économie, qui ne sont pas représentées dans ce bilan malgré un important nombre de thèses soutenues sur le Maghreb, font de ce dernier une simple variation de modèles économiques ou des législations élaborés en France ou dans le monde occidental et importés, pendant et après la colonisation, dans cette région. L'impression d'ensemble est que **chaque spécialité fabrique « son » propre Maghreb** : francophone, arabo-phonie, dialectophone ou berbérophone, sans que ces différents visages d'une même région ne soient réunis dans les mêmes programmes ou les mêmes institutions. De la même façon, les démarches scientifiques s'établissent dans le cadre national de chacun des trois pays au détriment d'approches transversales ou comparatives qui restent très rares.

72—73

**[III]  
ENSEIGNEMENT**

De l'enquête menée auprès des collègues, il ressort que la place du Maghreb dans les enseignements de langue et de sciences humaines et sociales est, encore aujourd'hui, trop peu développée : quelle que soit la discipline et le niveau, l'offre de formation est insuffisante et décourage les étudiants de s'engager dans cette voie et de s'y projeter. Il en résulte, inexorablement, un déficit de recherches scientifiques alliant maîtrise des langues et des sciences sociales.

## 75 [III] A EN LICENCE ET EN MASTER : UN MAGHREB INVISIBLE, DES CURSUS SÉPARÉS

L'enseignement des « études sur le Maghreb » à l'université est aujourd'hui réduit à la portion congrue. Que ce soit en histoire, en sociologie, en science politique, en anthropologie, en géographie ou encore en économie, les cours spécialisés de licence et même de master sont en nombre très limité. Il est significatif qu'à l'heure où sont écrites ces lignes, **aucun parcours de master de sciences humaines et sociales portant exclusivement sur le Maghreb n'existe en France**. L'essentiel de cette formation est, en effet, offert en Langues, Littérature, Civilisations étrangères et régionales (LLCER), un parcours qui contient rarement des cours d'histoire ou de sociologie. Seuls deux établissements offrent aujourd'hui une formation en master de langues spécialisée sur le Maghreb : l'Inalco, où il existe un master LLCER « Arabe maghrébin » ainsi qu'un cursus (licence et master) berbère, et l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, avec le master LLCER « Maghreb monde arabe ». **La plupart des enseignements sur le Maghreb sont donc dilués dans des cursus ou des enseignements plus larges**, notamment les études de langue arabe, pour lesquels on recense actuellement seulement 3500 étudiantes et étudiants, tous niveaux confondus (voir focus 1).

## CARTOGRAPHIE DES FORMATIONS EN ÉTUDES ARABES EN FRANCE

Selon la base SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) publiée chaque année par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, on compte en France 3 502 étudiants dont la langue arabe est la matière principale pour l'année universitaire 2020/2021 (à titre de comparaison, 56 867 sont inscrits en anglais, 30 818 en espagnol, 7 493 en allemand, 5 222 en japonais, 5 076 en italien, 2 974 en russe, 2 415 en chinois et 2 271 en portugais). Parmi ces étudiants en langue arabe, 82,1 % sont inscrits en licence, 15 % en master et 2,9 % en doctorat. En matière de régime d'inscription, 92,7 % sont en formation initiale, 5,6 % en reprise d'études non financée et 1,7 % en formation continue.

Concernant leur répartition géographique, l'établissement accueillant le plus grand nombre d'étudiants en langue arabe est l'Inalco avec 26,6 % des effectifs, son offre de formation est la plus diversifiée puisqu'il est possible de s'y inscrire en licence LLCER d'arabe littéral, maghrébin ou oriental et de poursuivre ses études en master LLCER spécialité études arabes ou arabe maghrébin. Il est également possible d'y étudier l'arabe littéral dans le cadre de deux formations d'un an (« initiation » et « intensif ») donnant respectivement accès à la L1 et à la L2 d'arabe littéral au sein de l'établissement.

Trois autres établissements parisiens accueillent des étudiants en langue arabe : l'Université Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université et l'Université Paris 8. Ils proposent tous des formations LLCER en études arabes en licence et en master, voire une double licence arabe-histoire (à Sorbonne Université). Les établissements de la capitale rassemblent ainsi 47,5 % des étudiants en langue arabe.

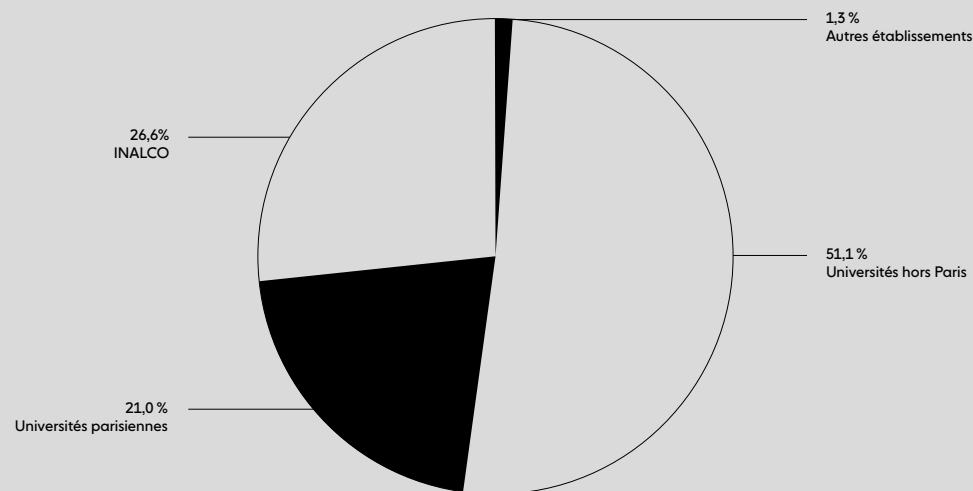
En dehors de Paris, il existe deux pôles historiques pour l'enseignement universitaire de l'arabe en France : Aix-en-Provence et Lyon<sup>[60]</sup>, même si plusieurs universités proposent des cursus en langue arabe avec des effectifs plus ou moins importants. La plupart offrent une formation au niveau master faisant suite à la licence LLCER, spécialisée sur les mondes arabes ou comportant un parcours correspondant.

Parmi les établissements accueillant des étudiants inscrits en langue arabe, il faut également noter les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) de Paris et de Marseille où étaient respectivement inscrits 20 et 23 étudiants préparant le CAPES d'arabe dans le cadre d'un master MEEF durant l'année universitaire 2020/2021.

Les établissements restants sont des universités offrant la possibilité à leurs étudiants d'étudier l'arabe uniquement dans le cadre d'une licence LEA (exemples : Université de Nantes, Université Montpellier 3) ou d'obtenir un diplôme universitaire en arabe au sein de leurs centres de langues (exemples : Université de Perpignan, Université de la Réunion). On compte alors moins de 20 étudiants suivant ce type de formation au sein de ces établissements.

[60] Voir à ce sujet Luc-Willy Deheuevels, « Les études arabes en France dans le supérieur », *Langues et cité*, N° 15, octobre 2009.

Graphique 2: Répartition des étudiants en langue arabe selon le type d'établissement  
(année universitaire 2020/2021)



Cette faiblesse primordiale restreint tout à la fois les perspectives d'enseignement, empêche la conduite concomitante des recherches et leur transmission au sein de cours spécialisés, décourage les étudiants de s'engager dans cette voie (notamment en doctorat), et rend peu visibles les travaux, nombreux par ailleurs, menés par les chercheurs. **Les «études maghrébines», quand elles existent, ne le sont jamais sous cette étiquette** : le Maghreb est le plus souvent accolé à «monde arabe» (parfois au pluriel), «Méditerranée» ou «Moyen-Orient». Le vœu formulé depuis des décennies et rappelé par Catherine Mayeur-Jaouen dans son *Livre blanc* en 2014 de promouvoir la conception de cursus intégrés associant études de sciences humaines et sociales et enseignements de langues (arabe littéral, arabe médian, arabe maghrébin, berbère), est resté lettre morte. Pourtant, **de l'avis de 85 % des enseignants-chercheurs actuellement en poste consultés par questionnaire**, il s'agit d'une réforme qui pourrait «améliorer la qualité des enseignements sur la région et la formation des étudiants»<sup>[61]</sup>, pour le Maghreb. Même pour un étudiant poursuivant ses études à Paris, **il est particulièrement difficile de suivre à la fois un cursus de licence ou de master en sciences sociales (à Paris 1, à Sorbonne Université, à l'université PSL, à Sciences Po) et un cursus de langue, essentiellement à l'Inalco (voir focus 2).**

[61] Sur 78 enseignant-es-chercheur-es (MCF et PU) en poste ayant répondu à la question, 66 ont affirmé «être d'accord» ou «tout à fait d'accord» avec la proposition : «Des cursus ou des diplômes intégrés (civilisation/SHS/langue) spécifiques au Maghreb, seraient à même d'améliorer la qualité de l'enseignement sur la région et la formation des étudiant-es».



LE MAGHREB DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE À L'INALCO

Alexandrine Barontini<sup>[62]</sup>

[62] Avec l'aide de D. Caubet, D. Merolla, J. Tedghi, Ch. Pereira et K. Naït Zerad.

L'Inalco est le seul établissement d'enseignement supérieur en Europe dont les enseignements et les recherches couvrent les cultures et les langues du Maghreb dans toute leur diversité. Ces enseignements (études berbères, arabe maghrébin, arabe littéral, judéo-arabe) sont répartis entre trois départements (études arabes, Afrique, études hébraïques et juives<sup>[63]</sup>) et les enseignants-chercheurs membres de différentes unités de recherches (LaCNAD, CERMOM, CESSMA).

On présentera d'abord l'enseignement, encadré par les départements, puis la recherche, dans les équipes de recherche, concernant le Maghreb à l'Inalco.

| ENSEIGNEMENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><i>L'arabe maghrébin</i></p> <p>Dès la fondation, en 1795, de l'École Spéciale des Langues Orientales, ancêtre de l'Inalco (1971), une chaire est consacrée à l'enseignement de l'arabe sous son double aspect : arabe littéral et arabe vulgaire. L'arabe dit vulgaire fait donc l'objet d'un enseignement spécifique depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, même s'il peine à s'imposer face au littéral. Une chaire est créée en 1824, où sont enseignés tantôt l'arabe oriental, tantôt l'arabe maghrébin, puis les deux simultanément. En 1871, l'École connaît officiellement un double enseignement de l'arabe dialectal : arabe vulgaire d'Orient et arabe algérien. C'est cependant dans les années 1910 qu'un système d'enseignement complet de l'arabe (langue écrite, ainsi que parler maghrébins et orientaux) est mis en place, la dialectologie ayant entre temps fait son entrée dans la linguistique<sup>[64]</sup>. Une chaire d'arabe oriental est fondée en 1909, puis en 1916, à l'initiative de W. Marçais, le cours d'arabe vulgaire devient le cours d'arabe</p> |

[63] Ajouter à cela le département Eurasie, où des cours de turc ottoman sont dispensés par la section de turc.

[64] Alain Messaoudi, *Les arabisants et la France coloniale (1780-1930)*, Lyon, ENS éditions, 2015.

maghrébin, une chaire d'arabe maghrébin étant instituée<sup>[65]</sup>, occupée successivement par W. Marçais, G. Colin, Ph. Marçais, A. Boudot-Lamotte, D. Caubet, M. Yelles, Ch. Pereira. Concernant l'arabe maghrébin, c'est lors du passage progressif des diplômes d'établissement (DULCO) aux diplômes nationaux (licence et maîtrise) que sous l'impulsion de D. Caubet et de S. Chaker, pour le berbère, une première maquette de licence d'arabe maghrébin et berbère est créée en 1993. L'année suivante, les deux licences séparées seront proposées avec des enseignements communs. Le 3<sup>e</sup> cycle et le DEA existaient depuis la nomination de D. Caubet comme professeure des Universités en 1991. La maîtrise, mise en place en 1996, et le DEA feront place par la suite au Master<sup>[66]</sup>.

Depuis la création de la licence, outre l'arabe marocain, l'arabe algérien et l'arabe tunisien, se sont ajoutés des enseignements d'initiation à l'arabe Ḥassāniyya de Mauritanie, ainsi qu'au maltais et au judéo-arabe, et enfin des enseignements d'arabe libyen.

Dans le cadre des diplômes de licence, master (département Études arabes) et doctorat, l'enseignement des langues est articulé à des enseignements en linguistique, dialectologie, et civilisation. Une introduction à l'histoire du Maghreb contemporain est dispensée en première année à l'ensemble des étudiants du département d'études arabes, puis des cours optionnels de civilisation (anthropologie, géographie, histoire et littérature du Maghreb) leurs sont proposés dans la suite de leur cursus. L'Inalco est donc le seul établissement en Europe à proposer un cursus universitaire complet en arabe

[65] Georges S. Colin, « L'arabe vulgaire (1821) ou arabe dialectal (chaînes d'arabe maghrébin et d'arabe oriental) », *Cent-cinquantième de l'École des Langues Orientales*, Paris, Imprimerie Nationale de France, 1948, p. 104-109.

[66] Dominique Caubet, « Reconnaissance et vitalité de l'arabe maghrébin en France : des pratiques réelles aux institutions », *Revue des Études Berbères*, 10, 2015, p. 38-39.

maghrébin, adossé à des enseignements de SHS sur la région.

#### *Le berbère*

La chaire d'enseignement du berbère est créée officiellement en 1913 (mais l'enseignement ne commencera réellement qu'en 1915) à l'École des langues orientales de Paris. La chaire est occupée successivement par E. Destaing, A. Basset, L. Galand, A. Leguil, S. Chaker, A. Bounfour et K. Naït Zerad<sup>[67]</sup>. Le 3<sup>e</sup> cycle de berbère est créé dès la nomination de S. Chaker en tant que professeur en 1989. Suivront la licence, créée en 1993, en commun avec l'arabe maghrébin la première année puis séparément, et la maîtrise en 1994.

Dans le cadre des diplômes de licence, master (département Afrique et Océan Indien) et doctorat, aujourd'hui l'établissement propose une formation pratique à la langue dans trois variétés : le kabyle (*taqbaylit*, Algérie), le Chleuh (*tachelhit*, Sud du Maroc) et le touareg (*tamacheq*, Sahara-Sahel). Celle-ci s'articule à des enseignements en linguistique, comme des enseignements en littérature et civilisation berbères (anthropologie et histoire) dispensés respectivement par D. Merolla et D. Arous.

L'Inalco est le seul établissement en Europe qui propose un cursus complet de berbère, de la licence au doctorat.

#### *Le judéo-arabe maghrébin*

C'est en 1967 que le judéo-arabe maghrébin fit son entrée à l'Inalco. Depuis cette date, l'enseignement n'a cessé de se développer. Les cours, étalés sur quatre niveaux, sont dispensés dans le cadre du département d'Études hébraïques et juives, mais aussi, comme mentionné précédemment, dans les diplômes d'arabe maghrébin du département d'Études arabes. Les cours abordent différents aspects de la culture et de la civilisation judéo-arabes, ainsi que l'étude

des caractéristiques linguistiques et littéraires des parlers judéo-arabes maghrébins (Maroc, Algérie et Tunisie), à l'époque moderne et contemporaine.

#### RECHERCHE

La dialectologie arabe (maghrébine) et berbère s'est développée et institutionnalisée durant la période coloniale, principalement à l'université d'Alger, en symbiose avec l'essor des méthodes ethnographiques. L'Inalco a été et reste un foyer important de recherche sur le Maghreb.

La création du LaCNAD (EA 4092 – Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas) en 2006 a permis le regroupement de trois entités préexistantes couvrant le domaine berbère (Centre de Recherche Berbère, ex-EA 3577), le domaine arabe maghrébin (Centre de Recherche sur l'Arabe Maghrébin, ex-EA 3575) et le domaine judéo-maghrébin (Langues et Cultures Juives du Maghreb et de la Méditerranée Occidentale, ex-Groupe de recherche Inalco). L'appellation strictement géographique « Nord de l'Afrique » a été préférée aux plus classiques « Maghreb » ou « Afrique du Nord », en raison de leurs connotations géopolitiques et idéologiques et, surtout, en raison de l'ancrage africain (pays du Sahel) du domaine berbère à travers sa composante touarègue, ainsi que du statut intermédiaire de la Mauritanie.

Les activités de recherche des membres du LaCNAD couvrent les domaines de la linguistique, de la dialectologie, de la sociolinguistique, de la littérature, de l'anthropologie/sociologie culturelle, de l'histoire, des arts.

D'autres enseignants-chercheurs de l'Inalco travaillent également sur le Maghreb (en histoire, anthropologie, géographie...) et sont membres des équipes CERMOM (EA 4091 – Centre d'étude et de recherches

Moyen-Orient, Méditerranée) et CESSMA (UMR 245 – Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques).

[67] Salem Chaker, « Enseignement (du berbère) », *Encyclopédie Berbère* XVII, 1996, p. 2644-2648.

Même dans ces cas rarissimes, les étudiants, en règle générale, ne font pas de master de recherche ensuite. Le niveau inégal des étudiants et les conditions de vie particulièrement difficiles à Paris, seul endroit où presque où les doubles formations sont possibles, explique des parcours heurtés où la recherche, sans promesse certaine de débouchés professionnels rapide, n'est pas privilégiée. Les dernières statistiques disponibles montrent en effet qu'en 2014 la tranche d'âge des 18-24 ans est celle qui souffre le plus de pauvreté monétaire. Parmi elle, les étudiants sont une des catégories les plus touchées<sup>[68]</sup>. Il en découle une conséquence dramatique pour les études sur le Maghreb – comme par ailleurs sur les mondes arabes et le Moyen-Orient : **la région est appréhendée soit par des spécialistes de langue, qui sont peu attentifs à la sociologie et à l'histoire de ces sociétés ; soit par des spécialistes de sciences sociales, qui ne pratiquent pas suffisamment les langues de ces pays** et s'y rendent de moins en moins souvent, et de moins en moins longtemps, excepté lors de délégations CNRS pour des enseignants ou chercheurs titulaires, qui arrivent souvent trop tard. Cela explique que près de la moitié des collègues enseignants-chercheurs, consultés pour l'enquête, qui enseignent dans un établissement proposant des cursus ou des diplômes sur le Maghreb les jugent globalement « non attractifs »<sup>[69]</sup>. Comme l'exprime un collègue répondant au questionnaire :

*« la tendance, au sein de mon établissement, est à la diminution du nombre de cours de spécialisation sur les “mondes arabes et musulmans” – ce que je trouve fort préoccupant, car lorsque des étudiants souhaitent continuer en thèse, ils ont alors un gros rattrapage de connaissances (socio-historiques et bibliographiques) à fournir. Et l'on forme de moins en moins de connaisseurs de la région (alors que le niveau moyen des étudiants en langue arabe augmente sensiblement) »*<sup>[70]</sup>.

Pourtant, des précédents existent qui ont montré leur attractivité et leur pertinence, comme le Diplôme d'études approfondies de politique comparée à l'IEP d'Aix-en-Provence (voir focus 3), créé dans les années 1990, une des rares formations qui portaient sur le Maghreb et comportait des enseignements de langue. Ainsi que le rappelle Michel Camau en entretien,

*« [Les étudiants] avaient des cours qui étaient censés leur permettre de se familiariser avec cette histoire, avec la langue, au second semestre ils allaient sur le terrain pour faire leur recherche et par la suite certains suivaient une formation plus poussée de langue. C'est très difficile de pouvoir mener de front des études de sciences sociales et des études linguistiques, car ce sont deux temps pleins. Dans notre DEA, il y avait des cours d'arabe, pour le farsi ou autre il fallait aller*

[68] « Synthèse : Mesurer le niveau de vie et la pauvreté des jeunes adultes de 18 à 24 ans. Une population particulièrement confrontée à la vulnérabilité économique », *Les Dossiers de la Drees*, N° 106, février 2023.

[69] Sur 66 enseignant-es-chercheur-es (MCF et PU) en poste ayant répondu à la question, 30 ont affirmé n'être « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec la proposition « Les cursus ou diplômes proposés au sein de mon établissement portant sur le Maghreb (et plus largement sur les mondes arabes et musulmans ou l'Afrique) sont attractifs ».

[70] Réponse anonyme à la question ouverte relative à l'« Enseignement » du questionnaire en ligne.

*à la Faculté des Lettres, et pour tous des cours d'anglais et pour les autres des cours d'espagnol ».*

Devenu aujourd'hui « Dynamiques politiques et mutations des sociétés (Monde arabe, Méditerranée, Europe) », le master continue d'offrir une formation en arabe en 2<sup>e</sup> année, mais seule l'option « Expertise politique comparée » comporte une mention au « monde arabe », non au Maghreb. Le master Mondes arabes et musulmans de Sorbonne Université peut inclure des étudiants menant des recherches en histoire sur le Maghreb, mais ils sont très minoritaires, tandis que se maintient l'intérêt pour le Proche-Orient, voire la Turquie et l'Iran.

# DE LA CENTRALITÉ À LA BANALISATION DE LA PLACE DU MAGHREB DANS LES ÉTUDES POLITIQUES DU SITE UNIVERSITAIRE AIX-MARSEILLE

Vincent Geisser

On ne saurait faire l'histoire des sciences sociales sur le site universitaire Aix-Marseille sans évoquer la centralité du Maghreb, tant dans les trajectoires professionnelles des enseignants-chercheurs, les objets et les terrains de recherche, les partenariats institutionnels, les publications que les profils des étudiants de troisième cycle.

De ce point de vue, l'Université d'Aix-Marseille 3 (études juridiques, économiques et politiques) et l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence ont longtemps représenté le principal pôle français de formation et de recherche sur l'Afrique du Nord, dont le développement a largement suivi celui des nouveaux États indépendants du Maghreb. Ainsi, dès le début des années 1960, le site d'Aix-Marseille a accueilli les premiers instituts et laboratoires spécialisés sur le Maghreb postcolonial, notamment le Centre d'études nord-africaines (CENA) hébergé à l'IEP d'Aix, le Centre de recherche sur l'Afrique méditerranéenne (CRAM), dont une section est dédiée entièrement aux problèmes algériens, l'Institut de recherches méditerranéennes (IRM) qui, en 1970, deviendra le Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) qui rassemble les sciences sociales et humaines sur le Maghreb. C'est dans le sillage de ces institutions de recherche et de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* (AAN), fondé dès 1962, que vont naître les premières vocations d'enseignants-chercheurs en droit public, sociologie et science politique et aussi les premiers cursus universitaires spécialisés sur la zone « Maghreb », se traduisant par la création de cours et de modules de formation au sein de l'IEP et de l'Université d'Aix-Marseille 3.

Dès le début des années 1970, les premiers mémoires de troisième cycle et les thèses de doctorat traitant des problèmes sociaux, économiques et politiques du Maghreb contemporain sont soutenus

dans ces établissements aixo-marseillais, favorisant également une émulation éditoriale. Mais c'est surtout, en 1986, avec la fondation de l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (IREMAM), situé au centre-ville d'Aix-en-Provence à proximité de l'IEP, que les études politiques sur le Maghreb postcolonial vont connaître un nouveau départ : le partenariat entre l'IEP et l'IREMAM se traduit par la mise en place d'un Diplôme d'études approfondies, le DEA « Développement politique dans le monde arabe », dont le profil sociologique des enseignants et des étudiants révèle un « prisme maghrébin ». En effet, la plupart des intervenants dans les cours et les séminaires du DEA « Monde arabe » sont des spécialistes du Maghreb, ayant accompli leur « initiation » universitaire et scientifique en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie dans le contexte des indépendances : François Burgat, Pierre-Robert Baduel, Michel Camau, Bruno Etienne, Maurice Flory, Jean-Robert Henry, Jean-Claude Santucci, etc. À l'époque, les « machrékologues » sont encore minoritaires dans le DEA et la formation doctorale de l'IEP. On retrouve la même « dominante maghrébine » chez les étudiants : la majorité des inscrits viennent d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie avec quelques binationaux franco-maghrébins, aux côtés d'étudiants français diplômés des IEP d'Aix, de Grenoble, de Lyon, de Bordeaux, etc. qui ont choisi le site d'Aix-Marseille pour se spécialiser sur le Maghreb, les questions migratoires ou les thèmes en rapport avec l'islam en France. L'aura internationale de Bruno Etienne, professeur à l'IEP d'Aix et directeur du DEA jusqu'au milieu des années 1990, dont les écrits sont largement médiatisés en France et dans les pays du Maghreb, attire des étudiants étrangers qui bénéficient d'une politique de visas et d'accueil relativement favorable.

Au début des années 1990, le DEA « Développement politique dans le monde arabe » compte jusqu'à dix nationalités différentes parmi les inscrits, caractère plurinational qui eut cependant tendance à se tasser dans les années 2000, en raison des conditions drastiques de séjour imposées aux étudiants de la rive sud de la Méditerranée. Le Maghreb est aussi très présent dans le contenu des enseignements. L'examen des différentes maquettes du DEA révèle la récurrence des thématiques relatives aux questions sociales et politiques du Maghreb contemporain (élites, partis politiques, islamisme, mouvements sociaux, etc.). Le DEA de science politique se veut aussi pluridisciplinaire, s'ouvrant à d'autres disciplines comme l'économie (Chantal Bernard, Larbi Talha), le droit constitutionnel (Maurice Flory), l'histoire des idées politiques (Mustapha Khayati), l'histoire sociale (Nourredine Sraïeb) et l'anthropologie (Marceau Gast). Enfin, cette « centralité maghrébine » dans le troisième cycle de science politique doit pour beaucoup aux échanges et aux circulations d'enseignants-chercheurs entre les deux rives de la Méditerranée : à cette époque, l'IREMAM et l'IEP d'Aix accueillent régulièrement des universitaires algériens, marocains et tunisiens qui, durant leur séjour scientifique, délivrent parfois des cours et des séminaires destinés aux étudiants et aux doctorants.

À partir du début des années 2000, ce « prisme maghrébin » des études politiques à Aix-en-Provence tend à s'atténuer sous l'effet de plusieurs facteurs. D'abord, sur le plan institutionnel, le DEA est refondu dans un Master d'études politiques comparatives rattaché à Sciences Po Aix, dont le « Monde arabe et musulman » ne constitue plus qu'une option parmi d'autres, aux côtés de l'Amérique latine et de l'Europe occidentale. Le Maghreb perd donc logiquement sa centralité au profit d'une orientation davantage généraliste, avec

l'objectif affiché de former des « politistes » ou des « sociologues du politique » et non des « maghrébologues » ou des spécialistes d'aires culturelles. Désormais, l'IREMAM n'est plus l'unique référent scientifique du troisième cycle en science politique. L'IEP se dote d'un Centre de science politique comparative (CSPC) qui a vocation à organiser des colloques, des séminaires et des publications et surtout à fédérer les mastérisants et les doctorants de la discipline quelle que soit l'aire culturelle de leur terrain de recherche. Ensuite, sur le plan du cadrage épistémologique et théorique, les initiateurs du nouveau master proclament clairement leur volonté de « décoloniser » les études politiques à l'IEP d'Aix, en promouvant une perspective comparatiste et en faisant voyager les paradigmes entre les différentes zones d'études : le tronc commun est ainsi renforcé au détriment de la spécialité d'aire culturelle. Enfin, cette perte de la « centralité maghrébine » s'explique par la montée des recherches sur le Machrek, tant du côté des enseignants que des étudiants.

Au milieu des années 2000, l'IREMAM et l'IEP voient le recrutement d'enseignants-chercheurs spécialisés sur le Moyen-Orient : Elizabeth Picard (Liban/Syrie), Bernard Botiveau (Égypte/Palestine), Stéphanie Latte-Abdallah (Palestine), Cédric Parizot (Israël/Palestine), bien que les spécialistes du Maghreb soient encore très présents : Myriam Catusse (Maroc), Vincent Geisser, Éric Gobe et François Siino (Tunisie) et Françoise Lorcerie (immigration maghrébine et questions d'islam en France). Notons que cette percée du Machrek est due aussi à des reconversions : François Burgat, spécialiste de l'Algérie, choisit de recentrer ses thèmes de recherche sur l'Égypte et le Yémen. Du côté des étudiants de master, on observe également, à l'horizon des années 2000, un véritable attrait pour les terrains de

recherche situés au Moyen-Orient (Égypte, Liban, Palestine, Yémen, etc.) et consécutivement un intérêt moindre pour les terrains maghrébins perçus sans doute comme « moins exotiques » et trop liés à l'héritage colonial français. Il est vrai que la « décennie noire » qu'a connue alors l'Algérie et les conditions d'enquête « sous surveillance » dans la Tunisie de Ben Ali n'incitent pas les étudiants à partir sur des « terrains difficiles ». Cette montée du Machrek au détriment du Maghreb est sans doute due à des raisons plus profondes qui affectent les étudiants en science politique, se manifestant par un penchant pour les sujets de géopolitique du Moyen-Orient, l'étude des conflits et des retombées du terrorisme (l'Après 11 septembre) qui les incitent davantage à choisir des terrains machrékins, supposés plus valorisants dans leur cursus universitaire et leur *curriculum vitae*. En deux mots, le Maghreb ne fait plus rêver les étudiants en sociologie et en science politique au cours des années 2000. Ce n'est qu'avec la Révolution tunisienne de 2011, qu'on enregistre une relance partielle des études politiques sur le Maghreb, qui se traduit par l'augmentation des sujets de mémoires de master 1 et 2 et de thèses de doctorat sur la société tunisienne postrévolutionnaire. De ce point de vue, on peut parler d'un « effet révolution » sur les études et les recherches en sciences sociales, même si cette « émulation tunisienne » finit aussi par s'émousser.

En 2008 est créé le CHERPA (Croyances, Histoire, Espaces, Régulation Politique et Administration) qui constitue désormais le centre de recherches unique de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il absorbe huit équipes de recherche, dont l'ancien Centre de science politique comparative. Les enseignants-chercheurs du CHERPA sont à l'origine d'une refonte complète des études de troisième cycle et des masters de l'établissement.

Si les études politiques sur le Maghreb ne disparaissent pas complètement dans la nouvelle offre de masters, elles tendent être « fondues » dans le Master de Science politique, d'abord dans le parcours « Expertise politique comparée » (EPC) puis, à partir de 2018, dans le parcours « Dynamiques politiques et mutations des sociétés » (DPMS), dirigé successivement par Aude Signoles, Vincent Geisser/Franck Frégosi et Dilek Yankaya. Ce parcours se veut l'héritier direct de la longue tradition des études comparatives à Sciences Po Aix, ouvert à la fois sur l'Amérique latine, la Méditerranée et le Monde arabe. Si le Maghreb a perdu sa centralité dans le cursus par rapport aux années 1990, il reste notamment présent dans le profil des enseignants et le contenu des enseignements (cours et séminaires), notamment à travers les thématiques des mobilisations professionnelles, des mouvements sociaux, des organisations politiques et du fait religieux (islam et minorités religieuses en Afrique du Nord). Les enseignants du master intervenant sur le Maghreb sont majoritairement issus de l'IREMAM et du nouveau laboratoire MESOPOLHIS (UMR 7064), né en 2021 de la fusion entre le CHERPA et le LAMES. Chaque année, entre 20 % et 30 % des mémoires soutenus dans le parcours de master, continuent à traiter des thématiques en relation directe avec le Maghreb ou les populations d'origine maghrébine résidant en Europe (diasporas, circulations et migrations). En revanche, le fait le plus significatif, observé ces dix dernières années, est la baisse drastique des étudiants venant du Maghreb qui ne parviennent plus à obtenir de bourses d'études et sont souvent victimes d'une politique des visas fortement dissuasive (voir focus 6). Si le recrutement « international » du master n'a pas complètement disparu, il se fait généralement au profit d'étudiants européens (notamment ceux issus du programme franco-allemand)

intéressés par les questions du Proche-Orient. Enfin, depuis sa création, les responsables du Master DPMS se sont efforcés de développer des partenariats avec les UMIFRE du Maghreb afin d'encourager les étudiants de master à l'IEP d'Aix à travailler sur les terrains maghrébins et à nouer des relations étroites avec les institutions universitaires locales.

De l'avis des collègues consultés par questionnaire, l'intérêt pour le Maghreb aurait connu un rebond à la suite des printemps arabes de 2011, principalement en Tunisie, et en Algérie avec le *hirāk* de 2019-2020. Une impression, inexacte mais persistante, se dissipe temporairement chez les étudiants : auparavant, un des spécialistes de la région se souvient que malgré la possibilité d'offrir des mobilités sortantes aux étudiants de DEA afin qu'ils puissent effectuer des enquêtes de terrain au Maghreb, on lui rétorquait que « la Tunisie, c'était un pays de plages et de soleil et que rien d'intéressant ne s'y passait », et que ces mêmes étudiants préféraient opter pour l'Égypte, la Syrie, le Golfe persique ou même l'Iran, « parce qu'il s'y déroulait des choses importantes »<sup>[71]</sup>. De ce point de vue, les années 2010 et les printemps arabes modifient (mais pour combien de temps ?) cette perception. Un collègue note à l'occasion d'une question ouverte que :

*« Pendant très longtemps, le Maghreb a été négligé par les départements spécialisés sur le monde arabe car considéré comme "pas assez arabe". Nous avons fait partie de ceux qui, au contraire, considéraient que le Maghreb devait être pleinement intégré sur le monde arabo-musulman et qu'il ne devait pas être considéré comme une région "moins noble" à étudier. La lutte a été parfois dure avec nos collègues spécialistes du Machrek. Mais la Révolution tunisienne a permis aussi de replacer le Maghreb au sein de l'espace arabe et de susciter ainsi de nouvelles vocations scientifiques et universitaires parmi les étudiants en Master et en doctorat »*<sup>[72]</sup>.

Même s'il ne faut pas sous-estimer le poids de la demande sociale, dynamisée ponctuellement par des événements historiques de grande ampleur – comme les situations révolutionnaires arabes – ou les changements constitutionnels, il reste important d'offrir aux étudiants de licence ou de master en sciences humaines et sociales et en LLCER des enseignements d'histoire, de sociologie et de science politique de façon pérenne. Or l'enquête montre que la pérennité et la vitalité d'un seul enseignement sur le Maghreb ou d'un encadrement de sujets de master 1 ou 2 dépendent trop souvent d'une ou d'un seul enseignant-chercheur, qui disparaît avec elle ou lui, comme la plupart des enseignements à l'université dès qu'un pays étranger est concerné. À tel point que près de 40 % des répondants actuellement en poste (au CNRS ou à l'Université) jugent que la demande de direction ou de codirection de mémoires portant sur le Maghreb n'est pas satisfaite dans leur établissement d'exercice ou de rattachement<sup>[73]</sup>. Par ailleurs, l'attractivité des études sur le Maghreb est encore trop dépendante de l'actualité, comme le fait remarquer cette collègue anonyme dans le questionnaire :

*« Il y a un véritable désintérêt de la part des étudiants pour le Maghreb depuis quelques années (hormis, peut-être la Tunisie, et encore,*

[71] Entretien avec Vincent Geisser.

[72] Réponse anonyme à la question ouverte relative à l'« Enseignement » du questionnaire en ligne.

[73] Sur 109 titulaires (CR, DR, DE, MCF et PU) en poste ayant répondu à la question, 42 ont affirmé n'être « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec la proposition « La demande de direction ou de codirection de mémoire sur le Maghreb est satisfaite dans mon département ».

*l'attrait qu'avait constitué la période post-2011 est-il en train de se tarir). Le vide est sidéral pour ce qui est du Maroc : cela fait plus de six ans qu'il n'y a plus aucun mémoire de M2 sur ce pays et encore, moins de thèse inscrite. L'Algérie conserve un petit attrait - notamment, depuis le *hirāk*; souvent de la part d'étudiants franco-algériens très militants; mais avec la prise de conscience de la difficulté de réaliser un travail de terrain sur place. La Libye n'intéresse pas non plus les étudiants - sauf sur des thématiques géopolitiques. L'Égypte de moins en moins. Quant à la Mauritanie, elle est complètement absente.»<sup>[74]</sup>*

Cette fragilité renvoie directement à l'absence de politique volontariste de recrutement d'enseignants-chercheurs sur l'histoire, la sociologie ou la science politique du Maghreb au cours de ces dernières décennies. Très récemment, seul un poste de maître de conférences en sociologie intitulé «sociologie politique des mondes arabes et méditerranéens» a été ouvert à l'Université Paris 8, pour lequel se sont présentés près de 50 candidats ayant effectué leur thèse de doctorat sur le Maghreb et le Machrek et finalement pourvu par un spécialiste de l'Égypte contemporaine. Mais il s'agit là d'une exception qui confirme la règle. Le questionnaire dévoile par ailleurs que la moitié des chercheurs du CNRS (CR et DR) spécialisés sur le Maghreb ne dispensent pas d'enseignements dans les universités; signe moins d'une mauvaise volonté généralisée que des formes de cloisonnement entre enseignement et recherche fréquent au sein des laboratoires et donc des départements.

[74]

Réponse anonyme à la question ouverte relative à l'«Enseignement» du questionnaire en ligne.

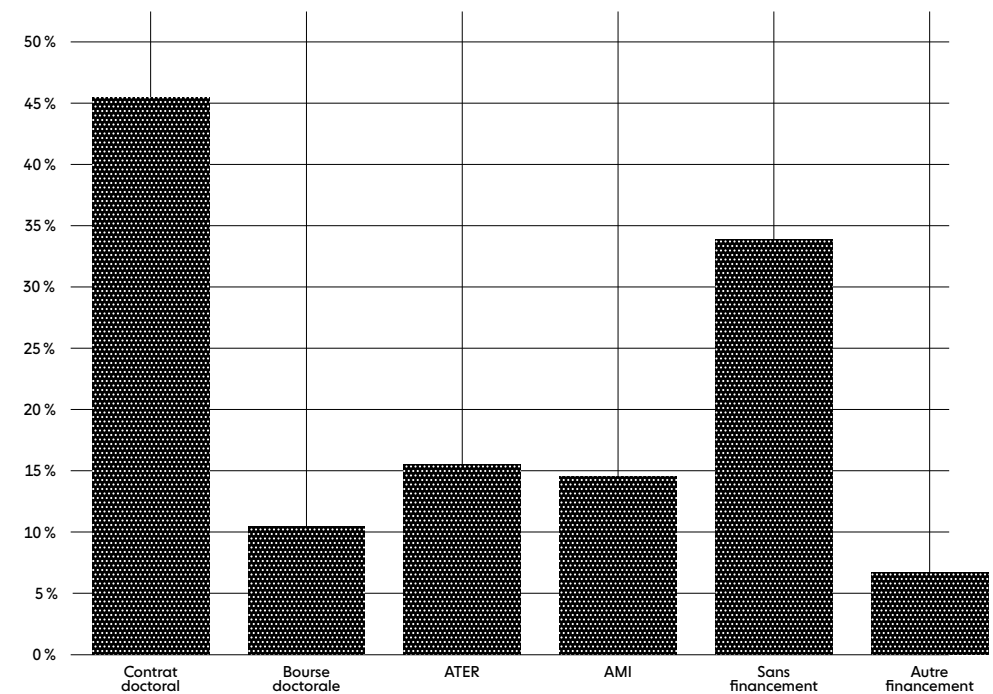
# 93 [III] B EN DOCTORAT : UNE FRAGILITÉ STRUCTURELLE

Les études doctorales constituent, d'une certaine manière, le prolongement logique de ce qui précède: n'ayant pas été formé à niveau égal en sciences humaines et sociales et en langues (arabe ou berbère), le candidat au doctorat doit s'en remettre à sa propre initiative pour combler son retard s'il souhaite s'engager dans cette voie. Il peut suivre des stages de langue arabe (mais pas de berbère) au sein des deux UMIFRE de la région, stages de courte durée sans comparaison avec les sessions annuelles du Département de l'enseignement de l'arabe contemporain (DEAC, au Caire) ou à l'Institut français du Proche-Orient (Beyrouth ou Amman). Le stage arabisant annuel à Tunis est destiné à des étudiants au niveau en arabe déjà élevé, se destinant, du moins en théorie, à préparer l'agrégation d'arabe. En dépit de ces temporalités brèves, la formule originale (mais payante) adoptée il y a quelques années par l'IRMC, qui associe enseignement de langue et enseignements de sciences sociales sur la région, semble avoir fait ses preuves. Depuis 2022, le Centre Jacques Berque propose également des stages de langues, payants et limités dans la durée. La brièveté des stages ne permet toutefois pas une formation de qualité équivalente à ce que l'on retrouve pour le Moyen-Orient. Faute de vaincre ces obstacles ou même de connaître en temps voulu ces formations, beaucoup d'étudiants choisissent de s'inscrire en thèse avec des sujets où la maîtrise de ces langues n'est pas requise pour accorder un financement.

Un fait éloquent est qu'il n'existe quasiment pas de contrats doctoraux fléchés sur cette zone – au contraire d'autres régions, comme les contrats financés par l'Institut des Amériques finançant des recherches sur les espaces ressortant de l'Institut. Cela ne représente pas un problème en soi, puisqu'il est important que les candidats au doctorat disposent de toute leur autonomie et leur liberté dans le choix de la thématique et de l'objet de la thèse, en dehors de toute contrainte institutionnelle. Mais cette absence reflète l'état plus général des études maghrébines qui ne sont jamais considérées comme spécialité de recherche et restent dépendantes de logiques disciplinaires. Seul le dispositif des « contrats CNRS avec mobilité internationale » offre des contrats doctoraux ciblés sur la région – en général 4 postes sont offerts aux SHS tous les deux ans. Toutefois, ces contrats sont adossés pour partie aux UMIFRE (CJB ou IRMC) destinés à héberger le doctorant, le Maghreb n'étant éligible qu'une année sur deux selon un système de roulement des différentes régions du monde. Ils ne constituent pas des appels à candidature ouverts mais demandent une sélection préalable, par le directeur de thèse de son candidat ou de l'inverse. Dans l'ensemble, le dispositif ne paraît pas assez connu par les enseignants-chercheurs et assez fastidieux à solliciter. Enfin, autre point de faiblesse, les codirections ou cotutelles de thèse avec le Maghreb sont minoritaires (moins d'un tiers des directions de thèses ces dix dernières années) et les co-financements presque inexistantes (seuls 4 répondants sur 42 en ont mentionné une). Par conséquent, les recherches financées se concentrent dans des disciplines bien représentées dans les écoles doctorales (l'histoire, la science politique et la sociologie constituent 70 % des contrats doctoraux mentionnés par l'enquête) au détriment de l'anthropologie, de la littérature ou de la linguistique.

Les conditions de mobilité en cours de thèse, seules à même de permettre le travail de terrain, ne paraissent pas satisfaisantes. 40 % des thèses dirigées par les répondants au questionnaire ne sont pas financées par un contrat doctoral ou un projet de recherche. Plus généralement, seules les UMIFRE proposent des bourses de mobilité pour encourager des recherches sur le terrain, particulièrement décisives dans la préparation d'une thèse: leur volume reste insuffisant au regard des besoins, en l'absence d'autres mécanismes alternatifs comme il peut en exister pour l'Allemagne (DAAD) ou d'autres pays en Europe.

Graphique 3 : Modes de financement des thèses chez les non-titulaires\*  
(champ : répondants au questionnaire) (N=119)



Source : Réponses au questionnaire « Études sur le Maghreb en France », GIS MOMM, 2023.

\* Les enquêtés avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses parmi celles proposées

ATER : assistant temporaire d'enseignement et de recherche

AMI : allocation de mobilité internationale



En dehors du financement et des conditions de réalisation de la thèse, un des principaux freins à l'engagement dans les études doctorales réside, comme l'a montré la partie précédente, dans la **faiblesse du nombre d'habilités à diriger les recherches, quelle que soit la discipline de SHS considérée**. Certes, l'enquête a révélé qu'un peu plus de 100 titulaires étaient habilités sur ce champ d'études, mais ce chiffre s'entend toutes disciplines confondues (avec une nette surreprésentation de l'histoire et de l'histoire de l'art) et tient compte également des professeurs et directeurs de recherche émérites et à la retraite (les titulaires de rang A en activité ne représentent que la moitié des effectifs). Dans les disciplines comme la sociologie, la science politique, l'histoire moderne et contemporaine, la dialectologie et sociolinguistique maghrébines, il faut souligner le **grand déficit d'encadrants potentiels de thèses de doctorat**: alors que les étudiants souhaitent traiter des enjeux contemporains comme les relations entre histoire et mémoire, la construction des États, les politiques sociales, l'histoire de la colonisation du côté des colonisés, la consolidation autoritaire, le rôle des oppositions politiques, les mouvements sociaux et les mobilisations... ils et elles sont contraints de se «replier» sur des directeurs ou directrices de thèses dont le Maghreb ou parfois les mondes arabes ne sont pas la spécialité. Si la logique disciplinaire est essentielle pour l'intégration du docteur dans le champ académique, elle ne doit pas pour autant primer sur la connaissance intime de l'histoire et la sociologie des sociétés étudiées, leur régime politique et la maîtrise linguistique. Il résulte de tout ce qui précède un constat aussi inquiétant qu'implacable: en dépit d'une certaine réorientation – assez récente – des sujets de thèses sur le Maghreb contemporain, **une très grande partie des sujets de thèses en SHS qui portent sur cette région traite en réalité de la France**, c'est-à-dire de sa relation avec les pays ex-colonisés, de façon diachronique ou synchronique (voir focus 4).

# LE MAGHREB DANS LES THÈSES EN SHS ENTRE 2011 ET 2021, OU LA PRÉDOMINANCE DE LA FRANCE

## ANALYSE TEXTUELLE DES TITRES DE THÈSES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES SUR LE MAGHREB (2011-2021)

Une base issue du site internet theses.fr contient 810 titres de thèses portant sur le Maghreb soutenues entre 2011 et 2021. Au sein de cette base principale, quatre sous-bases ont également été créées à partir de la variable « discipline » et rassemblent :

- les thèses en histoire (137) ;
- les thèses en géographie (144) ;
- les thèses en sociologie, anthropologie et science politique (193) ;
- les thèses en littérature, linguistique et sciences du langage (131).

Le nombre de thèses soutenues dans les autres disciplines s'est avéré trop limité pour constituer des corpus suffisamment larges pour l'analyse. Au niveau de la base complète, en dehors des termes<sup>[75]</sup> renvoyant à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc (« Algérie », « algérien »...) qui sont les plus nombreux, les termes « français » et « France » sont ceux qui apparaissent le plus dans les titres de thèses avec respectivement 76 et 45 occurrences. En se penchant ensuite sur chaque discipline, l'analyse montre que :

- En histoire, l'Algérie et la période coloniale occupent une place dominante parmi les thématiques traitées (20 occurrences du terme « colonial »), notamment la guerre d'Algérie comme en témoigne la fréquence des termes « guerre » (13), « armée » (9) ou encore « officiers » (5). En conséquence, 36,5 % des thèses soutenues en histoire entre 2011 et 2021 contiennent le terme « algérien » ou « Algérie » contre seulement 14,6 % pour « marocain » ou « Maroc » et 11,6 % pour « tunisien » ou « Tunisie ».

[75] Un terme rassemble plusieurs mots partageant la même racine (exemple : le terme « algérien » comprend les mots « algérien », « algériennes », « algériens »).

- En géographie, la prégnance de la thématique du tourisme provoque l'effet inverse et place l'Algérie en bas du classement des pays cités. De la même façon, les termes renvoyant à la France sont presque inexistants. Outre le tourisme, les questions urbaines et environnementales dominent la discipline.
- En sociologie, science politique et anthropologie, le thème des migrations et son champ lexical sont les plus cités dans ces disciplines (« migration » (16), « immigration » (10), « mobilité » (7), « retour » (6)).
- En langues et littérature, l'Algérie s'impose également. De nombreuses thèses portent sur l'enseignement du français au Maghreb et plus généralement sur des œuvres en langue française, d'où les nombreuses occurrences du terme « français » (35) qui apparaît le plus fréquemment.

En outre, l'étude des cooccurrences (c'est-à-dire les termes apparaissant fréquemment ensemble dans un même titre de thèse) au niveau de la base générale semble indiquer que les pays du Maghreb sont le plus souvent étudiés individuellement, ou dans leur rapport avec la France. Ainsi, en proportion, très peu de thèses adoptent une démarche comparative.

100—101

[IV]  
RÉSEAUX, PROJETS  
ET PARTENARIATS  
DE RECHERCHE SUR  
LE MAGHREB

Faute d'unité de recherche dédiée au Maghreb, les études sur la région s'organisent principalement autour de réseaux ou de revues, et de plus en plus de projets de recherche financés par les agences nationales ou les institutions européennes. Ces formes de structuration provoquent un rétrécissement thématique qui bénéficie à un nombre restreint de sujets de recherche ; elles sont également mises au défi de la création et de l'entretien de partenariats avec le Maghreb.

# 103 [IV] A EN FRANCE : UNE INSERTION DÉSÉQUILIBRÉE DANS LA RECHERCHE FINANCÉE

## Réseaux et sociétés savantes

Les chercheurs sur le Maghreb appartiennent logiquement aux grandes associations disciplinaires en France (par exemple l'Association française de science politique et la Société des professeurs d'histoire ancienne) ou à l'étranger (Association internationale des sociologues de langue française). Entre ces sociétés savantes d'envergure nationale et des associations autour de disciplines plus précises (numismatique, droit international), le Maghreb n'occupe pas de place dédiée, à l'exception de la Société d'étude du Maghreb préhistorique, antique et médiéval (SEMPAM), fondée en 2000 qui peine aujourd'hui à trouver une relève dans la génération actuelle. Sur un périmètre plus restreint on peut aussi mentionner l'association Aouras (Société d'études et de recherches sur l'Aurès antique).

Le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans, créé en janvier 2013 par le CNRS et qui regroupe aujourd'hui près d'une quarantaine de centres de recherche français et reçoit le soutien de 24 universités et grandes écoles, est identifié comme une « association savante » par une quinzaine de répondants – ce qui en fait l'association la plus citée avec l'Association française de science politique – alors qu'en principe, seuls les laboratoires composent le GIS, financé par les universités de tutelle, et non les chercheurs à titre individuel. Signe indiscutable de son importance pour le champ, les citations du GIS se font au détriment de la Société des études sur les mondes musulmans (SEMOMM), association savante créée précisément pour accueillir des personnes et non des institutions, mais qui n'est mentionnée que par cinq répondants sur 299. Les seules associations dédiées explicitement aux mondes arabo-musulmans où le Maghreb est inclus sont des

associations de doctorants (Halqa pour les sciences du contemporain et Dīwān pour l'histoire médiévale). En somme, **les réseaux des chercheurs sur le Maghreb s'avèrent plus disciplinaires qu'aréaux.**

Programmes  
de recherche  
financés :  
ANR et ERC

Avec 32 programmes cités par les enquêtés, les chercheurs sur le Maghreb sont raisonnablement intégrés parmi les projets financés par l'Agence nationale de la recherche de ces dernières années. L'observation plus précise des résultats des projets ANR montre un éparpillement certain – un programme est rarement cité deux fois –, principalement dû au fait que **le Maghreb est la plupart de temps une composante géographique et jamais le terrain principal de ceux-ci.** Seuls quatre projets sur 32 portent exclusivement sur le Maghreb ainsi que deux sur le Maroc. Sur les huit programmes ERC cités, le Maghreb est systématiquement subsumé sous les catégories monde arabe, Méditerranée ou Afrique.

Ces projets, dont la liste figure le site [etudesmaghrebines.cnrs.fr](http://etudesmaghrebines.cnrs.fr), couvrent très rarement un seul pays du Maghreb (NAILA, ILM) ou une région au sein de ceux-ci, quelques projets couvrent toute l'Afrique du Nord (TARICA, Maghribadite). Plus souvent, le Maghreb est inclus dans l'Afrique de l'Ouest, considérée sous les prismes religieux (Rima), colonial (COCOLE) ou migratoire (MIGRELI, MIJMA). Le Maghreb est également étudié en même temps que la péninsule ibérique dans le cas de certains projets portant sur l'histoire médiévale de la région (Detroit, Atlas...). En outre, plusieurs projets intègrent le Maghreb aux mondes arabes (ERC « When Authoritarian Fails in the Arab World » WAFAW, « DRAFTING and Enacting the Revolutions in the Arab Mediterranean » DREAM), au Moyen-Orient ou aux mondes musulmans (Andromaque, PROPHET...). Enfin, des programmes, généralement portés par des géographes, mentionnent une ville ou une région comparée à d'autres ensembles à l'échelle régionale dans le monde.

Les orientations des agences de financement, notamment l'ERC, ont ainsi fortement contribué à la structuration du champ : en matière de ressources humaines, les deux **ERC DREAM et TARICA – Political And socioinstitutional change in North Africa**, cités respectivement 7 et 21 fois par les enquêtés, ont joué au cours de ces dernières années un rôle décisif dans le recrutement de doctorants et de post-doctorants (voir focus 5) – ils sont les projets les plus fédérateurs de ces dernières années avec **l'ancien LabexMed, à Aix-Marseille Université**, maintenant terminé. Les priorités thématiques des agences ont contribué à développer des champs de recherche autour des **migrations transafricaines, des mobilisations politiques dans le sillage des printemps arabes**, et plus marginalement **des études sur l'islam**. Il faut enfin mentionner la présence de projets liés aux enjeux écologiques comme la gestion de l'eau. En conséquence, la géographie, la sociologie, l'anthropologie et la science politique sont bien représentées dans ces projets, au détriment de l'histoire contemporaine (au regard de sa présence numérique dans l'échantillon) et des disciplines de l'érudition (philosophie, littérature, islamologie, etc.).

## DEUX PROJETS STRUCTURANTS POUR LES ÉTUDES MAGHRÉBINES : LES ERC TARICA (2017-2021) ET DREAM (2018-2023)

Deux projets financés par le conseil européen de la recherche ont joué un rôle moteur pour la recherche maghrébine ces cinq dernières années en proposant une analyse des sociétés marquées par la rupture de 2011.

Le projet Tarica (« Changements politiques et socio-institutionnels en Afrique du Nord. Concurrence des modèles et diversité des trajectoires nationales »), hébergé à l'IRMC, proposait d'envisager ces changements à partir de l'analyse des mobilisations d'acteurs sociaux sous l'angle de la circulation et de la confrontation de divers modèles politiques, sociaux et économiques. Une approche centrée sur les acteurs (publics, privés, associatifs) permettait de mettre en évidence la diversité des trajectoires suivies par cinq pays d'Afrique du Nord (Tunisie, Égypte, Maroc, Algérie, Libye). Sa méthodologie était comparative et interdisciplinaire (politistes, sociologues, géographes, économistes et historiens), en faisant une place au temps long. Les chercheurs se sont penchés sur plusieurs objets (pluralisme politique, processus électoraux, conflits mémoriels, modèles de développement et justice sociale) autour de deux axes transversaux (élites économiques et politiques publiques, émergence des acteurs associatifs).

Le projet DREAM (Drafting and Enacting the revolution in the Arab Mediterranean – In search for Dignity 1950s-today), accueilli au Centre Marc Bloch à Berlin, porte sur une histoire connectée des révoltes et rêves de révoltes dans le monde arabe méditerranéen depuis la période des indépendances, notamment par le biais d'une enquête sur la dignité (*karāma*) et sa présence dans les mobilisations populaires. Il comprend à l'origine deux volets principaux : l'un consacré aux archives – collecte, récolte/glanage, création – et l'autre à la mise en place d'une comparaison entre des expériences de révoltes, comparaison à la

fois géographique et diachronique. Il réunit des historiens, anthropologues, sociologues et spécialistes de littérature.

Les moyens importants accordés aux projets ERC ont permis, pour ces deux projets :

- Des enquêtes de terrain en lien avec des institutions de recherche et universités locales ainsi qu'avec les UMIFRE, notamment dans le cadre d'opérations de recherche collective ou de groupes de travail transversaux ;
- Le recrutement de doctorants (5 pour Tarica, 3 pour Dream) et post-doctorants (8 pour Tarica, 5 pour Dream) qui ont généralement intégré l'université ou un établissement de recherche à l'issue du projet ;
- La mise en place de séminaires et de groupes de travail ;
- La publication d'ouvrages et de dossiers de revues, la mise en place d'une base de données pour Tarica (plate-forme interactive d'accès à l'analyse de l'information électorale et des changements politiques au Maghreb, ELYSSA).

Les responsables des projets soulignent les opportunités offertes par l'importance des budgets alloués malgré des règles de gestion rigides induites par les multiples législations nationales quant au recrutement, à l'administration ou à la comptabilité. La solidité du dispositif collectif mis en place leur a permis d'analyser sur le vif les changements que connaissent les sociétés maghrébines, comme le *Hirāk* algérien ou la crise libanaise.

Le fait que les pays du Maghreb soient tous considérés « à risques » par le ministère des Affaires étrangères rallonge encore les démarches et le système de comptabilité de l'Union européenne ne permet pas d'allouer des ressources directement aux partenaires de chaque pays étudié. Les chercheurs et étudiants maghrébins ne peuvent être en conséquence intégrés pleinement dans

le dispositif de recherche, et l'accès au terrain est parfois compliqué. Les projets ERC ont toutefois permis de bâtir des espaces de travail collectif sur le long terme en élaborant des pratiques méthodologiques communes.

# 108 [IV] B LES DIFFICULTÉS DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS FRANCO-MAGHRÉBINS

La coopération scientifique avec le Maghreb souffre de la disjonction entre les deux systèmes académiques français et maghrébin. Les faiblesses structurelles de l'université maghrébine en sciences humaines et sociales et l'insuffisance des financements des universités françaises ont laissé un vide après la fin de l'investissement massif de la France dans des dispositifs de bourses et de coopération. **Il n'existe aujourd'hui quasiment plus de formation commune entre établissement français et établissement maghrébin en sciences humaines et sociales.** Le Maghreb est trop souvent dilué dans des espaces plus larges comme la Méditerranée – à l'image des partenariats menés à Aix-Marseille Université, dont une grande partie concernent les sciences appliquées ou l'archéologie, laquelle bénéficie aussi d'autres programmes de financement dédié, comme le Réseau des études maghrébines. Cette situation est le résultat de nombreuses entraves et de l'absence d'outils adaptés.

Programmes  
et outils  
de recherche  
internationaux

Bien que plusieurs outils de coopération soient disponibles en France pour structurer des partenariats avec les institutions étrangères, ils ne sont dans l'ensemble que rarement cités par les enquêtés. Les Partenariats Hubert Curien (PHC) sont mentionnés par une poignée d'enquêtés tout comme les International Research Network (IRN) du CNRS – le seul IRN cité par les enquêtés (en linguistique afro-asiatique) ne portant pas spécifiquement sur le Maghreb mais inclut le Moyen-Orient, la péninsule Arabique et la corne de l'Afrique. Les répondants portent un regard assez critique sur les dispositifs PHC, pourtant dédiés à la coopération avec les ministères locaux,

chaque pays du Maghreb ayant son propre programme PHC. Favorisant surtout les sciences dures, ils ont vocation à financer des mobilités vers et depuis le Maghreb mais pas de recherche de terrain. Ils se heurtent à l'obstacle de visas refusés régulièrement aux étudiants du Maghreb. L'Algérie aurait par ailleurs récemment manifesté la volonté de se retirer du programme PHC.

Les financements européens offrent un cadre lui aussi structurant, même si le Maghreb n'y occupe pas, par définition, une place centrale : les programmes COST, PRIMA, ou Erasmus + proposent toutefois des possibilités ponctuelles de financement dans un cadre multilatéral. Les chercheurs français participent également à des programmes financés notamment en Espagne et en Allemagne. Les UMIFRE ne portent pas, faute de financement dédié, de programme de recherche propre et les Écoles françaises à l'étranger – École française de Rome et Casa de Velázquez – n'interviennent que ponctuellement pour les périodes anciennes et médiévales au Maroc et en Tunisie.

Partenariats  
entre  
établissements  
avec le  
Maghreb et  
mobilités  
d'enseignement

Les deux tiers des répondants affirment ne pas connaître de partenariat institutionnel entre leur établissement et le Maghreb. Les enquêtés faisant mention de tels partenariats se trouvent en grande majorité dans les établissements suivants : Aix-Marseille Université, l'Inalco, l'Université Paris 1 et l'Université Paris 8. La plupart des disciplines sont représentées, bien que l'architecture et l'archéologie se dégagent nettement ; **le patrimoine reste le terrain le plus aisé pour fonder des partenariats** avec de grands instituts comme l'Institut national du Patrimoine en Tunisie ou l'Institut national de l'Archéologie et du Patrimoine au Maroc. Le reste des partenariats consiste essentiellement en des mobilités étudiantes, l'accueil de doctorants et des formations communes. **La formation est donc privilégiée** dans un domaine où les enquêtés notent certaines entraves, politiques ou institutionnelles, en matière de recherche fondamentale, notamment quand elle porte sur des enjeux contemporains. Il faut toutefois noter, en guise d'exception, la vitalité de certains séminaires fondés sur des relations interpersonnelles, qui peuvent associer des collègues sur le Maghreb, comme le séminaire du projet PROCELEC (Processus électoraux en Afrique du Nord, porté par l'ERC Tarica), souvent cité.

Les partenariats sont principalement tunisiens, secondairement algériens, avec une grande concentration autour du Centre de recherche en Anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, et plus marginalement marocain où s'affirment très nettement, depuis une quinzaine d'années, les écoles privées aux dépens des universités publiques. Les partenariats se fondent sur des réseaux interpersonnels établis au long cours, généralement avec des collègues maghrébins francophones et habitués aux relations avec l'Europe, souvent bien identifiés. Si toutes les disciplines sont présentes dans les partenariats de recherche sur place, l'histoire paraît sous-représentée – ce qui confirme en partie son ancrage dans des sources françaises et des réseaux de recherche nationaux.

La densité des **mobilités étudiantes depuis le Maghreb** (45 % des répondants affirment accueillir des étudiants dans leurs institutions, les effectifs n'étant toutefois pas précisés) confirme une orientation des

partenariats vers la formation. De rares dispositifs spécifiques, comme les bourses André Mandouze destinées aux doctorants et jeunes chercheurs algériens et financées par l'ambassade française à Alger, encouragent des missions d'archive ou un travail sur les questions mémorielles en France<sup>[76]</sup>. L'intensité de ces mobilités ne doit pas dissimuler cependant les difficultés permanentes pour l'obtention de visa soulignées unanimement par tous les enquêtés, ni le caractère très unilatéral de cette coopération (voir focus 6). Comme l'explique un répondant anonyme au questionnaire :

*« La question de l'obtention des visas pour les enseignants-chercheurs invités officiellement en France s'est améliorée par rapport aux années 1990-2000. Malgré tout, il persiste de nombreux obstacles et suspicions des autorités administratives françaises pour leur séjour. En revanche, l'inscription des étudiants du Maghreb aux masters en sciences sociales est véritablement catastrophique : rareté des bourses, droits d'inscription trop élevés et traque (voire harcèlement) de la part des préfectures pour dissuader les étudiants du Maghreb de séjourner en France. Les masters spécialisés "Maghreb" ou "Monde arabe" ont perdu une grande partie de leurs étudiants venus de la rive Sud de la Méditerranée. »<sup>[77]</sup>*

**Les chercheurs français enseignent très peu au Maghreb**, à l'inverse d'autres aires géographiques comme l'Europe ou l'Asie où il existe des programmes de professeurs invités : **seuls 14 % des enquêtés mentionnent un partenariat d'enseignement structuré avec une université**. Les établissements maghrébins, qui proposent de moins en moins d'enseignements en français en sciences humaines et sociales, n'ont de toute façon pas les moyens matériels de financer un système d'invitation.

Dans l'ensemble, les partenariats présentent des **difficultés à s'inscrire dans la durée autour d'un parcours doctoral** : seul un tiers des directeurs de recherche a déjà établi une codirection ou une cotutelle avec un chercheur au Maghreb ; aucune thèse en codirection ou cotutelle n'est financée par un État du Maghreb. Les mobilités étudiantes sont en général limitées dans le temps, dans le cadre d'un semestre ou d'une école doctorale ponctuelle. Ainsi que le décrit un répondant anonyme au questionnaire,

*« De nombreux partenariats avaient été noués en Tunisie, en Algérie et au Maroc, mais ils arrivent à échéance (ou le sont déjà) et nous avons du mal à les renouveler, pour différentes raisons : un contrôle politique fort (Algérie) ; le déclin des filières SHS au Maghreb ; le manque d'attractivité de nos formations (en arabe) pour les partenaires maghrébins ; le déclin de nos réseaux avec les départs en retraite de collègues ; la crise sanitaire. Nous avons identifié la relance de ces liens comme stratégique dans les années qui viennent »<sup>[78]</sup>.*

[76]

<https://www.if-algerie.com/actualites/appels-a-candidatures/appel-a-candidatures-bourses-andre-mandouze-2nde-edition>.

[77]

Réponse anonyme à la question ouverte clôturant la partie « Recherche » du questionnaire.

[78]

Réponse anonyme à la question ouverte clôturant la partie partenariat du questionnaire.

## UN OBSTACLE MAJEUR POUR LA MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS ET DES CHERCHEURS : LES DIFFICULTÉS D'ENTRÉE EN FRANCE



En septembre 2021, le gouvernement français a annoncé la réduction de 50 % de l'octroi de visa aux ressortissants marocains et algériens et de 30 % pour les Tunisiens en signe d'avertissement adressé aux trois pays du Maghreb, dont la coopération en matière d'admission de leurs ressortissants expulsés est jugée insuffisante. Si, aux dires des autorités consulaires, les étudiants n'auraient pas été les plus touchés par ces restrictions, et quand bien même les quotas réguliers ont été rétablis à la fin de l'année 2022, l'ampleur de la contestation et de l'émotion nées au Maghreb a mis sur le devant de la scène médiatique un des obstacles majeurs de la mobilité des enseignants-chercheurs et des étudiants en France. Rappelons que sur les 278 278 étudiants étrangers inscrits à l'université française en 2020/2021 depuis le monde entier, plus d'un quart viennent du Maghreb (13 % Marocains, 8,6 % Algériens et 3,9 % Tunisiens)<sup>[79]</sup>.

En dehors des visas touristiques, pour un séjour de plus de quatre mois, les citoyens des trois pays du Maghreb doivent solliciter un visa pour se rendre dans l'espace Schengen. Le visa long séjour « Passeport Talent – chercheur » permet aux doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs de séjourner pour des travaux de recherche ou un enseignement universitaire avec une convention d'accueil avec un établissement français. Avant le master, les étudiants peuvent également solliciter un visa long séjour s'ils ont obtenu une inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur français.

Étudiants comme enseignants-chercheurs maghrébins sont confrontés à la délivrance au compte-goutte des visas, à l'issue de procédures coûteuses financièrement et sans remboursement en cas d'échec. Désormais confiée à un

prestataire privé (TLS-Contact), la procédure d'examen des dossiers est mal coordonnée avec le calendrier des universités qui doivent établir une convention d'accueil (procédure longue d'un à deux mois qui implique la signature des présidents de chaque université) ou même ceux des consulats français qui peuvent proposer aux étudiants des bourses, comme celle de Séjour scientifique de haut niveau (SSHN). Les démarches s'accomplissent souvent dans l'urgence et l'incertitude : un trop grand nombre d'étudiants ou d'enseignants, pourtant sélectionnés et invités, parfois bénéficiaires d'un financement, ne peuvent finalement accomplir leur recherche dans les archives, participer à un colloque, siéger dans un jury de thèse ou intervenir dans les séminaires. La crédibilité même des chercheurs et universitaires français qui les invitent est entamée par ces restrictions sur lesquels ils sont sans pouvoir.

La coopération scientifique avec le Maghreb n'est possible qu'à condition de desserrer l'étau des visas dans le cadre de procédures précises :

- En accordant de manière plus systématique des visas aux enseignants-chercheurs titulaires des universités maghrébines, dans le cadre de conventions avec des établissements français.
- En coordonnant les calendriers des universités, des consulats et du prestataire autour d'un système de bourse spécifique, accordée par une commission et qui ouvre le droit automatique à un visa pour les étudiants dès le niveau master (et pas seulement au niveau doctorat)
- En réservant parmi les bourses existantes du ministère des Affaires étrangères ou d'autres organismes comme les bourses Eiffel, une part aux sciences humaines et sociales au Maghreb où la demande est particulièrement forte.

### Place des UMIFRE dans les réseaux

Les deux UMIFRE du Maghreb, l'IRMC et le Centre Jacques Berque, sont souvent les principaux partenaires cités par les enquêtés. Environ la moitié des chercheurs interrogés disent entretenir un lien avec les UMIFRE, notamment les chercheurs du CNRS (70 % d'entre eux affirment les fréquenter), devant les maîtres de conférence (50 %) et les professeurs des universités (35 %). Cette proportion souligne la **faible ouverture ou la méconnaissance du dispositif des délégations CNRS** dans les UMIFRE et la sempiternelle difficulté d'associer recherche de terrain et activités pédagogiques et administratives à l'université<sup>[80]</sup>.

Les chercheurs ne fréquentant pas les UMIFRE invoquent plusieurs raisons, essentiellement la spécialisation contemporaine de celles-ci, aux dépens des autres disciplines (littérature, islamologie, histoire médiévale, linguistique), particulièrement prononcée pour l'IRMC dont la vocation initiale même porte cette restriction, ainsi que l'absence d'un institut en Algérie, pourtant du ressort géographique de l'IRMC dans les textes. Leur centralité dans l'accueil des programmes de recherche financés est toutefois remarquable, en particulier pour l'IRMC dont l'équipe plus étoffée a permis d'héberger des projets ERC. Un **certain déséquilibre thématique et géographique au profit de la Tunisie** caractérise donc le fonctionnement des UMIFRE dont le rôle essentiel pour la recherche sur le Maghreb apparaît nettement à l'issue de l'enquête (Focus 7).

La double tutelle du ministère des Affaires étrangères et du CNRS de ces UMIFRE constitue une opportunité pour les chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et postdoctorants spécialisés sur le Maghreb, offrant des moyens substantiels – bien qu'en régression ces dernières années – pour la mobilité et la conduite d'enquêtes. Elle assure également une protection pour les chercheurs, dans des contextes sécuritaires parfois dangereux. Cependant, les difficultés de recrutement récurrentes ces dernières années au sein des deux UMIFRE, entraînant parfois des confusions ou des interrogations sur les procédures de sélection (les décisions du conseil scientifique ayant été parfois contredites par les comités stratégiques sans critère explicite), ont agi comme des facteurs de découragement profonds de l'expatriation et donc des enquêtes de terrain et la collecte de matériaux de première main. La dégradation de la situation sécuritaire en Tunisie et la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture des frontières à plusieurs reprises par le Maroc n'ont pas contribué à encourager les chercheurs à s'installer durablement dans un pays du Maghreb.

[79] Données de cadrage du ministère de l'Intérieur français, [https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/129226/1029990/file/EM\\_2021\\_71\\_EM\\_Etudiants2020-2021.pdf](https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/129226/1029990/file/EM_2021_71_EM_Etudiants2020-2021.pdf).

[80]

Cette difficulté est redoublée aujourd'hui en raison de la pyramide des âges des enseignants-chercheurs, lesquels ont souvent aujourd'hui fondé une famille au moment du recrutement et rechignent à déménager avec conjoint·e et enfant(s) pour une durée d'un ou deux ans.

## LES UMIFRE DE RABAT ET DE TUNIS, ACTEURS ESSENTIELS DE LA RECHERCHE DANS LA RÉGION

Les deux Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) ont pour tutelle le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le CNRS, et, dans le cas de l'IRMC, Aix-Marseille Université. L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), créé en 1992, est basé à Tunis, sa compétence géographique s'étend sur l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Le Centre Jacques Berque est issu d'une scission en 2001 de l'IRMC dont il était au départ une antenne, sa compétence s'étend sur le Maroc mais aussi la Mauritanie et, ponctuellement, à l'Afrique de l'Ouest. Les deux centres accueillent des études pluridisciplinaires avec une orientation sur le contemporain (anthropologie, histoire, science politique, sociologie, géographie), avec pour mission de rapprocher les recherches françaises et maghrébines autour des fonctions suivantes :

- accueillir des chercheurs français en sciences humaines et sociales travaillant sur ces zones
- établir des partenariats avec les institutions académiques et extra-académiques locales
- favoriser la circulation des savoirs par l'édition et la traduction
- former les jeunes chercheurs français et maghrébins

Ces deux centres sont de petites unités de recherche à l'étranger, aux effectifs décroissants (6 équivalents temps plein en dehors des chercheurs au CJB, 11 à l'IRMC), essentiellement financés par le MEAE pour les dotations de fonctionnement (entre 80 et 85 % entre les deux UMIFRE). Ils accueillent en moyenne deux à trois chercheurs titulaires au CJB (délégation CNRS d'enseignants-chercheurs ou affectation CNRS), autant à l'IRMC qui peut aussi compter sur des contrats du MEAE pour des chercheurs et un système de détachement de chercheurs de l'université tunisienne.

### ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET BOURSES

Il faut d'ores et déjà souligner le déséquilibre fort de moyens entre l'IRMC et le CJB au détriment très net du second.

Les UMIFRE organisent les contacts avec la recherche locale à l'aide de séminaires ou d'ateliers de formation doctorale ainsi que de toute la gamme des événements scientifiques possibles (journées d'étude, colloques, etc.). Des conventions peuvent également formaliser ces cadres de coopération : en Tunisie, l'IRMC est associé à la Bibliothèque nationale, à l'Académie Beït al-Hikma, à la Cinémathèque ou, à Oran, au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

Les UMIFRE encouragent la mobilité par un système de bourses destinées aux étudiants français ou maghrébins :

- au CJB : bourses de courte durée (un à trois mois dotés chacun de 500 à 1 500 euros), deux bourses de longue durée (un an), une accordée à un doctorant (environ 1 100 euros par mois) et l'autre à un post-doctorant (environ 1 400 euros)
- à l'IRMC : quinze mois de bourses (915 euros mensuels) pour des terrains en Algérie, dix mois de bourses pour des terrains en Tunisie (idem). Le SCAC en Libye peut également accorder des bourses pour les doctorants libyens en séjour à l'IRMC. L'IRMC finance également une bourse de doctorat de longue durée (un an renouvelable une fois).

Les UMIFRE favorisent également la formation par des stages de langues, plus développés en Tunisie :

- au CJB : en 2021, un stage court d'arabe littéral, dialectal et amazigh a été proposé. Ces stages sont encore en voie de structuration avec des partenaires locaux comme l'université de Rabat ou l'Institut royal

| <p>de la culture amazighe (IRCAM), mais le centre manque de compétences dédiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à l'IRMC : un stage annuel d'arabe organisé avec Campus France et l'Université de la Manouba pour des étudiants de L3 d'arabe inscrits en France s'ajoute à un stage intensif d'été de quelques semaines.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <p>Sur le plan des activités éditoriales, l'IRMC publie en coédition avec Karthala ou Nirvana (éditeur tunisien) deux à trois ouvrages par an. Le Centre Jacques Berque dispose d'une collection électronique sur OpenEdition avec impression à la demande : poursuivant la vocation patrimoniale de son fonds, il propose des rééditions d'ouvrages classiques mais épuisés ainsi que l'édition de recherches récentes.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <p>classique en France, faute de bureaux, de personnels et d'outils financiers.</p> <p>Actuellement, les UMIFRE enregistrent un renouvellement plus difficile des partenariats avec les chercheurs locaux qui lui sont associés, en raison de générations moins francophones et proches des réseaux institutionnels français. Le besoin d'encourager l'accès au terrain pour les chercheurs français et de trouver des modes de collaboration plus denses avec les chercheurs maghrébins est souligné par les directions actuelles des deux UMIFRE. Celles-ci remarquent également une force d'attraction qu'exercent les autres instituts étrangers sur les chercheurs maghrébins, qui n'ont pas à subir les conséquences des fluctuations des relations entre France, Tunisie et Maroc et qui disposent de moyens sans comparaison avec les UMIFRE.</p> |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| ACTIVITÉS ÉDITORIALES ET FONDS DOCUMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | PRIORITÉS ET FAIBLESSES ACTUELLES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |  |
| <p>Les UMIFRE sont héritiers de fonds documentaires riches et anciens.</p> <p>Au Centre Jacques Berque, depuis 2018, la direction a reconstitué son fonds documentaire avec l'objectif de le remettre à disposition des étudiants et chercheurs marocains, français et au-delà. Fruit d'une longue histoire, héritier des collections de la Résidence générale sous le protectorat et de bribes de fonds d'autres instituts de recherche au Maroc, ce fonds (2 500 ouvrages et périodiques) avait été remis en 2012 à l'École de gouvernance et d'Économie de Rabat dans le cadre d'une convention de prêt, qui a pris fin en 2019. A nouveau à la disposition du public à la bibliothèque du Centre Jacques Berque tout juste réaménagée, ce fonds a également fait l'objet d'un catalogage grâce au recrutement d'une documentaliste dédiée. Un catalogue public en ligne est disponible sur de nombreux sites et intégré dans le catalogue collectif SUDOC ainsi que dans le dispositif de prêt entre bibliothèques. Depuis 2022, la bibliothèque, qui accueille de nombreux jeunes chercheurs marocains, organise des rendez-vous scientifiques réguliers (traduction, circulation des savoirs, présentation de collections). À l'IRMC, le fonds est également intégré dans plusieurs systèmes de référencement et dispose de son propre catalogue. Il compte 65 000 notices, davantage orientés vers les publications plus récentes.</p> | <p>Non seulement l'IRMC et le CJB entretiennent des collaborations sur le plan éditorial, mais des projets d'événements scientifiques communs (ateliers doctoraux, écoles thématiques) ont également été mis en œuvre ces dernières années. À l'avenir, les deux UMIFRE envisagent d'insister sur les questions de traduction de textes fondamentaux en sciences humaines et sociales du français vers l'arabe, en lien avec d'autres UMIFRE du Moyen-Orient (CEDEJ en Égypte, IFPO à Beyrouth).</p> <p>Le manque de personnel est particulièrement criant au Centre Jacques Berque : la secrétaire générale du Centre, partie en 2017, n'a jamais été remplacée, une seule personne est responsable à elle seule des éditions, de la bibliothèque et des cours de langue du Centre. Les budgets très courts des UMIFRE n'en font pas des institutions dotant des projets de recherche, qu'elles peuvent héberger s'ils sont financés par l'ANR ou l'ERC ou par d'autres dispositifs spécifiques comme le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) du MEAE. Les stages de langue sont parfois conçus comme de possibles sources de revenus compensant la baisse des budgets alors que les locaux ou le personnel manquent. Ces budgets sont en majorité absorbés par des dépenses de fonctionnement de plus en plus lourdes. En vérité, les UMIFRE n'ont pas des moyens comparables à un centre de recherche</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |  |

118

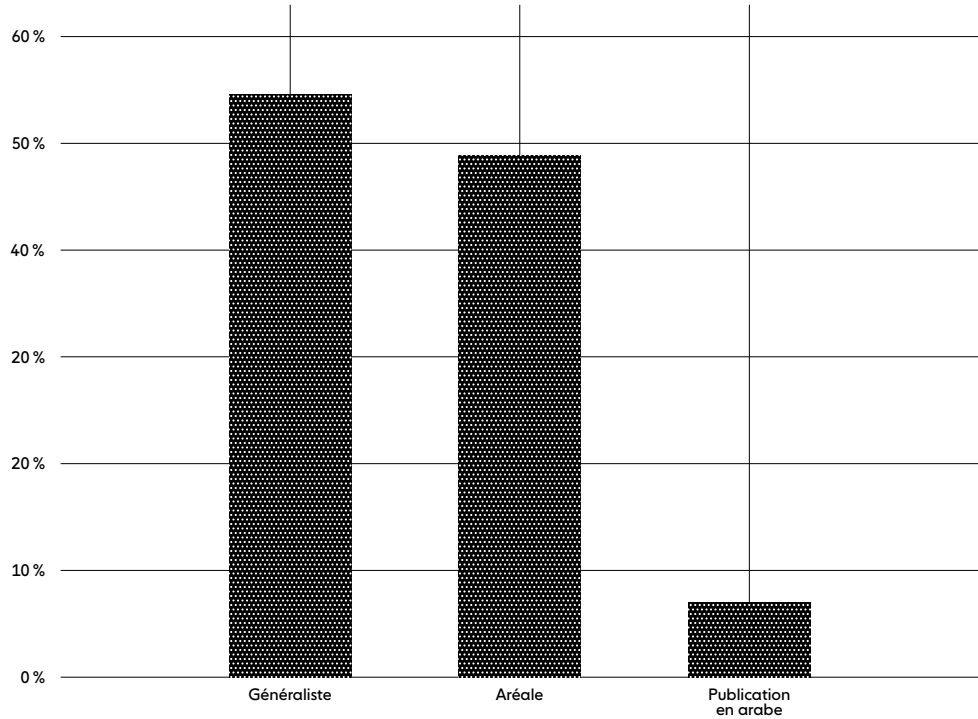
[IV]

C

DES PUBLICATIONS DYNAMIQUES  
MAIS DILUÉES

Les chercheurs sur le Maghreb publient **tout autant dans les revues généralistes de leur discipline respective que dans les revues aréales** portant sur l’Afrique du Nord ou d’autres aires plus larges où elle est incluse, comme les mondes musulmans ou la Méditerranée. Les chercheurs du CNRS témoignent d’une légère spécialisation de leur publication dans les revues aréales (70 % y ont publié au moins un article contre 50 % des enseignants-chercheurs), aucune discipline ne se présente en revanche comme spécialement « aréale ». Le constat le plus saillant reste **la très faible présence de l’arabe comme langue de publication**, les études littéraires ne faisant pas exception : seulement 5,7 % des personnes interrogées affirment avoir déjà publié en arabe.

Graphique 4 : Type de revue dans laquelle ont été publiés les 3 derniers articles sur le Maghreb et publications en arabe\* (champ : répondants au questionnaire) (N=299)



Source : Enquête par questionnaire, « Études sur le Maghreb en France », GIS MOMM, 2023.  
\* Les enquêtés avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses parmi celles proposées.

La connexion de la recherche française avec les études nord-américaines paraît limitée: la part des publications dans les revues étatsuniennes et la présence de chercheurs français aux événements organisés par la Middle East Studies Association (MESA) et le Congrès Mondial des Études sur le Moyen-Orient (WOCMES), sont faibles et témoignent d'une difficulté d'accès, souvent pour des raisons matérielles, à ces espaces de dialogue scientifique et d'une déconnexion constatée aussi, mais dans une moindre mesure, pour d'autres champs de recherche en France (études turques, études moyen-orientales). Les rapports avec les spécialistes allemands, espagnols ou italiens paraissent tout aussi ponctuels, quoique plus denses dans certaines disciplines comme l'histoire médiévale.

En observant l'appartenance des enquêtés à des comités de rédaction, le champ des études maghrébines apparaît structuré en France autour de quelques revues, principalement *Mondes arabes* (ex *Maghreb-Machrek*), *l'Année du Maghreb* et la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, les deux dernières étant hébergées à Aix-en-Provence (voir focus 9). On y trouve également pour l'histoire ancienne la revue *Antiquités africaines*. S'agissant des revues généralistes, toutes les grandes revues françaises sont représentées dans l'ensemble, mais les **chercheurs français sont faiblement représentés dans des comités de revues maghrébines**. Celles qui sont mentionnées sont toutes francophones et l'enquête n'en fait ressortir qu'une dizaine. Au Maghreb, les revues en sciences humaines et sociales sont rares, faiblement internationalisées, essentiellement arabophones et généralement non référencées, à quelques remarquables exceptions comme la revue algérienne *Insaniyat* ou la revue marocaine *Hespéris-Tamuda*.

## LES MAISONS D'ÉDITION FRANÇAISES SUR LE MAGHREB

Une brève enquête sur le portail Sudoc pour la période 2005-2022 souligne la présence de collections historiques sur le Maghreb pour la plupart en difficulté. Maison d'édition historiquement tournée vers les pays « du Sud » et les sciences humaines, l'Harmattan et sa collection « Histoire et perspectives méditerranéennes » ont accueilli de nombreux ouvrages sur le Maghreb. Il faut également mentionner le rôle essentiel joué par Karthala, spécialisée dans les études africaines. Ces deux maisons d'édition ont perdu de leur importance dans le monde éditorial et la seconde ne publie plus que secondairement des travaux scientifiques. Maisonneuve et Larose occupait une place également centrale dans les publications sur le Maghreb avant sa disparition en 2008. Les deux UMIFRE du Maghreb ont chacune conservé leur collection qu'elles éditent seules ou en partenariat pour promouvoir des recherches anciennes (sous forme de réédition) ou récentes sur la région ; elles sont toutefois menacées dans leur dynamisme par la diminution de leurs moyens. Dans le domaine littéraire, les traductions de l'arabe, en grande partie publiée chez *Actes Sud*, font bien plus de place aux œuvres proche-orientales.

Plus marginalement, la plupart des publications en français sur le Maghreb se retrouvent :

- Parmi certaines presses universitaires (France, Rennes, Provence, Éditions de la Sorbonne)
- Chez des éditeurs généralistes (La Découverte, Le Seuil, Actes Sud, Riveneuve)
- Chez des éditeurs maghrébins publiant en français
  - Bouchène, Casbah éditions, Dalimen, Chihab et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) en Algérie ;
  - La Croisée des chemins, Le Fennec

et l'Institut royal pour la culture amazighe au Maroc ;  
 – Sud éditions, Cérès, Nirvana et Arabesques en Tunisie.

## LE MAGHREB DANS LES REVUES FRANÇAISES

DANS LES REVUES GÉNÉRALISTES

À partir d'un corpus de 27 revues françaises généralistes en sciences humaines<sup>[81]</sup>, une enquête dans les bases de données accueillant leurs articles publiés a permis de quantifier la place du Maghreb à partir de mots-clés géographiques sur la période 1950-2022<sup>\*[82]</sup>.

Sans surprise particulière, la proportion d'articles portant sur le Maghreb est assez faible : pour la grande majorité des revues, cette proportion oscille entre 0 et 2,5 %. Les taux plus élevés caractérisent des collections d'articles plus réduites (revue de linguistique *Glottopol*, ou les *Cahiers internationaux de sociolinguistique*) ou des revues plus spécialisées comme la *Revue européenne des migrations internationales*. Les revues d'histoire ancienne offrent la proportion la plus élevée pour le Maghreb antique.

L'analyse du corpus met en avant certains pôles thématiques dominants qui reflètent les équilibres du champ que l'on retrouve par ailleurs (dans les thématiques de recherche et les sujets de thèse de doctorat) :

- Les diasporas maghrébines en France et en Europe (intégration de ces populations ou discriminations) en particulier dans les revues de sociologie ou de linguistique – sur les « parlars jeunes » ;
- La période coloniale pour les revues d'histoire et de science politique,

[81] *Cahiers d'études africaines*, *Gradhiva*, *L'Homme, Terrain*, *Revue européenne des migrations internationales*, *Population*, *L'espace géographique*, *Annales de Géographie*, *Genèses*, *Annales. Histoire et sciences sociales*, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, *Revue des Études anciennes*, *Revue archéologique*, *Histoire de l'art*, *Médiévales*, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, *Glottopol*, *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, *Langage et société*, *Critique internationale*, *Politix*, *Revue française de science politique*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, *Sociétés contemporaines* et *Revue française de sociologie*.

[82] « Maghreb\* », « Algérie\* », « Tunisie\* », « Maroc\* », « berbère » et « kabył\* » pour la majorité des disciplines (pour l'histoire antique par exemple, on a préféré les mots-clés « Afrique », « Numidie » et « Maurétanie »).

en particulier l'Algérie au détriment du Maroc et de la Tunisie ;

- Les printemps arabes, en particulier en Tunisie dans les revues de sociologie ou de science politique ;
- Les populations berbères et touarègues pour les revues d'anthropologie ou de linguistique, plus anciennement (avant les années 2000) les minorités juives du Maghreb.

Par conséquent, à l'exception de disciplines où l'Afrique du Nord présente un terrain traditionnel et légitime comme l'anthropologie, l'intérêt pour le Maghreb dans les revues généralistes se concentre sur ses relations avec l'Europe, passées et présentes, à l'exception d'un bref regain d'intérêt à l'occasion des printemps arabes.

DANS LA REVUE DES MONDES MUSULMANS ET DE LA MÉDITERRANÉE

Une analyse plus serrée sur la REMMM (515 articles publiés entre 1966 et 2022, disponibles sur le portail Persée et OpenEdition) montre une évolution de la revue elle-même. Fondée sous le nom de *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, elle se consacre d'abord essentiellement aux études sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, et plus minoritairement Al-Andalus, les populations sahariennes – issus de pays voisins (Mauritanie, Niger, Tchad) ou la Méditerranée. À partir de 1985, la revue publie des dossiers thématiques puis élargit son étendue géographique en devenant, en 1989, la *Revue du monde musulman et de la Méditerranée* jusqu'à aboutir aujourd'hui à une domination du Moyen-Orient, en soi significative d'un effet de bascule du champ des études arabes.

La revue reflète l'âge d'or des études sur l'Algérie coloniale notamment dans ses premières années ainsi que la présence d'Al-Andalus et de ses liens avec le Maghreb en histoire médiévale. En dehors

de ces relations avec l'Europe, elle montre aussi l'importance des études urbaines (en histoire) et des études sur le monde berbère en anthropologie ou en linguistique. Le Haut-Atlas marocain, les Touaregs du massif du Hoggar (sud algérien) ont été particulièrement privilégiés par les publications de la revue avec plusieurs numéros spéciaux. Secondairement, la littérature maghrébine, les migrations et les dynamiques politiques contemporaines sont présentes dans les derniers numéros.

DANS L'ANNÉE DU MAGHREB

L'*Année du Maghreb*, revue semestrielle hébergée à l'IREMAM à Aix-en-Provence, est la seule revue française consacrée exclusivement à la région. En 2004, elle prend la succession de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* publiée depuis 1962. Sa particularité est de consacrer une large partie de ses pages à des « chroniques » proposant une analyse de l'actualité maghrébine par des chercheurs en Mauritanie, au Maroc, en Algérie, Tunisie et Libye. La revue est fortement ancrée dans la compréhension des sociétés contemporaines, ce dont témoignent des dossiers thématiques portés essentiellement par des sociologues, anthropologues et politistes et plus secondairement des historiens.

Les thématiques traitées ces vingt dernières années rendent compte du renouvellement des objets des études maghrébines, avec une insistance sur les recherches menées sur le terrain, à partir de sources originales, en favorisant les approches développées au Maghreb. L'autre particularité de la revue est d'adopter une perspective transversale et ne réserver que rarement un dossier à un seul pays. Les dossiers proposés par la revue révèlent l'importance des questions sociales, abordées sous un angle sociologique ou anthropologique (famille,

sexualité, migrations, droit, habitat), mais aussi des ruptures politiques induites par les printemps arabes et dont l'*Année du Maghreb* s'est tout de suite emparée (mouvements sociaux, oppositions, processus électoraux). Reflet d'une actualité des sociétés maghrébines saisies au plus près par les sciences sociales, la revue accorde aussi une place aux questions historiques, mais le plus souvent comme composante de dossiers thématiques. Les autres disciplines relevant des humanités (littérature, linguistique, philosophie) ou l'histoire des périodes médiévales ou modernes, les sciences religieuses n'y sont pas représentées.

DANS MAGHREB-MACHREK, DEVENUE MONDES ARABES

Une autre revue centrale sur la région est *Maghreb-Machrek*, fondée en 1964 et refondue en 2022 sous le nom de *Mondes arabes. Revue de sciences sociales du politique des mondes arabes et musulmans*, éditée à La Découverte. L'ensemble de ses numéros a été rendu accessible en ligne via le portail Cairn. La nouvelle revue, dotée d'un comité de rédaction et d'un conseil scientifique refondus, a pour ambition de s'inscrire dans une démarche scientifique et éditoriale différente de la version précédente de *Maghreb Machrek*. Elle publie les articles de chercheur-es de différentes disciplines (anthropologie, géographie, histoire, science politique, sociologie, etc.) tout en valorisant le décloisonnement des interrogations et des approches. Elle privilégie les recherches attentives aux pratiques et interactions sociales et politiques, ainsi qu'à leurs historicités sur la base d'une méthodologie explicite. Les principales thématiques sont les systèmes et institutions politiques, les formes de participation, les mobilisations sociales, les institutions et rôles sociaux, l'économie

politique, les pratiques culturelles et du quotidien, les dynamiques transnationales et les relations internationales.

## RESSOURCES ET BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE : UNE RICHESSE MÉCONNUE

Les ressources documentaires disponibles sur le Maghreb en France présentent un **paysage très riche, inégalement valorisé et menacé à court terme**. Souvent hérités de l'orientalisme de la période coloniale, les fonds documentaires (collections des bibliothèques spécialisées, fonds de manuscrits arabes, archives de chercheurs) sont denses et concentrés dans deux pôles, Paris et Aix-en-Provence, qui détiennent la moitié des lieux de conservation à eux seuls, avec une nette avance parisienne. La Bibliothèque nationale de France (BnF), la Bibliothèque des langues et civilisations (Bulac), et la médiathèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) constituent les pôles principaux de conservation. L'Algérie et la période coloniale arrivent en tête des thématiques couvertes, entraînant logiquement la domination du français parmi les langues des documents. L'arabe et les manuscrits médiévaux ou modernes sont toutefois bien représentés dans les collections françaises comme en témoigne le **guide des bibliothèques** publié par le GIS MOMM en 2016<sup>[83]</sup>.

[83]

*Guide des bibliothèques et médiathèques françaises*, GIS MOMM, 2016, consultable en ligne.



LE PROJET DIGITAL MAGHREB (DIGI#MAGH):  
VERS UN PORTAIL DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES FRANÇAISES SUR LE MAGHREB

Le constat du foisonnement, de la dispersion et de l'insuffisante visibilité des collections documentaires françaises (fonds d'archives et bibliothèques) sur le Maghreb, d'une part, et du déficit de ressources numériques sur la région, d'autre part, ont conduit le GIS MOMM à monter en 2020 le projet Digi#Magh, avec le soutien du plan SHS du MESRI<sup>[84]</sup>.

Les ressources documentaires sur le Maghreb sont inégalement valorisées, les outils de recherche étant soit nombreux et cloisonnés, soit inexistant. Les actions entreprises jusqu'ici pour les mettre en valeur<sup>[85]</sup> souffrent d'une absence d'harmonisation, de dispersion, et leur viabilité sur le long terme doit être garantie. Ce foisonnement d'initiatives témoigne toutefois d'un réel besoin des chercheurs comme des institutions de conservations. Une dynamique collective plus large de valorisation des fonds documentaires français est par ailleurs à l'œuvre, dans laquelle Digi#Magh s'inscrit<sup>[86]</sup>.

Le but du projet Digi#Magh est de mettre à la disposition de la communauté scientifique et du public intéressé un portail en ligne, en format ouvert, fonctionnant en interopérabilité avec les outils de signalement existants (Calames, CCFr, FranceArchives), et qui recense les ressources documentaires françaises disponibles sur le Maghreb, et facilite leur consultation en ligne. Un outil de saisie autorisant les chercheurs à intégrer de nouveaux gisements documentaires ou à enrichir les descriptions de fonds identifiés doit venir enrichir ce portail.

Pour cela, une cartographie des fonds documentaires existants sur le Maghreb

dans les bibliothèques françaises a été réalisée en 2021 par Mehdi Sakatni. Elle prend en compte la localisation des fonds, leur accessibilité, le degré d'inventaire et les actions de valorisation à entreprendre. Accompagnée d'un questionnaire aux établissements, la cartographie a été l'occasion de réfléchir à la façon dont les fonds sur le Maghreb sont référencés dans les instruments de recherche et de penser à des améliorations éventuelles. Les résultats de l'enquête doivent servir à alimenter le répertoire des fonds du CCFr, en coordonnant un travail de saisie des établissements de conservation.

Dans le même temps, un travail sur un petit nombre de fonds a cherché à en améliorer le référencement, en résonance avec le projet de cartographie des fonds documentaires du CollEx-Persée. Cela a permis d'expérimenter les potentialités de référencement sur les catalogues, le niveau de description idéal (fonds, sous-fonds, dossier, jusqu'au document-pièce) et les voies d'accès en ligne (documents numérisés), afin notamment de proposer, en collaboration avec les institutions de conservation, un référencement par objet de recherche.

Enfin, Digi#Magh a tenté de fédérer les acteurs de la recherche et de la conservation autour des ressources sur le Maghreb. Pour cela, un groupe de travail a été monté et réuni régulièrement en 2020 et 2021<sup>[87]</sup>, et deux événements en ligne organisés : une première réunion d'information sur Digi#Magh, le vendredi 22 janvier 2021, à laquelle une quarantaine de personnes (chercheurs, personnels des bibliothèques, responsables d'établissements intéressés) a pris part. Une journée de formation sur « Les études sur le

[84] Coordonné par Augustin Jomier (Mcf à l'Inalco) et Mehdi Sakatni, post-doctorant auprès du GIS MOMM.

[85] Signalons, par exemple, les initiatives de la médiathèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH, Aix-en-Provence) avec la phonothèque et les archives des chercheurs, le projet porté par les universités de Paris Nanterre et Paris VIII sur le patrimoine du Maghreb à l'ère numérique.

[86] Il rejoint notamment les ambitions du GIS CollEx-Persée (<https://www.collexpersee.eu/>) pour améliorer la visibilité des collections en tirant parti de l'outil numérique.

[87] Outre M. Sakatni et A. Jomier, il se composait de Malika Assam (AMU), Sarah Cadorel (Inalco), Morgan Corriou (Paris VIII), Charlotte Courreya (Lyon 2), Philippe Goguely (CollEx-Persée), Benjamin Guichard (Bulac), Jean-Christophe Peyssard et Hassan Moukhliiss (MMSH).

Maghreb et le numérique», qui a eu lieu le 22 mars 2021 et a initié une centaine de participants aux initiatives existantes pour favoriser l'accès aux ressources documentaires sur la région.

Mis en sommeil depuis le début 2022, Digi#Magh est désormais rattaché au consortium Huma-Num et au chantier Maghreb 3D du GIS MOMM. Le projet peut contribuer à renforcer la dynamique et la cohésion du champ des études sur le Maghreb, ainsi qu'à faire émerger des sources inédites et des ensembles documentaires méconnus ou peu visibles. La prochaine activité du chantier prioritaire Maghreb 3D est consacrée à la création d'un portail numérique spécifique (<https://etudesmaghrebines.cnrs.fr>), qui recensera, outre les membres de la communauté scientifique, les ressources documentaires, les partenariats, les publications, les enseignements et les projets de recherche portant sur le Maghreb en France.

La richesse de ces ressources est pourtant méconnue : la plupart des fonds identifiés sont considérés comme des **collections dormantes**, faute d'inventaire ou de visibilité sur les grandes bases de données nationales. Cette moindre visibilité renvoie à l'insuffisante présence au **Maghreb des enjeux relatifs aux humanités numériques**. Sur les grands portails numériques nationaux et internationaux, les ressources sur le Maghreb sont moins nombreuses que celles qui concernent le Proche-Orient, et, dans l'ensemble, l'**accès aux sciences humaines pratiquées au Maghreb n'est pas encore facilité par le numérique**. La politique de numérisation, relativement active au Maghreb, ne s'accompagne que rarement d'une mise en ligne en *Open access*, il n'existe que peu de revues maghrébines présentes en ligne, l'accès aux thèses soutenues reste difficile. Ainsi, près de 60 % des répondants au questionnaire déclarent ne pas être satisfaits de l'accès à ces ressources numériques et non numériques<sup>[88]</sup>. **Une dynamique récente autour des humanités numériques au Maghreb est toutefois remarquable** : des portails de recension des thèses, des catalogues généraux des bibliothèques ou d'autres initiatives émanant d'acteurs privés comme la Fondation du roi Abdulaziz Ibn Saud de Casablanca offrent, pour l'avenir, des possibilités accrues d'accéder plus facilement à ces ressources.

Si le GIS MOMM a lancé plusieurs programmes dans cette direction (voir focus 10 et 11), une **menace pèse particulièrement sur les collections des bibliothèques françaises** : la nouvelle politique d'achat favorisant les éditions numériques (absentes au Maghreb), la rareté des postes de bibliothécaires arabisants, les entraves à une mobilité qui jadis permettait l'achat sur place d'ouvrages publiés sur le Maghreb en langue arabe, menacent les collections actuelles d'une **obsolescence rapide**. Durant des années, des bibliothécaires spécialisés, notamment à la MMSH, avaient pour habitude de se rendre dans les foires du livre, lieux principaux de diffusion de l'imprimé en arabe, guère présent sur les sites d'achat en ligne encore aujourd'hui : la disparition de leur poste et l'absence de moyens dédiés compromettent les politiques d'achat dans les principaux pôles documentaires français.

[88]

Sur les 228 individus ayant répondu à la question, 133 ont affirmé n'être « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec la proposition « L'accès aux ressources documentaires numériques sur le Maghreb est satisfaisant ». Ils sont 135 sur 226 à affirmer n'être « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec la proposition « L'accès aux ressources documentaires non numériques sur le Maghreb est satisfaisant ».

LE MAGHREB ET LES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Le Livre blanc *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans en France* constatait en septembre 2020 le retard du Maghreb dans les dynamiques qui touchent ces régions en matière numérique. La numérisation de la documentation, la création de bases de données, le traitement automatique des langues en caractère arabe, la mise à disposition de publication en science ouverte et l’enseignement en ligne sont autant de défis qui se présentent à ces sociétés.

Le Maghreb n’est certes pas resté totalement à l’écart de la transition numérique. Les sociétés maghrébines ont en effet développé des programmes de numérisation des archives, des livres ou des manuscrits – rarement mis à la disposition du public – une partie de la production en langue arabe dans les sciences humaines et sociales est facilement accessible en ligne, des catalogues nationaux des thèses ou des bibliothèques renforcent une indexation encore très inégale des ressources<sup>[89]</sup>. Les universités, notamment depuis la crise du Covid, ont engagé une intense réflexion sur l’enseignement à distance – la formation constituant une des principales entrées dans les humanités numériques dans les établissements maghrébins.

En France, le GIS a développé le programme « Khaṭṭ maghribī » (2020-2023)<sup>[90]</sup> pour renforcer le traitement informatique des langues écrites en caractère arabe en partenariat avec la BULAC. Cette langue est considérée comme « peu dotée », c’est-à-dire nantie d’une quantité de ressources informatiques bien moindre que les langues latines et marginale dans la plupart des applications qui leur

sont faites (lexicométrie, traitement automatique des langues, reconnaissance automatique des caractères...). En partenariat avec la Bulac et l’entreprise Calfa, un modèle de reconnaissance de l’arabe manuscrit maghrébin a été développé à partir des collections des fonds français. Les méthodes d’apprentissage profond, entraînées à partir d’une grande variété de documents, ont donné des résultats satisfaisants, proches de ceux obtenus pour des manuscrits latins. Autrement dit, les textes arabes peuvent désormais être reconnus automatiquement par une machine (pour l’essentiel), qu’ils soient imprimés, lithographiés ou manuscrits après un entraînement minimum de quelques pages. Les applications scientifiques qui dérivent de cette possibilité sont nombreuses : en plus des formes de traitement informatisé des textes, la recherche en plein texte améliorera la navigation dans des sources bien souvent sous-exploitées ou confinées à des approches exclusivement monographiques. De nombreux programmes de recherche, à l’IRHT ou l’IREMAM, s’appuient désormais sur les modèles développés par Calfa et dont les jeux de données sont proposés en accès libre sur internet.

En mai 2022, une école de printemps sur les manuscrits maghrébins<sup>[91]</sup>, organisée par le GIS MOMM, a présenté des projets et des réflexions dans cette perspective numérique. Ses travaux ont montré le dynamisme des projets en humanités numériques pour la région, associant chercheurs, ingénieurs et bibliothécaires. Les questionnements scientifiques « classiques » de l’historien, du philologue ou du codicologue n’apparaissent pas modifiés, au fond, par des outils qui leur font surtout gagner un temps précieux. L’école de printemps a aussi souligné le

[89] Voir par exemple le site <http://www.theses.rnu.tn/>, qui recense l’ensemble des thèses soutenues ou en cours ou encore le catalogue des bibliothèques marocaines, équivalent du Sudoc.

[90] Dirigé successivement par Noémie Lucas, post-doctorante au GIS MOMM, et Antoine Perrier (CNRS).

[91] Le contenu est disponible en ligne : <https://www.bulac.fr/video-distante/ecole-de-printemps-du-gis-momm-les-manuscrits-maghrebins-et-les-humanites-1>.

besoin de structuration de la communauté scientifique française pour la mise en commun de solutions techniques et une meilleure coordination entre métiers. La naissance la même année du consortium Huma-Num Distam (Digital Studies Africa, Asia, Middle East) du CNRS, spécialement consacré aux enjeux numériques et aux études aréales, permet la mutualisation des moyens entre différentes régions géographiques, dont le Maghreb.

Après d'importantes avancées, les études maghrébines sont amenées à suivre les pistes suivantes dans ce domaine :

- Le renforcement de la formation en humanités numériques arabes, qui peut concerner tout aussi bien le Maghreb que le Moyen-Orient et qui est pour le moment largement absente des cursus universitaires ;
- Une action d'internationalisation vers le Maghreb, sous la forme de stage de formation, d'établissement d'un état des lieux des projets de numérisation ou d'élaboration de bases de données partagées. Les humanités numériques doivent être perçues comme un moyen de rapprocher les chercheurs en France et au Maghreb autour de ressources et de pratiques communes, malgré la fracture numérique qui marque en particulier le sud de la Méditerranée, et comme un remède, certes très partiel, aux difficultés d'accès aux ressources et aux terrains. Les humanités numériques n'ont pas, pour autant, vocation à reproduire les défauts d'un orientalisme lointain et ne se substituent pas à la fréquentation du terrain ;
- Une incitation à intégrer ces technologies développées autour des caractères arabes dans des projets plus vastes, pour mettre en œuvre ces solutions techniques au service d'un projet scientifique. À titre d'exemple, le projet TariMa, financé par le CollEx-

Persée, intègre numérisation, reconnaissance des caractères et traitement automatique des langues dans une réflexion sur l'historiographie maghrébine aux périodes moderne et contemporaine.

## 135 [IV] CONCLUSION : UNE RECHERCHE DYNAMIQUE MAIS ÉLOIGNÉE DU MAGHREB

Les chercheurs sur le Maghreb en France ne sont pas en position marginale dans les différents environnements de la recherche financée. Ces dernières années, les **programmes ERC ont joué un rôle essentiel pour l'emploi (précaire) des jeunes chercheurs** et le dynamisme du champ. Toutefois, cette insertion comporte deux limites : **une limite thématique** avec une concentration presque exclusive autour de sujets très contemporains (mobilisations politiques, migrations) et **une limite géographique**, le Maghreb n'étant pas le plus souvent l'objet principal des projets de recherche. Il est souvent représenté dans des projets plus vastes par un seul chercheur, faute de collectifs porteurs d'un projet sur l'Afrique du Nord, alors rapprochée d'autres ensembles régionaux comme l'Afrique ou les mondes arabes. L'isolement de certains chercheurs et la tendance à l'inflation géographique encouragée par les agences de financement – où trois pays différents représentant pourtant un terrain complexe ne leur paraissent pas toujours suffisants – expliquent ce phénomène qui tend à affaiblir les approches transversales et comparatives au sein même du Maghreb.

Sur le plan international, les chercheurs sont confrontés à des **difficultés structurelles pour établir des partenariats institutionnels au long cours avec le Maghreb**, faute d'outil adapté. Les instruments actuellement à leur disposition, dépendant surtout d'un cadre européen, paraissent inadéquats et généralement à sens unique : exemple particulièrement éloquent, le programme Erasmus + permet aux enseignants-chercheurs ou chercheurs français d'enseigner au Maghreb, mais non l'inverse, les collègues maghrébins enseignant aux étudiants européens présents sur place, dans leur pays.

En somme, **l'absence d'institutions (laboratoire ou réseau) dédiées au Maghreb fait reposer la responsabilité de partenariats sur les individus**, qui animent déjà un réseau personnel, tissé au gré de leurs recherches et qui constitue l'essentiel de la coopération scientifique aujourd'hui. Plusieurs enquêtés insistent sur le fait que ce qui est possible sur le plan des relations individuelles avec les chercheurs maghrébins ne l'est pas toujours sur le plan des relations institutionnelles : il est donc difficile de convertir les premières dans les secondes.

Cette difficulté à construire des partenariats durables doit être replacée dans un **contexte difficile pour les sciences humaines et sociales au Maghreb** : le déclin général de ces filières, leur marginalisation durable au sein des systèmes universitaires, la faiblesse de la formation méthodologique, l'inégalité des moyens financiers des universités maghrébines et les difficultés d'accès aux ressources en français ou en anglais depuis le Maghreb creusent un **fossé scientifique qu'un projet seul ne peut compenser**. Les outils actuels de partenariat, comme les PHC, reposent sur un **multilatéralisme illusoire**, répliqué depuis d'autres contextes internationaux et fondé sur une égalité théorique de moyens entre universités françaises et maghrébines. Les problèmes financiers et les entraves administratives et politiques, notamment dans le cadre algérien, compliquent considérablement une recherche commune et demandent beaucoup de temps et de moyens humains aux équipes de recherches françaises.

Ces entraves expliquent une **concentration des partenariats institutionnels au Maghreb sur la formation**. Les initiatives les plus réussies se situent dans cette perspective même si elles butent encore sur les difficultés majeures de mobilités. Les **difficultés croissantes pour l'obtention de visa pour les enseignants et étudiants du Maghreb conduisent à des partenariats d'enseignement à sens unique**, de la France vers le Maghreb. L'absence d'un cadre institutionnel structuré à long terme et clairement identifié comme le programme Erasmus pour l'Europe oblige également les chercheurs à se concentrer sur des formules plus brèves ou ponctuelles.

La forme adoptée par certains partenariats offre des exemples dignes d'imitation : le mode de fonctionnement des chercheurs de l'IRD qui développent des projets de recherche directement au sein d'établissements du Maghreb – quand les enseignants-chercheurs ou chercheurs du CNRS sont installés dans les UMIFRE – favorise une coopération étroite propice à des projets au long cours, formation comme recherche. Le modèle des **laboratoires de mobilité internationale** (comme le LMI Movida consacré aux migrations, voir focus 12) paraît contourner une partie des obstacles mentionnés plus haut, même si l'effort porte sur le Maghreb lui-même, faute de pouvoir faire venir étudiants et enseignants en France. Dans un format plus bref, les **écoles d'été euro-arabes** organisées par l'université de Paris <sup>[92]</sup> ont montré l'intérêt d'une formation croisée en arabe et en français pour un public d'étudiants et d'enseignants de France et du Maghreb.

[92]

Consulter l'appel à candidature pour 2018 : [https://imaf.cnrs.fr/IMG/pdf/appel\\_2018\\_fr.pdf](https://imaf.cnrs.fr/IMG/pdf/appel_2018_fr.pdf).

# UN LABORATOIRE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE (LMI): MOVIDA (MOBILITÉS, VOYAGES, INNOVATIONS ET DYNAMIQUES DANS LES AFRIQUES MÉDITERRANÉENNE ET SUBSAHARIENNE)

Le LMI est un outil de partenariat de la recherche propre à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) qui offre un financement annuel de 40 000 € dédié à des activités de formation à la recherche soit par des écoles de formation, soit par des ateliers de rédaction ou de l'appui au financement de publication. Labélisé LMI depuis 2016 et renouvelé en 2021 pour 5 ans, MOVIDA est né d'un groupe de chercheurs travaillant sur les migrations intra-africaines depuis une vingtaine d'années grâce à l'élaboration d'un multi-partenariat avec l'université Gaston Berger de Saint Louis et l'IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale) au Sénégal, l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou (LASME), l'Université Internationale de Rabat (Center for Global Studies) au Maroc, l'Université Abdou Moumouni de Niamey (GERMES) au Niger et l'IRD (UMR LPED ; UMR PRODIG et UMR URMIS) en France. Il propose de comprendre le phénomène migratoire dans ses diverses composantes (sociale, religieuse, culturelle, juridique, sociologique, géopolitique et économique...). Il s'organise autour de quatre axes :

- Axe 1 : « Parcours de vie, recompositions sociales et religieuses »
- Axe 2 : « Mobilités Africaines, afropolitanisme et villes mondialisées »
- Axe 3 : « Politiques migratoires, citoyennetés et fabriques du droit »
- Axe 4 : « Transversalités méthodologiques : Mobilités tous azimut »

Le projet se donnait pour ambition de favoriser la connaissance de migrations intra-africaines et créer un pôle de recherche intra-africain. Fruit de collaborations anciennes, il a formalisé un ensemble de dispositifs de recherche commune, de co-encadrements de thèse, d'organisation d'ateliers de formation (ateliers d'écriture scientifiques, écoles d'été) et de publications collectives, à travers une revue co-éditée avec l'Université Internationale de Rabat,

*Afrique(s) en mouvement* et une collection chez l'Harmattan, « Mobilités Africaines ». Les chercheurs sont invités à participer à des terrains croisés ou partagés (enquêtes collectives) soutenus par des aides à la mobilité. Les moyens se sont concentrés en particulier sur la formation des étudiants, en ne limitant pas ces questions à la seule recherche fondamentale mais aussi en s'ouvrant à d'autres domaines professionnels (médias, expertise publique, etc.).

Une des principales originalités de MOVIDA est d'avoir proposé une approche embrassant Afrique subsaharienne et Maghreb, devenu dans la terminologie du projet « Afrique méditerranéenne », contribuant à l'essor d'un univers académique commun. Une École doctorale itinérante a structuré les programmes de formation en associant IRMC, IRD et différents séminaires à l'EHESS, Sciences Po, Aix-Marseille Université et l'Université de Montréal.

MOVIDA s'est caractérisée par le transfert de résultat à la société civile, par la tenue d'un blog<sup>[93]</sup> et la restitution de recherches aux décideurs politiques. Ce programme a permis de promouvoir de nouvelles approches des questions migratoires au prisme d'un contexte particulièrement mouvant (situations de conflit, reconfiguration des routes, urbanisation croissante du continent). Un des enjeux du LMI est sa pérennité, après dix ans de contrat : ses responsables souhaitent faire perdurer MOVIDA après 2027, compte tenu du succès de la dynamique qu'il a su engendrer autour de la circulation et de la formation des chercheurs.

[93] <https://movida.hypotheses.org/>

140—141

[V]  
BILAN: ATOUTS ET  
FAIBLESSES DU  
CHAMP D'ÉTUDES

Parmi les atouts, l'enquête a souligné la présence d'**institutions structurantes**, héritières de réseaux et d'une expertise ancienne sur la région comme l'IREMAM ou animatrices d'un réseau actif comme le GIS Moyen-Orient mondes musulmans. La présence au Maghreb des UMIFRE compense en partie les difficultés pour établir des partenariats et permet d'animer un réseau local étroit mais actif. **Dans l'ensemble, la recherche sur le Maghreb est innovante et solidement inscrite dans l'environnement institutionnel français** : bien que disposant d'un nombre de postes correct mais mal réparti à l'université et au CNRS (qui entraîne des déséquilibres et des manques thématiques abyssaux), elle peut s'appuyer sur de riches ressources documentaires présentes en France, des revues spécialisées, des réseaux personnels tissés depuis longtemps au Maghreb, réseaux facilités par la francophonie (certes en déclin) des institutions locales.

Toutefois, ces qualités certaines ne cachent pas des **menaces** et des **insuffisances** à court-terme.

Ces dernières sont d'abord thématiques, liées au **trop faible recrutement d'enseignants-chercheurs** : alors que l'histoire médiévale et l'histoire coloniale sont très dynamiques et bénéficient d'une large capacité d'encadrement, l'**histoire moderne du Maghreb (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)** est quasiment inexistante en France, de même que l'**histoire des trois pays depuis leur indépendance**, après les années 1960. Il résulte de ce deuxième constat une **difficulté persistante des études françaises à saisir les sociétés maghrébines de notre temps** : des domaines entiers sont très peu étudiés par la sociologie ou la science politique (économie politique, État et administration, politiques publiques, classes populaires, mondes ruraux et agricoles). Les sociétés maghrébines sont encore saisies à travers plusieurs biais, dont le premier est toujours linguistique. Les héritages d'une recherche longtemps francophone ont conduit à prêter attention, à de rares exceptions près, à une part minoritaire de ces sociétés, en fait aux élites francophones ou au regard que celles-ci portent sur les problèmes sociaux. La difficulté de la recherche française à anticiper les révolutions de 2011 est symptomatique d'une lecture encore trop partielle et partielle des mutations sociales et d'une ignorance quasi-totale de milieux sociaux exclusivement arabophones. Pour cela, **la maîtrise de la langue arabe reste encore insuffisante** – près de la moitié des collègues titulaires (46,6 %) sollicités par le questionnaire ont répondu ne pas utiliser l'arabe comme langue de recherche – alors qu'elle est la langue unique de l'écrasante majorité des hommes et des femmes de ces régions ou de leur documentation.

Par conséquent, et d'une manière frappante en comparaison avec les études africaines ou asiatiques, ou même sur le Moyen-Orient, les études sur le Maghreb sont encore grevées d'une **insuffisante connexion avec le terrain, de triple nature** :

- **intellectuelle** (ignorance de travaux conduits, essentiellement en arabe, au Maghreb dans les sciences sociales),
- **thématique** (un certain nombre de sujets restent centrés sur des problématiques élaborés depuis la France ou l'Europe sur les migrations ou la colonisation),
- **et institutionnelle** (faute de partenariats durables et efficaces tant sur la recherche et l'enseignement).

Ces difficultés sont accentuées par un **accès au Maghreb rendu plus compliqué ces dernières années** : crise pandémique, fermeture quasi-totale de l'Algérie, difficulté d'accès à certaines institutions d'archives sans soutien interpersonnel.

Les atouts des études maghrébines sont également fragiles. Les menaces sont portées par les évolutions des sciences humaines et sociales au Maghreb que les dispositifs actuels ne permettent pas de suivre : l'**arabisation des publications et des cursus** complique la coopération scientifique ou l'accès aux ressources documentaires – pour les rares chercheurs français lisant l'arabe. Le **faible taux d'encadrement doctoral en France**, par manque de directeurs de recherche et professeurs consécutif à un creux démographique dans le recrutement, pèse également sur la vitalité du champ pourtant très sollicité par les étudiants. Un certain nombre de collègues témoignent enfin d'une **marginalité persistante du Maghreb au sein des études sur les mondes arabo-musulmans**.

En somme, les études sur le Maghreb souffrent, notamment en comparaison avec les études sur le Moyen-Orient, d'un **retard linguistique**, d'un **déficit de légitimité comme champ scientifique** et d'une **absence de visibilité à l'étranger**, en dépit de ressources particulièrement riches sur le territoire national. La recherche française ne paraît pas aujourd'hui en mesure de répondre à la forte demande sociale qui émane de la société française, directement concernée par l'actualité de ces pays voisins, par les étudiants, dont une partie croissante est issue de l'immigration maghrébine, et par les pays du Maghreb eux-mêmes qui se détournent de la France au profit d'autres partenariats où les questions politiques et diplomatiques (visas) pèsent moins. **La position privilégiée de la France au Maghreb en matière de sciences humaines sociales est donc sérieusement menacée** par la présence d'instituts allemands et nord-américains en Tunisie en particulier (Columbia, Harvard, MECAM) ou en Algérie (IAMS) ou hollandais au Maroc (Nimar).



[VI]  
PRÉCONISATIONS:  
REMÉDIER À LA  
MARGINALISATION,  
GARDER  
« LES COUDÉES  
FRANCHES »<sup>[94]</sup>

[94]

Pour employer le titre de la conférence inaugurale de Jocelyne Dakhliya au Forum Insaniyyat Tunis 2022, dont le texte est paru dans le numéro 3 de la revue *Mondes arabes* (2023) et dans un ouvrage collectif à paraître aux éditions de l'Université de la Manouba.

Les enquêtes quantitative et qualitative au long cours qui sont à la base de ce *Livre blanc* ont permis de mieux saisir la réalité du champ d'études et de recherche que constituent les études sur le Maghreb en France, son histoire, sa structuration, la sociologie de ses acteurs et ses relations avec d'autres champs scientifiques. Au-delà de la « photographie », qu'on a voulu la plus exhaustive possible, ce *Livre blanc* donne à voir **l'existence d'une communauté nombreuse de près de 500 chercheur-es et enseignant-es-chercheur-es, dont la moitié est composée de titulaires**, qui entretiennent des relations de plus en plus denses entre eux et parfois avec le Maghreb, engagent des activités de recherche originales, enseignent de nouveaux contenus et dessinent un paysage moins fragmenté qu'il n'y paraît au premier abord.

Mais ce constat ne saurait être un *satisfecit*. Comme on l'a vu, le manque durable de postes de titulaires, l'absence d'une politique volontariste concernant les partenariats et les mobilités sortantes et surtout entrantes, l'absence de considération suffisante pour la question cruciale de l'enseignement et notamment de l'articulation entre l'enseignement des langues et celui des sciences humaines et sociales, le déficit de contrats doctoraux... contribuent à nourrir le sentiment que les études maghrébines pourraient emprunter un tournant dangereux, à un moment où toute une génération de jeunes chercheurs, engagés contre vents et marées dans la recherche et/ou l'enseignement, se tourne de plus en plus vers d'autres systèmes universitaires (européens ou extra-européens) pour espérer acquérir une position plus satisfaisante et continuer leurs recherches.

De ce constat fondé sur un ensemble de données produites par les enquêtes susmentionnées découlent un ensemble de recommandations qui ont vocation à éclairer la décision publique et à rendre plus structuré, plus dynamique et plus visible ce champ d'étude. Les questions d'enseignement et de recherche y sont étroitement liées car, on le sait, **il ne peut y avoir de recherche innovante et originale sans une formation à la fois rigoureuse et ambitieuse**. De la même manière, la question des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au Maghreb et celle des mobilités sont indissociables de celle de la qualité de la recherche et de l'enseignement en France. Enfin, l'urgence est désormais le **rattrapage du retard de la recherche française dans la maîtrise des langues du Maghreb**, grâce à la **création d'un stage de langue annuel**, assorti de bourses, dans les UMIFRE, outil indispensable actuellement inexistant.

Les solutions proposées ici se veulent le **reflet des demandes des collègues**, titulaires comme non-titulaires, consultés de façon inédite à l'occasion de la rédaction de ce *Livre blanc* : certains des outils à même de mieux structurer ce champ existent déjà ; d'autres devraient être rapidement mis en place. Dans tous les cas, le renouvellement des études maghrébines en France ne saurait être garanti sans une impulsion décisive du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Affaires étrangères, ainsi que des moyens pérennes assurés pour leur survie.

# 147 [VI] A DES POSTES D'ENSEIGNANTS- CHERCHEURS FLÉCHÉS SUR LE MAGHREB

Il apparaît indispensable de renforcer l'enseignement et l'encadrement de la jeune recherche, afin de mieux couvrir les besoins en formation et répondre à la demande des étudiants, aux niveaux licence, master et doctorat. Pour compenser les béances thématiques majeures de ce champ d'étude, la **recherche arabisante et berbérissante doit être privilégiée par la création de dix postes d'enseignants-chercheurs** dans trois domaines prioritaires :

- **sociologie et en science politique,**
- **histoire moderne et contemporaine (périodes « précoloniales » et « post-coloniales »),**
- **parlers maghrébins, littérature arabophone, études en berbère.**

Ces postes, profilés en étroite collaboration avec les établissements, seront répartis entre maîtres de conférences et professeurs des universités pour assurer des débouchés à la jeune génération de doctorants actuellement en formation d'une part et permettre aux collègues habilités d'assumer une fonction de direction de thèses et de gestion de diplômes d'autre part.

Ces postes devraient être répartis entre les **3 pôles d'enseignement et de recherche où se concentrent les études sur le Maghreb, soit à Paris, Lyon et Aix-Marseille**. À Paris, il est important de doter l'École des hautes études en sciences sociales, qui n'accueille plus de spécialiste du Maghreb depuis cette année, ainsi que l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres et l'Inalco, en postes de MCF et de PU. La création de poste doit également concerner les universités disposant d'un département d'arabe robuste et d'une double-licence déjà en place comme Sorbonne Université. Le profilage devrait comporter, outre des cours spécifiques sur l'histoire et la sociologie du Maghreb, une dimension d'animation de la recherche et de création de diplôme intégré entre deux départements, comme indiqué plus haut dans ce *Livre blanc*.

# 148 [VI] B

## STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE: LE GIS MOMM, LIEU PRIVILÉGIÉ DU SOUTIEN AUX ÉTUDES SUR LE MAGHREB

À l'issue de l'enquête, il apparaît que la création d'une **UMR dédiée au Maghreb en région parisienne comporte plus de risques que de chances pour le champ d'études**. La plupart des chercheurs sont soucieux de leur intégration dans leur champ disciplinaire respectif, et voient dans une unité dédiée un risque d'isolement potentiellement néfaste aux études sur le Maghreb. Dans bien des domaines, les spécialistes conçoivent le Maghreb comme un terrain comme un autre, banal au sein d'un champ disciplinaire qui embrasse le monde entier. L'existence de l'IREMAM à Aix-en-Provence, spécialisé dans un domaine plus vaste, les études arabes et musulmanes, paraît suffisante pour la France.

L'évolution des modes de financement de la recherche ôte de surcroît aux laboratoires leur fonction structurante et incite à ne pas multiplier les structures de spécialité aréale. Dans cet environnement, **la dynamique qu'a su donner le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans aux études sur ces régions** est partout plébiscitée et cette forme de réseau de recherche paraît la plus adaptée pour fédérer une communauté au-delà de la dispersion des spécialistes par établissements. Seule la croissance récente de ses moyens a permis le développement d'actions structurantes (événements internationaux, recrutement de post-doctorants) dont une consacrée au Maghreb. **Le GIS MOMM doit être pérennisé dans ses moyens en accordant une visibilité plus grande aux études maghrébines**, pour consolider ainsi la place qu'il a acquise ces dix dernières années dans ce champ.

Par sa place centrale de fédération de laboratoires dans le respect des équilibres entre les disciplines, le GIS pourrait poursuivre et engager une série d'actions susceptibles de donner une structuration suffisante aux études maghrébines à l'échelle nationale:

- L'élaboration et l'hébergement d'un **portail des études maghrébines** proposant, d'abord aux étudiants puis aux chercheurs du Maghreb, l'offre française en matière de formation, de ressources documentaires ou d'institutions de recherche. Cette entrée unique dans les études maghrébines en France aura pour but de faciliter l'accès à une riche documentation, de faciliter les mobilités avec le Maghreb et rendre visibles des activités scientifiques à l'échelle nationale. Un travail de veille constant devra être assuré pour en garantir la mise à jour fréquente.
- **Cofinancer plusieurs contrats doctoraux** spécifiquement dédiés aux thématiques prioritaires des études maghrébines (sociologie, science politique, histoire contemporaine, moderne, littérature arabe, anthropologie et études berbères), qui seraient établies au sein du Conseil scientifique du GIS MOMM en concertation avec les principaux collègues habilités à diriger les recherches, éventuellement en partenariat avec des Universités, sur le modèle des contrats doctoraux établis par Aix-Marseille Université et l'École française de Rome<sup>[95]</sup>.
- **Financer plusieurs post-doctorats** menant des **actions transversales à l'échelle nationale** (indexation des ressources, animation d'écoles doctorales franco-maghrébines, traduction depuis et vers l'arabe des sciences sociales) et facilitant **l'intégration professionnelle des jeunes chercheurs** menant des recherches innovantes.
- **Doter un prix de thèse spécialisé sur le Maghreb tous les deux ans** dans le même esprit de promotion des recherches de pointe, intégré aux prix de thèse IISMM-GIS MOMM bien ancrés désormais dans le paysage académique.

# 150 [VI] C ENSEIGNEMENT: VERS UNE FORMATION INTÉGRÉE SUR LE MAGHREB

L'enjeu capital pour les études maghrébines comme en général pour les études sur les mondes arabes est **l'enseignement des langues articulé avec une formation en sciences sociales**, pour compenser un grand retard de formation des spécialistes. Rappelons que l'apprentissage de l'arabe ou du berbère est difficile et demande, au minimum, un investissement de deux à trois ans pleins pour prétendre, sinon maîtriser la langue, du moins accéder aux sources ou au terrain d'une manière crédible. Aujourd'hui, comme l'a amplement montré ce *Livre blanc*, l'offre d'enseignements paraît nettement insuffisante et le Maghreb est, au mieux, englouti dans des cadres géographiques plus grands ou absents des maquettes, en dépit d'une **forte demande des étudiantes et des étudiants**. De manière générale, **il devient nécessaire de renforcer les doubles formations en langue arabe ou berbère et dans une autre discipline** dans les universités où les études maghrébines sont déjà enracinées. Ces formations **devront être l'occasion d'associer plus étroitement enseignants-chercheurs et chercheurs du CNRS**; le constat du *Livre blanc* de 2014 sur la **déconnexion entre institutions de recherche (CNRS, EHESS, etc.) et lieux de formation universitaire, notamment en licence, reste particulièrement valable pour le Maghreb**.

Trois formules sont possibles, en fonction des politiques des établissements et de moyens alloués dans cette direction, pour répondre à cette demande :

- **Un diplôme universitaire en ligne inter-établissements**, en deux ans, accessible à tous les étudiants à l'échelle nationale, porté par un établissement mais accueillant des enseignants d'autres institutions (sur le modèle du DU d'islamologie porté par

l'Inalco qui a donné satisfaction<sup>[96]</sup>). En parallèle d'autres formations, les étudiant·es auraient accès à des modules spécialisés sur le Maghreb en sciences humaines et sociales et à des cours de langue (arabe littéral, arabe maghrébin, berbère). Ce DU s'articulerait avec la mise en place de nouveaux stages de langue annuel et mensuel dans les UMIFRE.

- **La mise en place d'un master entre deux établissements porteurs parisiens** : sur le modèle du projet créé en 2017 et très vite interrompu du double-diplôme Sciences Po-Inalco (master recherche de science politique), il accueillerait des étudiants doublement formés en langues et en sciences sociales. Dans ce cadre, l'Inalco ne doit pas jouer le rôle d'une école de langues, mais apporter aussi son expertise en sciences sociales sur le Maghreb. Ce type de formation serait destiné à la formation de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales sur le Maghreb.
- À terme, la création d'un **cursus intégré complet dans un établissement (ou plusieurs, dans une logique de site)** sur des modèles de bi-licence déjà existants entre arabe et sciences humaines et sociales, mais proposant une articulation entre licence générale et une spécialisation progressive vers un master Maghreb. Celui-ci offrirait **des débouchés de recherche** malgré son caractère interdisciplinaire mais **proposerait aussi une formation professionnelle dans de nombreux domaines pour une région avec laquelle la France entretient des liens multiples** (diplomatie, ONG, expertise publique, coopération économique, etc.).

# 152 [VI] D DE NOUVEAUX CADRES DE PARTENARIAT AVEC LE MAGHREB

Une autre faiblesse essentielle des études françaises sur le Maghreb tient à la **méconnaissance des sciences humaines et sociales pratiquées au Maghreb et à sa déconnexion conséquente des universités sur place**. Un double enjeu de ces partenariats serait de promouvoir les sciences humaines et sociales françaises au Maghreb et, inversement, de défendre le champ des études maghrébines en France.

Actuellement, **aucun outil de coopération ne paraît pleinement satisfaisant**, compte tenu de l'obstacle récurrent des visas, de l'absence de financement suffisant de mobilités de chercheurs maghrébins vers la France ou de recherches de terrain en dehors de formations ponctuelles. Les structures de financement type ERC ou ANR, très difficiles à obtenir et coûteuses en temps, ne sont pas toujours indispensables : la proximité géographique et la modicité des coûts de mission au Maghreb **impliquent moins des besoins en termes de volume financier (qui peut rester faible) qu'en matière d'endurance dans le temps**. Les partenariats avec les universités maghrébines doivent être inscrits dans des temporalités plus longues, avec des instruments constants. L'organisation de congrès dédiés, à l'instar du Forum Insaniyyat Tunis 2022 (Focus 13), peut constituer de ce point de vue un levier pertinent pour rassembler périodiquement, sur une base large, les deux communautés scientifiques.

Il paraît donc indispensable de **construire ces partenariats étape par étape** :

- Par l'instauration de financements dédiés spécialement aux mobilités, il manque souvent à ces projets un **niveau intermédiaire**, qui justifierait le fléchage d'un premier niveau de financement de type IRN du CNRS pour fonder de premiers

projets entre laboratoires (formations doctorales, recherches de terrains, organisation de congrès sur le format d'Insaniyyat) **mais qui inclurait aussi le financement de recherches de terrain pour les chercheurs maghrébins**,

- Par la mise en place de **chaires Maghreb** dans plusieurs établissements à Paris, Aix-en-Provence ou Lyon pour financer d'une manière complète la mobilité de chercheurs venus du Maghreb sur des thématiques prioritaires, comme les mondes ruraux, l'économie politique ou l'histoire post-coloniale,
- Par la création de **chaires internationales autour de thématiques prioritaires** pour des chercheurs français qui porteraient un programme sur les trois pays du Maghreb pendant 2 à 4 ans, permettant le recrutement de doctorants et de post-doctorants, et fédérant des projets entre UMIFRE, instituts nord-américains ou européens et établissements maghrébins<sup>[97]</sup>.
- Par la mise en place d'un **programme de format Erasmus** pour organiser la mobilité des étudiants maghrébins et français dans plusieurs établissements du Maghreb, en centralisant les procédures et en favorisant, pour les étudiants retenus, l'**octroi de visas**. Une **politique volontariste de bourses pour soutenir des programmes de professeurs invités depuis le Maghreb** apparaît indispensable pour soutenir la mobilité des enseignants-chercheurs.

**Les mobilités étudiantes comme enseignantes sont profondément liées à la façon dont s'écrivent les sciences sociales dans les deux pays** : trop de chercheurs maghrébins ignorent purement et simplement les travaux récents conduits en France, pour des raisons linguistiques mais pas seulement. La rareté ou le prix élevé des livres au Maghreb, l'absence de politique d'achat dans les bibliothèques publiques et le faible nombre de ressources en ligne l'expliquent aussi très largement. **Faciliter et financer ces mobilités depuis le Maghreb revêt une importance autant linguistique qu'intellectuelle pour promouvoir la recherche française dans des pays restés en partie francophones**.

[97]

Cette proposition avait déjà été formulée par le cahier du GIS cité, consacré aux centres de recherche étrangers au Maghreb.

# UNE RÉUSSITE DE LA COOPÉRATION FRANCO- TUNISIENNE, LE FORUM INSANIYYAT TUNIS 2022

Après la décision du conseil consultatif international du WOCMES d'annuler la candidature de Tunis à l'organisation de l'édition 2022 de ce congrès bisannuel des *Middle Eastern Studies*, les trois universités de Tunis (La Manouba, Tunis et Tunis El Manar), le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans et la SEMOMM ont décidé de l'organisation d'un forum international des sciences humaines et sociales dans la capitale tunisienne en septembre 2022. Les organisateurs se sont entendus sur une série de principes. Le forum devrait être :

- international et trilingue (arabe, anglais, français),
- interdisciplinaire et ouvert aux études portant sur le Moyen-Orient et le Maghreb mais aussi sur d'autres régions du monde, en particulier l'Afrique,
- ouvert aux grands enjeux qui traversent les sciences humaines et sociales dans une dimension prospective,
- ouvert à l'environnement extérieur au monde académique : artistes, intellectuels, institutions culturelles, etc.
- tourné vers la jeune recherche, en particulier celle pratiquée en Tunisie.

Le forum était composé d'un congrès scientifique, de rencontres thématiques associant acteurs du monde académique et de la société civile, d'un cycle de conférences dressant le bilan des sciences humaines et sociales sur le Maghreb et d'événements culturels<sup>[98]</sup>. Un appel à communication a été diffusé en septembre 2021 dans six langues, pour recueillir des communications individuelles et des propositions de panels qui composeront un symposium dédié aux crises et pour un congrès scientifique des sciences humaines et sociales sur l'Afrique, le Maghreb et le Moyen-Orient. Sa diffusion a été garantie

par un réseau de partenaires internationaux. L'appel à communication fut un succès, avec plus de 400 propositions, largement interdisciplinaires, essentiellement tunisiennes (40 %), françaises (23 %), maghrébines ou sud-européennes. Ces réponses ont mis en lumière un espace scientifique commun, essentiellement francophone, distinct des réseaux anglophones, africains ou moyen-orientaux.

Les propositions ont fait l'objet d'une évaluation par un comité scientifique international. Le comité d'organisation a investi une énergie particulière, entre partenaires français et tunisiens, pour une programmation scientifique cohérente : réunion des communications individuelles dans des panels thématiques, programmation de conférences de personnalités scientifiques tunisiennes et internationales, table-ronde pour les quatre rencontres thématiques (humanités numériques, traduction et circulation des savoirs, sciences sociales et société, arts, cinéma et culture). L'organisation logistique a été assurée par la partie tunisienne et a reposé largement sur la contribution de bénévoles.

Avec plus de 1 300 personnes venues d'une trentaine de pays différents, le forum a été unanimement considéré comme un succès : de la conférence inaugurale de haut niveau (Jocelyne Dakhlia et Hassan Rachik) à la grande variété des ateliers, chaque événement a rencontré un public accueilli dans un enthousiasme postpandémique commun. D'après les questionnaires adressés à l'issue de la manifestation, les chercheurs ont salué la réussite d'un forum international de cette dimension organisé pour la première fois en Tunisie, favorisé par un contexte particulièrement propice (année suivant le Covid où de nombreux crédits subsistaient pour financer les déplacements internationaux, contexte politique encore favorable avant le recul autoritaire du régime tunisien, forte mobilisation

[98] Voir le site dédié : <https://insaniyyat.com/>.

logistique sur place). Le rôle essentiel de l'IRMC a parfaitement illustré l'importance des UMIFRE dans la coopération scientifique locale.

Le forum Insaniyyat Tunis 2022 a aussi montré des difficultés à établir une coopération africaine et même maghrébine (peu d'Algériens à part les chercheurs du CRASC venus d'Oran, de rares Marocains dont la venue a été contrariée par un incident diplomatique entre le Maroc et la Tunisie peu avant le forum), les points forts et dynamiques de la recherche internationale sur le Maghreb (les mobilisations politiques, la géographie, l'urbanisme et l'environnement, les études de genre, l'islamologie et la littérature, l'histoire médiévale, les recherches sur la crise du covid) mais aussi des lacunes (histoire ou anthropologie religieuses, enjeux économiques, classes sociales, travail). Les disciplines comme l'archéologie, l'économie ou le droit, habituellement organisées dans d'autres communautés, étaient logiquement absentes ou sous-représentées au sein du forum.

Le fort effet d'entraînement suscité par le forum Insaniyyat font de l'organisation de ce type d'événements au Maghreb dans les années à venir une priorité de la recherche française, en insistant en particulier, en accord avec les partenaires au Maghreb, sur les points suivants :

- organiser périodiquement, sous la bannière d'Insaniyyat, des rencontres thématiques plus réduites pour fédérer des communautés dans d'autres pays maghrébins comme le Maroc,
- centrer davantage les thèmes du forum sur la recherche pratiquée dans les régions Maghreb-Moyen Orient, en donnant plus de place aux travaux menés en langue arabe, promouvoir la jeune recherche et la formation doctorale plutôt que des conférences *ex cathedra*, en favorisant à cette occasion les

interactions entre chercheurs du Nord et du Sud

- trouver un appui logistique robuste sur place et professionnaliser plusieurs étapes d'une organisation très lourde (secrétariat scientifique, inscriptions, gestion du site internet).

## 157 [VI] E LE RENFORCEMENT DES UMIFRE DE TUNIS ET RABAT

Comme l'a montré l'enquête, les UMIFRE jouent aujourd'hui un rôle capital pour la recherche sur le Maghreb en France. Leurs activités, en croissance malgré des moyens réduits, doivent encore être renforcées autour :

- Des **ressources humaines** : il est important que le nombre de **postes d'appui à la recherche** (gestionnaires, bibliothécaires, poste éditorial) soit sensiblement accru et surtout que les **affectations de chercheurs du CNRS et d'enseignants-chercheurs en délégation soient facilitées**, tant au niveau ministériel qu'au niveau des universités ou des centres de recherche.
- Des **activités éditoriales**, qui doivent être élargies vers des collections bilingues accueillant des traductions d'ouvrages publiés au Maghreb ; ainsi que des fonds **documentaires** qui doivent être préservés, compte tenu de leur richesse historique, et mis à jour au regard de la production arabophone. Ce renforcement implique des **moyens en matière d'acquisition et de postes de bibliothécaires**. Aujourd'hui, les bibliothèques des UMIFRE constituent un lieu de travail et de rencontre essentiel entre chercheurs français, surtout doctorants et post-doctorants, et chercheurs maghrébins à Rabat comme à Tunis.
- Des **disciplines des périodes anciennes et médiévale** (archéologie, histoire ancienne, histoire médiévale), dont le périmètre dépend actuellement, à titre tout à fait accessoire, des Écoles françaises de Madrid et de Rome. Les UMIFRE sont les mieux placées pour développer des partenariats locaux et répondre à la **forte demande**

- des institutions maghrébines comme françaises en la matière.
- **Des programmes de bourses plus amples et mieux répartis en direction de deux étapes du parcours scientifiques actuellement négligées, faute de moyens, et pourtant cruciales :** le niveau du **master** (où naissent les vocations de recherche et où se forment les méthodes) et le niveau du **post-doctorat** (échelon le plus favorable à la mobilité dans la perspective du recrutement). Les Écoles françaises à l'étranger, qui interviennent à ces deux niveaux, y trouvent une influence décisive sur l'organisation de leur champ d'étude respectif.
- **Une formation méthodologique intensive en sciences sociales au niveau master, éventuellement en hybride afin d'en faciliter l'accès aux étudiants de la région ou en France :** cette formation à la recherche serait inscrite dans l'offre de séminaire des UMIFRE et assurée par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs exerçant en France ou au Maghreb. Elle permettrait à terme de favoriser l'intégration d'étudiants maghrébins en doctorat de SHS, et aussi de valoriser et visibiliser les traditions de recherche en sciences sociales « à la française ».
- **Des stages annuels de langue destinés aux étudiants français.** Actuellement, tous les arabisants français sont formés à Beyrouth, Amman ou Le Caire, ne laissant guère de chance aux études sur le Maghreb de trouver un vivier de futurs spécialistes connaisseurs des langues pratiquées dans la région (les langues arabes maghrébines ou le berbère n'y étant pas enseignés) et disposés, de ce fait, à y engager un travail empirique conséquent (ethnographie, entretiens, archives). Le rôle de l'IFPO, à cet égard, est digne d'imitation mais le Maghreb pourrait affirmer **son originalité en articulant davantage l'enseignement des langues avec les sciences humaines et sociales** ainsi qu'en **proposant des formations en arabes maghrébins et en berbère.**

Les **actions transversales entre les UMIFRE**, embryonnaires et développées uniquement autour des activités éditoriales, doivent être fortement encouragées. Elles doivent favoriser une **vision plus intégrée du Maghreb** et la possibilité de **recherches aujourd'hui inexistantes.**



160—161

COLOPHON

Le Livre blanc a été rédigé sous la direction de :

Choukri Hmed

Maître de conférences, Université Paris-Dauphine – Paris Sciences & Lettres,  
Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO), Unité  
mixte de recherche CNRS INRAE 7170 1427

et

Antoine Perrier

Chargé de recherche, CNRS, Institut de recherches et d'études sur les  
mondes arabes et musulmans (IREMAM), Unité mixte de recherche 7310

Avec la collaboration

d'Alexis Ogor, assistant-ingénieur, Unité d'appui et de recherche CNRS 2999  
« Études aréales »

Groupement d'Intérêt Scientifique  
Moyen-Orient et mondes musulmans  
Campus Condorcet  
Bâtiment de recherche Sud  
5, Cours des Humanités  
93322 Aubervilliers Cedex  
[www.majlis-remomm.fr](http://www.majlis-remomm.fr)

Texte placé sous licence Creative Commons.  
Attribution-ShareAlike 4.0  
International (CC BY-SA 4.0)  
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0>

Achevé d'imprimer en France  
en juin 2023

Conception graphique : Maison Solide



Moyen-Orient et  
Mondes Musulmans  
Groupement d'Intérêt Scientifique

Isbn 978-2-493818-04-1  
Issn 2825-6425

